

Université de Montréal

Langues sans frontière :
le bilinguisme chez les jeunes à Stanstead dans les Cantons de l'Est

par
Anne Ringuette

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.Sc.
en Anthropologie

Mars 2004

© Anne Ringuette, 2004



GN

4

U54

2005

V.015

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Langues sans frontière : le bilinguisme chez les jeunes
à Stanstead dans les Cantons de l'Est

présenté par :
Anne Ringuette

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

John Leavitt
président du jury

Pierrette Thibault
directrice de recherche

Deirdre Meintel
membre du jury

Sommaire

Ce mémoire cherche à investiguer les attitudes face au mélange entre le français et l'anglais dans une communauté bilingue des Cantons de l'Est au Québec. La ville de Stanstead a été le terrain de recherche d'un projet subventionné par le FQRSC auquel nous avons pu participer en tant qu'assistante de recherche. Lors du premier terrain à l'été 2001, ce qui a suscité notre intérêt était la grande utilisation par les jeunes du code-switching dans leurs conversations. Ils en parlaient d'ailleurs comme de la façon de parler qui leur était propre.

Nous avons donc voulu connaître la place que prenait ce mélange de langues dans le processus identitaire des jeunes à Stanstead. Pour ce faire, nous avons utilisé deux méthodes d'analyse des attitudes linguistiques soit l'analyse de contenu ainsi qu'un test de réactions inspiré du test de type « *matched-guise* » tel qu'élaboré par Lambert dans les années 1960.

Ces deux méthodes nous ont permis de constater que contrairement aux attitudes négatives qui sont souvent associées au code-switching dans la littérature, à Stanstead, les jeunes semblent percevoir le mélange de langues de façon positive. Il en est de même pour le bilinguisme auquel ils attachent une grande fierté. Les principaux points que nous avons retenus de cette recherche sont que les jeunes de Stanstead considèrent le code-switching comme la variété langagière qui leur est propre et que leur identité linguistique est basée principalement non pas sur l'anglais ou le français mais sur le mode mixte.

mots-clés : -anthropologie
-ethnolinguistique
-attitudes
-« *code-switching* »
-Cantons de l'Est
-Québec

Summary

This thesis looks at attitudes regarding mixing French and English in a bilingual community of Quebec's Eastern Townships. For the past three years, we participated as a research assistant in a project funded by the FQRSC, which took place in the town of Stanstead. During the first field study in the summer of 2001, what interested us was the high use of code-switching among the youth when speaking amongst themselves. In fact, they consider this language use as their particular way of speaking.

We wanted to find out the role of this language mixing in linguistic identification process among Stanstead youth. To do so, we used two methods to analyze the linguistic attitudes: content analysis and a reaction test inspired by the matched-guise test developed by Lambert in the 1960s.

These two methods allowed us to observe that contrary to the negative attitudes to code-switching found in the literature, the youth of Stanstead perceive the mixing of languages in a positive light. The same attitude holds for bilingualism, of which they seem to be very proud. The main points that came out of our research is that the young people of Stanstead consider code-switching to be their own language variety and that their linguistic identity is based not on English or French, but mainly on the mixing of the two.

Key words : -anthropology
-ethnolinguistic
-attitudes
-code-switching
-Eastern Townships
-Quebec

Table des matières

Sommaire.....	iii
Summary.....	iv
Table des matières.....	v
Table des illustrations.....	vii
Remerciements.....	viii
Dédicace.....	ix
Avant-propos.....	p.1
Introduction.....	p.2
Chapitre 1 : Présentation de la communauté.....	p.5
1.1 Emplacement géographique.....	p.5
1.2 Histoire de la ville.....	p.6
1.3 Données démographiques.....	p.9
1.4 Le bilinguisme à Stanstead.....	p.10
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique.....	p.12
2.1 Le bilinguisme.....	p.12
2.2 Le code-switching.....	p.13
2.2.1 Définition du concept.....	p.13
2.2.2 Revue de la littérature.....	p.16
2.2.3 Méthodes d'analyse.....	p.17
2.3 Les attitudes linguistiques.....	p.19
2.3.1 Définition du concept.....	p.19
2.3.2 Revue de la littérature.....	p.20
2.3.2.1 La psychologie sociale du langage.....	p.20
2.3.2.2 La sociolinguistique.....	p.21
2.3.3 Méthodes d'analyse.....	p.23
Chapitre 3 : L'analyse de contenu.....	p.25
3.1 Présentation de la méthode.....	p.25
3.1.1 Fondements méthodologiques.....	p.25
3.1.2 Méthode d'analyse.....	p.26
3.2 Présentation des documents.....	p.27
3.3 Relevé des opinions sur le mélange de langues.....	p.28
3.4 Fréquence des attitudes.....	p.32
3.4.1 Méthode de compilation.....	p.33
3.4.2 La fréquence d'expression des attitudes.....	p.34
3.5 Le code-switching et le profil sociolinguistique.....	p.36
3.5.1 Profil sociolinguistique des interviewés.....	p.36
3.5.2 L'utilisation du code-switching.....	p.38
3.5.3 Les attitudes et le profil sociolinguistique.....	p.39

Chapitre 4 : Le test de réactions.....	p.42
4.1 Le test de type « matched-guise ».....	p.42
4.2 Le test de réactions.....	p.43
4.3 L'échantillon ciblé.....	p.44
4.3.1 Le choix du groupe de juges.....	p.44
4.3.2 Présentation de l'échantillon.....	p.46
4.4 Le choix des extraits.....	p.52
4.5 Le questionnaire.....	p.54
4.6 Les hypothèses.....	p.57
Chapitre 5 : Résultats au test de réactions.....	p.62
5.1 Méthode d'analyse.....	p.62
5.2 Les tests effectués.....	p.64
5.3 Les résultats statistiques.....	p.65
Chapitre 6 : Les interprétations.....	p.79
6.1 Interprétations des résultats de l'analyse de contenu.....	p.79
6.1.1 Les attitudes positives face au code-switching.....	p.79
6.1.2 L'utilisation du code-switching.....	p.80
6.2 Interprétations des résultats au test de réaction.....	p.81
6.2.1 Le locuteur masculin.....	p.81
6.2.2 Le cas particulier des anglophones.....	p.84
6.2.3 Un échantillon homogène.....	p.84
6.2.4 La différence entre les emprunts.....	p.85
6.2.5 Synthèse sur la différence entre les extraits.....	p.86
6.3 Interprétations globales.....	p.94
6.3.1 L'importance du bilinguisme.....	p.95
6.3.2 L'identification au code-switching.....	p.96
6.3.3 Les attitudes positives face au code-switching.....	p.97
6.3.4 Un parler propre à Stanstead.....	p.97
Conclusion.....	p.99
Bibliographie.....	p.104
Annexe A Questionnaire des entrevues du groupe des jeunes.....	i
Annexe B Extraits sélectionnés pour l'analyse de contenu.....	iii
Annexe C Tableau des attitudes selon le profil des interviewés.....	x
Annexe D Transcription des extraits.....	xi
Annexe E Questionnaire du test de réactions.....	xii
Annexe F Résultats aux tests statistiques selon les hypothèses du chapitre 5.....	xix

Table des illustrations

Graphique 1.1 Carte de Stanstead.....	p.5
Graphique 4.1 Âge des juges.....	p.47
Graphique 4.2 Langues parlées à la maison des juges.....	p.49
Graphique 4.3 Langues parlées au quotidien des juges.....	p.50
Graphique 4.4 Langues connues des juges.....	p.51
Graphique 4.5 Identification langagière des juges.....	p.51
Graphique 5.1 Droite de régression de la question 1 pour le lien d'origine présumé.....	p.67
Graphique 5.2 Droite de régression pour la langue présumée être parlée à la maison.....	p.70
Graphique 6.1 Diagramme des moyennes de la question 6 : « Voudrais-tu que tes enfants parlent comme X? »	p.81
Graphique 6.2 Diagramme des moyennes de la question 4 : « X parle-t-il comme toi? »	p.82
Graphique 6.3 Diagramme des moyennes pour la question 1 sur le lieu d'origine présumé.....	p.87
Graphique 6.4 Diagramme des moyennes pour la question 3 sur la langue présumée parlée à la maison.....	p.87
Graphique 6.5 Diagramme des moyennes de la question 2 selon l'échelle générationnelle.....	p.89
Graphique 6.6 Diagramme des moyennes de la question 2 selon l'échelle d'intimité.....	p.89
Graphique 6.7 Diagramme des moyennes de la question 5 sur les contextes appropriés pour l'extrait.....	p.90
Graphique 6.8 Diagramme des moyennes de la question 5 en regroupant les extraits par locuteur.....	p.91
Graphique 6.9 Diagramme des moyennes de la question 8 sur l'identification du locuteur à l'extrait.....	p.93
Tableau 3.1 Fréquence des diverses caractérisations du code-switching.....	p.35
Tableau 3.2 Profil des interviewés.....	p.38
Tableau 4.1 Questionnaire du test de réactions.....	p.56
Tableau 5.1 Fréquences des motifs du recours à l'anglais.....	p.77

Remerciements

Merci à Pierrette Thibault pour m'avoir donnée la chance de vivre une expérience de terrain et de recherche des plus enrichissantes ainsi que pour sa patience et son dévouement.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance envers mes parents qui m'ont aidée et supportée non seulement pour cette recherche mais tout au long de ma vie d'étudiante.

Un merci tout spécial à Valérie Maridor, une coéquipière hors-paire, pour sa générosité et ses encouragements.

Enfin, cette recherche n'aurait pas été possible sans la participation des jeunes de Stanstead autant ceux qui ont été interviewés lors du terrain de 2001 que les élèves du Collège des Ursulines qui ont pris part au test de réactions. Je remercie d'ailleurs leur professeur et leur directeur pour m'avoir ouvert les portes de cet établissement.

À la petite pinotte et à son futur papa qui, chaque jour,
m'ont encouragée à écrire ce mémoire.

Avant-propos

Ce mémoire de maîtrise a été réalisé dans le cadre du projet de recherche *Granit, frontière et identité : le cas de Stanstead dans les Cantons de l'Est*. Dès le début de ma scolarité de maîtrise, j'ai eu la chance d'être intégrée dans ce projet multidisciplinaire qui réunit trois professeurs d'université soit Laurier Lacroix, historien de l'art de l'Université du Québec à Montréal, Irene Whittome, artiste visuel professeur à l'Université Concordia et ma directrice de mémoire Pierrette Thibault de l'Université de Montréal. Ce projet de recherche subventionné par le FQRSC étudie Stanstead sous différents aspects autant historiques que sociaux, autant matériels que linguistiques. Cette recherche qui s'achève aura duré trois ans dont trois étés durant lesquels l'équipe de recherche composée des trois chercheurs et de cinq étudiants employés comme assistants de recherche se déplaçaient à Stanstead pour un séjour sur le terrain. Pendant l'année scolaire, le travail se faisait à Montréal.

Dans la partie de la recherche qui nous intéresse, soit celle spécifiquement menée par Pierrette Thibault et ses assistantes Valérie Maridor et moi-même, nous nous sommes penchées sur la question du contact linguistique à Stanstead. Les données que nous avons amassées au cours des trois années de terrain consistent surtout en un corpus de 52 entrevues, ainsi que des enregistrements de conversations intimes et dans des lieux publics. Lors de notre premier séjour à Stanstead, soit à l'été 2001, nous nous étions intéressées au groupe des moins de trente ans, réalisant 23 entrevues ainsi que deux enregistrements de conversation. Le regard des jeunes face au contact entre le français et l'anglais a suscité mon intérêt et c'est ce qui a donné le coup d'envoi pour cette recherche.

Introduction

Depuis la formation des états-nations et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la conception surtout européenne d'un peuple passait par l'adoption d'une langue unique et commune. Nous savons que le modèle n'est plus (s'il l'a déjà été) représentatif de la réalité linguistique à travers le monde, la majorité des pays ayant plus d'une langue officielle. Comme le mentionnent Milroy et Muysken dans la présentation de leur compilation d'articles (1995), le nouveau phénomène que l'on observe depuis la deuxième guerre mondiale est que le monde tend à devenir de plus en plus multilingue.

Les recherches anthropologiques dans les communautés bilingues ont pour la plupart été réalisées dans des contextes de majorité-minorité. Le bilinguisme d'une population était souvent perçu comme une étape dans le processus d'assimilation. Au niveau de la production langagière au sein des communautés bilingues, un des phénomènes qui a été observé est l'alternance d'une langue à l'autre dans la même unité de conversation. Ce phénomène est connu sous le nom de « code-switching ».

Stanstead est une petite ville d'environ 3000 habitants dans la région des Cantons de l'Est au Québec. Cette ville est située sur la frontière entre le Canada et les États-Unis. Les langues parlées à Stanstead sont le français et l'anglais. Une des particularités de cette communauté se trouve au niveau de la langue maternelle, le français et l'anglais se répartissant à parts égales dans la population.

Dans son ouvrage de 1969, traduit en français en 1995, Fredrick Barth élabore le concept de groupes ethniques. Cette nouvelle tendance en sociologie d'aborder ceux qui formaient avant des nations ou des peuples, veut définir les groupes ethniques comme des groupes d'individus partageant les mêmes « *critères d'évaluation et de jugement* » (Barth 1995 :213). Ces critères peuvent relever autant du costume traditionnel que de la langue. Barth introduit aussi la notion de frontière. Les frontières entre les groupes ethniques peuvent exister physiquement mais elles sont au départ sociales. Les différents groupes ethniques

peuvent se définir selon plusieurs critères créant ainsi des frontières à des niveaux différents. Ces frontières ne sont pas imperméables et elles ne sont pas non plus immuables.

Dans le cas de la ville de Stanstead où s'est déroulée notre enquête, les frontières sont multiples. Il y a une première frontière physique entre le Canada et les États-Unis. D'un autre côté, il y a la frontière linguistique entre les anglophones et les francophones et celle entre les anglophones canadiens et américains. Autant de différentes façons de se définir amènent des identités différentes. À Stanstead, nous croyons que la frontière linguistique entre anglophones et francophones tend à s'estomper avec le bilinguisme généralisé de la population, l'augmentation des mariages mixtes et une plus grande fréquentation de la garderie bilingue. Nous croyons que le parler des gens à Stanstead et surtout celui des jeunes s'en ressent.

La question à laquelle nous tenterons de répondre dans ce travail de recherche est la suivante : Quelle est la place du type de conversation mixte (code-switching) dans l'identité des jeunes à Stanstead?

Dans un article sur le code-switching entre l'alsacien et le français, Gardner-Chloros écrit:

We have also seen that code-switching fulfils two principal functions, one as a compromise code between speakers with differing degrees of competence in French and Alsatian, and another as a « we code » opposed to the « they code » of French. (Gardner-Chloros 1995 :80)

L'hypothèse que nous avançons dans ce mémoire est que les jeunes de Stanstead considèrent le code-switching comme la variété langagière qui leur est propre (« we-code »). Leur identité linguistique serait donc basée principalement non pas sur l'anglais ou le français mais sur le mode mixte. Pour tester notre hypothèse, nous avons surtout travaillé sur les attitudes face à la variété mixte.¹

¹ Dans ce mémoire, nous avons opté pour le terme code-switching lequel sera défini en détails à la section 2.2.1 mais nous utilisons aussi les termes variété mixte et mode mixte.

Au premier chapitre, nous présenterons la communauté de Stanstead aux niveaux géographique, historique et démographique. Le deuxième chapitre de ce mémoire sera consacré à la présentation des cadres théorique et méthodologique de la recherche. Dans ce chapitre, nous nous sommes concentrée principalement sur les concepts de code-switching et d'attitudes linguistiques.

Afin d'investiguer les attitudes linguistiques des jeunes de Stanstead, nous avons effectué une analyse de contenu d'entrevues réalisées auprès de jeunes de Stanstead. Le chapitre 3 sera donc consacré à présenter cette analyse. Dans un deuxième temps, nous avons bâti un test de réactions au code-switching lequel sera présenté au chapitre 4. Ce test, inspiré du procédé de « matched-guise » élaboré par Lambert pour étudier les attitudes linguistiques, nous a permis de cerner les valeurs appréciatives accordées au phénomène du mélange de langues.

Enfin, le chapitre 6 sera consacré à l'interprétation des résultats obtenus suite à l'application des deux méthodes d'analyse qui seront présentées aux chapitres 3 et 5. Les interprétations seront présentées dans un premier temps de façon spécifique et dans un deuxième temps, dans une optique plus globale.

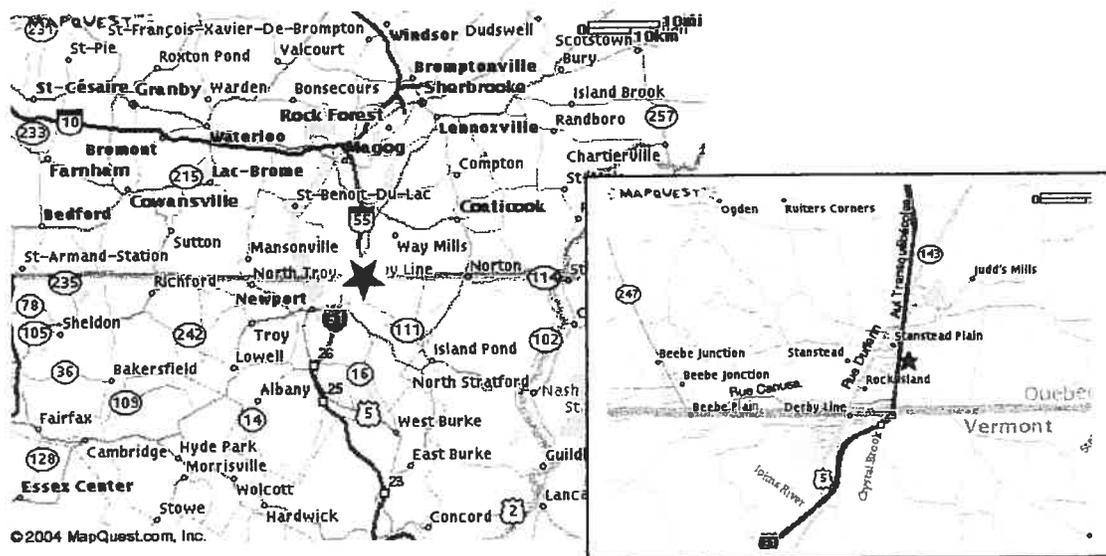
Chapitre 1

Présentation de la communauté

1.1 Emplacement géographique

C'est en 1995 que la ville de Stanstead telle qu'on la connaît aujourd'hui a été créée de la fusion des trois villages : Beebe, Rock-Island et Stanstead. Cette ville des Cantons de l'Est située à environ 20 km de Magog a un emplacement géographique bien particulier du fait qu'elle compte deux postes frontaliers l'un à Beebe et l'autre à Rock-Island. Dans la ville de Stanstead, le côtoiement entre le Canada et les États-Unis est une réalité quotidienne et tangible. La fameuse bibliothèque Haskell ou Haskell Opera House en est l'institution emblématique. Ce bâtiment qui est traversé par la frontière est accessible autant aux Américains qu'aux Canadiens. De plus, lors des concerts dans la salle de spectacles située à l'étage supérieur du bâtiment, l'auditoire se retrouve au Canada et la scène aux États-Unis. Mais ce phénomène n'est pas réservé aux institutions publiques. Certaines maisons privées sont aussi traversées par la frontière. Une autre image bien populaire qui représente Stanstead est la rue Canusa qui tire son nom de la contraction de Canada et USA. Cette rue située à l'entrée du village de Beebe a un côté au Canada et l'autre aux États-Unis.

Graphique 1.1 Carte de Stanstead



1.2 Histoire de la ville

L'histoire des Cantons de l'Est débute vers la fin du 18^e siècle. En fait, le territoire était occupé bien avant cela par des nations autochtones. Au début du 17^e siècle, les Cantons de l'Est n'auraient pas été habités mais auraient plutôt servi de route de passage aux Abénaquis de l'ouest qui occupaient les régions plus au sud. Cependant, vers le milieu du 17^e siècle, les invasions mohawks ont eu pour effet de repousser les populations abénaquies vers le nord soit vers le Vermont et ainsi de rendre plus plausible l'hypothèse d'une fréquentation régulière des Cantons de l'Est par cette population. On sait que dans les conflits qui ont opposé la France et l'Angleterre pour l'obtention du territoire, les populations autochtones ont eu un grand rôle à jouer. Les Iroquois ayant été alliés aux Anglais et les Abénaquis alliés aux Français, les Cantons de l'Est tout comme ce qui sont aujourd'hui les États du New-Hampshire et du Vermont deviendront un terrain stratégique pour faire la guerre (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998). Mais bien que le territoire des Cantons de l'Est ait été fréquenté par les populations autochtones avant l'arrivée des Européens, on ne peut pas parler d'occupation permanente.

Il faudra donc attendre la fin du 18^e et le début du 19^e siècle pour parler d'une occupation permanente dans les Cantons de l'Est. Durant la Guerre d'indépendance des États-Unis, il y a eu une occupation instable de la région par les loyalistes à la Couronne d'Angleterre. C'est avec l'Acte constitutionnel de 1791, qui sépare le haut du bas Canada et qui modifie le système d'attribution des titres fonciers, que le peuplement officiel des Cantons de l'Est fait ses débuts (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998). L'attribution des terres ne se fait donc plus à la française par la seigneurie mais bien à l'anglaise avec son système de cantons. Le premier canton à avoir été concédé est celui de Dunham en 1796.

Nous nous pencherons maintenant sur le canton de Stanstead, dont fait partie la ville du même nom. Ce dernier, concédé légalement en 1800, était déjà habité en 1798. En effet, le système d'attribution des terres ayant été très lent, certains colons américains défrichaient et s'installaient sur les terres illégalement. Comme nous pouvons le constater, à cette époque la frontière était assez perméable. Les Américains avaient avantage à s'installer de façon

permanente sur ces terres car lorsqu'ils en obtenaient la concession, elles étaient beaucoup plus abordables que les terres américaines. Les premiers occupants officiels et permanents du canton de Stanstead arrivaient surtout de petits villages du New-Hampshire, du Massachusset et du Connecticut. Le premier peuplement a donc été effectué surtout par des Américains. Vers 1815 cependant, le canton a connu l'arrivée d'immigrants européens en grande majorité britanniques. Les trois villages de Stanstead Plain, Rock-Island et Beebe Plain (qui formeront plus tard Stanstead) deviennent un endroit très fréquenté. Dès 1824, Stanstead est reliée par service de diligence à des villes telles que Sherbrooke, Montréal, Montpelier (VT) et New-York (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998).

L'image que l'on peut se représenter de Stanstead au 19^e siècle est celle d'une ville habitée par des familles de notables anglophones, souvent d'origine américaines qui y résident de façon saisonnière ou permanente. Cette communauté nouvellement formée ne tarde pas à y installer ses institutions propres. La ville de Stanstead peut d'ailleurs se vanter de posséder le plus vieux journal hebdomadaire du Québec, le Stanstead Journal, qui existe depuis 1845. Une autre institution importante de cette époque et qui existe toujours est le Stanstead College. Cette école fondée en 1872, destinée au départ à éduquer les enfants des familles bourgeoises locales, est maintenant fréquentée par des étudiants de partout dans le monde et par seulement quelques jeunes de Stanstead.

Le peuplement francophone à Stanstead est assez récent. Les archives du Stanstead Journal démontrent d'ailleurs que la présence francophone dans la région de Stanstead au 19^e siècle était bien négligeable. Dans leur livre, Kesteman, Southam et Saint-Pierre (1998) parlent d'une expansion démographique des Cantons de l'Est dans les années 1940-50. Selon les données que nous avons amassées lors des entrevues, il semblerait que cette expansion ait été majoritairement composée de francophones. À Stanstead, cette nouvelle population se concentrait surtout dans les campagnes avoisinant la ville. À cette époque, les familles anglophones du 19^e siècle commençaient à délaisser la ville laissant derrière eux de grandes maisons qui seraient alors rachetées par les médecins ou les notaires ou données au Stanstead College et transformées en maisons de professeurs. Mais le départ de ces familles ne s'est pas traduit par la disparition des anglophones à Stanstead.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, la nouvelle population francophone à Stanstead semblait favoriser l'établissement à la campagne. Cependant, la reprise économique de l'après-guerre a vu naître plusieurs nouvelles usines. C'est aussi à cette époque que l'industrie du granit a connu son premier essor. À Stanstead, plusieurs usines, dont la plus importante était sans doute la Butterfield qui se spécialisait dans les outils de précision, avaient besoin de main-d'oeuvre. Les francophones étaient donc aussi appelés à travailler dans ces usines et c'est à cette époque que le côtoiement direct entre francophones et anglophones à Stanstead s'est installé. Dans les témoignages des entrevues du corpus 2003 auprès des soixante ans et plus, ceux-ci mentionnaient que la langue principale du travail dans ces années, et principalement à la Butterfield, était l'anglais. Phénomène qui semble d'ailleurs avoir été très répandu à travers la province de Québec. Il faudra donc attendre la fin des années soixante-dix pour voir le français prendre plus d'importance non seulement au Québec mais aussi dans la ville qui nous intéresse.

Les lois linguistiques au Québec ont fait couler beaucoup d'encre et loin de nous l'idée d'en faire ici l'historique. Cependant, nous ne pouvons passer à côté de la loi sur la langue du travail puisque selon les gens de Stanstead, et cela semble logique à quiconque connaît les faits, cette loi aurait comme conséquence le déclin de Stanstead. Dans les années cinquante, et ce jusque dans les années soixante-dix, Stanstead était une ville prospère. Elle était d'ailleurs reliée à Newport et à Sherbrooke par un autobus qui faisait plusieurs trajets par jour. Une personne sur dix dans la ville était employée par une compagnie d'outillage de métal, la Butterfield. Cette compagnie qui opérait directement sur la frontière avait une partie aux États-Unis et une autre au Canada. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la langue du travail à la Butterfield était l'anglais. En 1977, le gouvernement du Québec adopte la loi 101 qui oblige les entreprises de plus de 50 employés à se franciser et qui fait du français la langue officielle du travail. En 1981, la Butterfield annonce la fermeture de son usine du côté canadien et son déplacement à Smith's Falls en Ontario. Les employés qui ont suivi la compagnie étaient les plus jeunes, les plus vieux ayant pour la plupart pris des retraites anticipées. La fermeture de cette usine a eu pour effet le départ de beaucoup de personnes et la plupart des gens interviewés, indépendamment de leur groupe d'âge, en parlent comme

d'un très dur coup pour la ville et pour ses gens. Mais d'un autre côté, cette fermeture a aussi permis à l'industrie du granit de prendre l'envol qu'elle avait déjà entamé et ainsi redonner vie à cette ville. La ville de Stanstead vit maintenant de cette industrie qui est toujours en expansion. La plupart des jeunes qui veulent rester dans la ville sont surtout employés dans des compagnies de transformation du granit, mais aussi dans les quelques carrières d'où on extrait directement cette matière première.

1.3 Données démographiques

Dans la présentation de la communauté, il nous semble important d'en dresser un portrait démographique. Les statistiques que nous utiliserons dans cette section ont été tirées des données du recensement de 2001 effectué par Statistique Canada². Pour ne pas nous éloigner du sujet qui nous intéresse, notre attention sera portée sur les données qui concernent les langues.

Lors du recensement de 2001, la ville de Stanstead comptait 2995 habitants, affichant une baisse de la population de 3,8% en comparaison avec les données de 1996. Dans le recensement de 2001, on nous donne les statistiques concernant la ou les *première(s) langue(s) parlée(s) et encore comprise(s)*. Selon ces statistiques, environ 52% de la population aurait appris l'anglais seulement comme première langue, environ 46% aurait appris le français seulement et une toute petite partie de la population, soit un peu moins de 2%, aurait appris les deux langues en même temps.³

Une des caractéristiques concernant la langue qui semble le mieux refléter la réalité de Stanstead est celle qui concerne la *langue utilisée le plus souvent au travail*. Dans cette catégorie, on constate que l'anglais (49%) est plus utilisé au travail que le français (36%), chose que l'on avait déjà constatée lors des entrevues de notre enquête ainsi que lors de fréquentes visites autant dans les commerces que dans les usines de granit. Autre fait

² www.statcan.ca

³ Nous croyons que les pourcentages reliés à la question de la première langue parlée et encore comprise ne sont pas représentatifs du nombre de familles mixtes. Lors des trois années de terrain, nous nous sommes penchés sur cette question et nous croyons qu'il y a plus de deux pour-cents de la population qui provient de familles mixtes mais aucune des questions du recensement concerne directement cet aspect démographique.

intéressant : 15% de la population active a déclaré l'anglais et le français comme langues les plus utilisées au travail. Ce qui devient plus intéressant est de comparer ces données avec celles du reste du Québec où seulement 12% utilisent le plus souvent l'anglais, 81% le français et seulement 2,7% utilisent les deux langues (Statistique Canada, recensement de 2001)

Pour ce qui est de la distribution de la population selon l'âge, 32% ont moins de 25 ans, 38% ont entre 25 et 55 ans et 31 % ont plus de 55 ans. Pour comparer avec les données du Québec, on voit que 30% de la population est âgée de moins de 25 ans, que 45% a entre 25 et 55 ans et que la population de plus de 55 ans représente 25% de la population totale. On peut donc constater qu'à Stanstead, la population est un peu plus vieillissante que dans le reste du Québec. Aussi, lors des entrevues que nous avons réalisées dans le cadre du projet de recherche, on a souvent entendu qu'il y avait beaucoup de personnes âgées dans la ville et que la population qui avait 20 ans lors de la fermeture de la Butterfield en 1980 avait eu tendance à quitter la ville pour trouver du travail ailleurs. Il n'en reste pas moins que la population de jeunes à Stanstead est plus élevée de 2% en comparaison avec les données du Québec. Le groupe d'âge qui nous intéresse dans cette recherche ne semble donc pas avoir été touché par cet exode.

1.4 Le bilinguisme à Stanstead

La présentation de la communauté de Stanstead ne va pas sans une section sur le bilinguisme. Tel que nous avons pu le déceler par les sections précédentes, le côtoiement entre les anglophones et les francophones fait partie du quotidien des gens de Stanstead. Le contact entre les deux groupes linguistiques se produit dans toutes les sphères de la vie publique. Par exemple, il ne semble pas y avoir de secteurs d'emplois réservés à un groupe en particulier. Nous savons d'ailleurs que les emplois de services se doivent d'être remplis par des gens parfaitement bilingues. Un aspect qui nous a aussi frappé est l'affichage bilingue dans la ville. L'exemple qui est souvent relaté est la pancarte où il est inscrit « glace-danger-ice » ou celle qui porte la mention « touage-zone-tow ».

Le côtoiement entre les anglophones et les francophones semble être de plus en plus fréquent. Un bon exemple pour illustrer ce phénomène est la présence depuis quelques années d'un Centre de la petite enfance qui accueille autant les francophones que les anglophones. Un autre phénomène dont les gens de Stanstead parlent beaucoup est la présence d'enfants anglophones à l'école primaire francophone (le contraire n'est bien sûr pas possible vu les lois linguistiques au Québec). Ces deux phénomènes que nous venons d'exposer tendent selon nous à réduire le clivage qui existait au niveau du bilinguisme des deux groupes linguistiques. Selon beaucoup de gens à Stanstead, les anglophones, contrairement à ce qui se passait auparavant, semblent plus intéressés à apprendre le français, rétablissant ainsi l'équilibre du bilinguisme entre les communautés.

Le contact entre francophones et anglophones à Stanstead n'est pas non plus réservé à la sphère publique il s'étend aussi à la sphère privée. Une des caractéristiques des gens de la ville qui nous avait frappée est la présence importante de familles mixtes. Lors des terrains du projet de recherche dont nous avons parlé en introduction, nous nous étions d'ailleurs concentrés sur ces familles. Nous avons donc interviewé plusieurs personnes qui avaient épousé une personne de l'autre groupe linguistique ou qui étaient issues de ces familles afin d'en connaître davantage sur les dynamiques linguistiques dans la sphère privée. Ce qui ressortait nettement de ces entrevues était la grande utilisation du mélange de l'anglais et du français lors des conversations entre intimes, et ce autant en famille qu'entre amis.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique

La présentation de la communauté montre l'importance du bilinguisme à Stanstead. Lors des trois étés que nous avons passé sur le terrain, nous avons pu observer et investiguer plus en détails la question du contact de langues dans cette communauté. Un des aspects qui a retenu notre attention est la présence du mélange du français et de l'anglais dans les conversations. Ce phénomène de code-switching est d'ailleurs assez fréquent et a beaucoup été étudié dans les communautés bilingues. Nous savons grâce à la littérature sur le sujet que le code-switching est souvent perçu négativement par ceux qui le pratiquent, étant souvent associé à un manque de compétence langagière. Dans ce chapitre, nous nous appliquerons à définir les concepts de code-switching et d'attitudes que nous utiliserons tout au long de ce mémoire.

2.1 Le bilinguisme

Tel que mentionné dans l'introduction, Milroy et Muysken (1995) soulignent que depuis la deuxième guerre mondiale, le monde tend à devenir de plus en plus multilingue, les communautés minoritaires sortant de l'isolement et devenant de plus en plus bilingues. Depuis les années soixante, on a vu un intérêt grandissant pour les études sur les langues en contact dans divers domaines touchant la linguistique. Un des phénomènes reliés au bilinguisme est l'alternance d'une langue à l'autre dans une conversation. Cette pratique linguistique communément appelée le code-switching a été le centre d'intérêt de plusieurs études dans les communautés bilingues. Depuis les dernières années, la nouvelle tendance vise à étudier l'effet des relations entre les groupes sur ce mode de communication. Nous savons que l'utilisation différentielle du code-switching dans diverses communautés peut être due à des différences de perception des groupes en contact, à des tensions entre les groupes ou encore aux attitudes face à ce mode de parler.

2.2 Le code-switching

2.2.1 Définition du concept

Comme l'explique Gardner-Chloros dans une revue de la littérature sur le sujet, le terme « code-switching » connaît une multitude de définitions. Les chercheurs qui ont travaillé sur le sujet ont différentes définitions du terme selon l'approche qu'ils utilisent (Gardner-Chloros 1983). Dans son livre, Donald Winford (2003) parle aussi de cette difficulté d'atteindre un consensus quant à la définition de ce concept. Ce dernier auteur part de la définition très englobante de Grosjean « *the alternate use of two or more languages in the same utterance or conversation* » (Grosjean 1982 :145). Il explique ensuite les critères de divers auteurs pour distinguer certains phénomènes du code-switching. Dans sa thèse de doctorat, Raquel Casesnoves-Ferrer (2001) expose de façon extensive les difficultés de définir le phénomène.

La terminologie associée au code-switching ne fait pas non plus l'unanimité. « *Researchers, however, don't always agree on precisely what kinds of alternation should be included under the designation « code-switching »* » (Winford 2003 :102). Le code-switching, qui est généralement traduit en français par l'alternance codique ou l'alternance de code, est souvent perçu comme le phénomène d'interférence qui est le plus représentatif du bilinguisme d'une communauté. Le bilinguisme est d'ailleurs une condition essentielle au code-switching. On entend ici par interférence l'insertion d'une langue dans le discours mené en une autre langue. Ce concept d'interférence ne fait d'ailleurs pas l'unanimité dans la littérature. Dans le présent travail, nous l'utiliserons afin de définir l'alternance de code par la négative, c'est une interférence qui n'est ni un calque ni un emprunt. Dans le calque et l'emprunt, on importe dans une langue des éléments de l'autre; mais dans le code-switching les deux systèmes linguistiques se côtoient également (Gumperz 1982). Certains auteurs utilisent cependant le terme d'interférence pour désigner ce que l'on appellera ici le calque. D'ailleurs

les uns incluent les phénomènes de calque et d'emprunt dans le code-switching et les autres l'excluent. (Winford 2003)

Le calque est étroitement lié à la traduction. On reconnaît généralement deux types de calques : le calque de forme et le calque de sens. Le calque de forme consiste à copier une forme existante dans la langue Y et à en traduire les mots dans la langue X. Le calque de sens copie une idée de la langue Y et la traduit dans la langue X. Les calques sont très répandus chez les locuteurs d'une langue seconde.

Il existe aussi deux types d'emprunts: les emprunts intégrés et les emprunts non intégrés.

On parle d'emprunts intégrés lorsqu'un mot de la langue Y est intégré à la structure de la langue X. C'est le cas dans le français québécois quand on emprunte des mots à l'anglais et qu'on leur donne une structure française. Prenons pour exemple les verbes très utilisés, « braker » et « freaker ». On remarque ici l'intégration des verbes au premier groupe de la conjugaison française, soit les verbes en « er ». On parle d'emprunts non intégrés lorsqu'un mot de la langue Y est utilisé comme tel dans la langue X. Pour garder l'exemple du français parlé au Québec, on utilise des mots comme *cute* (prononcé [kjUt]) ou *t-shirt* (prononcé [ti]ðʁt]. L'inclusion de tels emprunts parmi les manifestations du code-switching ne fait pas l'unanimité. Selon Winford (2003) , certains considèrent que tous les mots de langue Y utilisés seuls dans la langue X peuvent être considérés comme des emprunts et ainsi le code-switching serait plutôt réservé à des segments de phrases. Nous croyons, et c'est ce qui sera considéré dans ce travail, que certains mots isolés d'une autre langue utilisés dans la langue X peuvent être considérés comme un code-switching. Bien sûr, il n'est pas facile de départager l'emprunt du code-switching. Pour ce faire, nous utiliserons le premier critère de Winford (2003) soit le degré d'usage par les monolingues. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 4 lors de la présentation du test de réaction ainsi que dans l'interprétation des résultats au chapitre 6.

Comme dans le cas du calque et de l'emprunt, il existe différents types de code-switching. Gumperz fait une distinction entre le code-switching situationnel et le code-switching conversationnel. Le premier représente un changement de langue lorsque le sujet change et

qu'une nouvelle langue devient plus appropriée. Le second est réalisé dans la même unité de conversation sans qu'il y ait de raisons pour ce changement (par exemple changement d'interlocuteur ou de sujet).

Les différents types de code-switching ont aussi fait l'objet de plusieurs définitions. Nous parlerons de la distinction qui nous vient de l'approche grammaticale de Poplack, celle entre « smooth » et « flagged ». Le « smooth code-switching » est celui que Poplack a observé plus fréquemment chez les Porto-Ricains de New York. Ce type de code-switching mélange les deux langues de façon tout à fait banale. Le changement de langue s'effectuera à l'intérieur d'une phrase et respectera les structures des deux langues en contact. Le « flagged code-switching » consiste plutôt à attirer l'attention sur le changement de langue linguistiquement ou métalinguistiquement. Ce type de changement de langue a été observé aussi par Shana Poplack dans une étude qu'elle a menée sur le code-switching dans la région de Ottawa-Hull. Cette dernière a remarqué que, dans cette région, ses interviewés avaient moins tendance à changer de langue sans en avertir leur interlocuteur. En entrevue, on observe donc une certaine distance par rapport à l'alternance de code au sein de la population d'Ottawa-Hull, tandis que ce phénomène passe plus inaperçu chez les Porto-Ricains de New-York. Cette différence sera commentée plus en détails en 2.3.2.2.

Une autre distinction qui est souvent utilisée est celle entre code-switching intra et interphrastique. L'alternance de code peut donc se produire à l'intérieur d'une phrase ou entre deux phrases. Cette distinction reçoit des critiques en ce qui concerne la difficulté d'application du concept. Un code-switching serait considéré intra-phrastique lorsque le changement de langue se fait dans un contexte grammatical dense, par exemple entre un nom et un verbe (Cheshire et Gardner-Chloros 1997). Mais comme le faisaient remarquer Milroy et Milroy (1985), cette notion inspirée de l'écrit ne nous renseigne pas nécessairement sur la structure de la langue orale (Cheshire et Gardner-Chloros 1997).

Cette dernière distinction a toutefois été très utilisée dans les études sur le code-switching. Poplack fait remarquer que les bilingues les plus compétents vont avoir plus tendance à

alterner à l'intérieur d'une phrase (code-switching intra-phrastique). Casesnoves-Ferrer cite Poplack à cet effet :

« It is also striking that precisely those switch types which have traditionally been considered most deviant by investigators and educators, those which occur in a single sentence, are the ones which require the most skill. » (Poplack 1980 :615) (Casesnoves-Ferrer 2001 :203)

2.2.2 Revue de la littérature

Les études sur le code-switching ont débuté dans les années 1970 avec le développement de l'ethnographie de la communication élaborée par Gumperz. Le but principal de ces études était de faire ressortir les fonctions sociales du code-switching en répondant à la question : pourquoi changer de langue dans la conversation? Les chercheurs y voyaient une stratégie pour influencer les relations interpersonnelles. Cette approche a été très fructueuse et continue de l'être comme en témoignent les travaux de Monica Heller, Peter Auer et Carol Myers-Scotton (Myers-Scotton 1997).

Durant les années 1980, les études sur le code-switching ont pris un nouvel envol avec des recherches selon l'approche grammaticale. Cette approche développée principalement par Poplack s'intéressait d'abord aux contraintes morphosyntaxiques du code-switching en prenant en compte par exemple l'endroit dans la phrase où le changement de langue intervient. (Myers-Scotton 1997). Cette dernière approche a eu pour effet de construire une grammaire du code-switching et de faire de ce phénomène un sujet d'étude en soi. Outre Poplack, on compte parmi les auteurs privilégiant cette approche Bentahila et Davies ainsi que Gardner-Chloros (Myers-Scotton 1997).

Il est bon de noter que plusieurs auteurs oscillent entre les différentes approches et que celles-ci ne sont pas dissociables les unes des autres puisqu'elles font toutes état du même phénomène : le code-switching. Nous croyons aussi qu'il est important de prendre en considération plusieurs aspects mis en évidence par différentes approches dans l'étude du choix des langues dans la conversation.

Depuis les années 1990, une nouvelle tendance aborde le code-switching en tant que reflet de la dynamique inter-groupes dans la société. On peut penser par exemple à des études comme celle de Treffers-Daller à Bruxelles ou à celles de Bentahila et Davies dans le cas du Maroc (Myers-Scotton 1997). Cette dernière tendance veut inscrire les recherches sur le code-switching dans le champ d'étude plus large des communautés bilingues. La compréhension de la dynamique langagière des communautés devient donc importante pour comprendre l'utilisation de cette forme de parler (Myers-Scotton 1997).

2.2.3 Méthodes d'analyse

Le code-switching est une forme de parler qui est spécifique aux individus bilingues. On parle ici d'individus puisqu'il n'est pas seulement propre aux communautés bilingues. Par exemple, deux individus bilingues dans une communauté monolingue peuvent faire du code-switching. Cependant, il devient la forme de parler d'une communauté quand celle-ci est majoritairement bilingue. Ce phénomène a d'ailleurs été beaucoup étudié dans des communautés où l'on observe un bilinguisme généralisé.

Le code-switching a longtemps été perçu comme un phénomène relié à la mort des langues. On voyait dans le code-switching l'influence d'une langue sur une autre, une étape qui s'inscrivait dans le processus d'assimilation linguistique. De nos jours plusieurs auteurs tendent à voir dans le code-switching une forme d'utilisation de deux langues par les bilingues compétents (Gardner-Chloros 1995). Ce qui renverse l'image de son association à l'incompétence dans chacune des deux langues (Milroy et Muysken 1995). Dans son article de 1980, Poplack commente la définition du bilingue idéal selon Weinreich (1953). On voit dans cette définition que le bilingue qui alterne d'une langue à l'autre selon les sujets et donc de façon interphrastique (voir 2.2.1) est bien mieux perçu que celui qui change de langue à l'intérieur d'une même phrase (Poplack 1980). Selon Milroy et Muysken (1995), les études de Gumperz ont grandement aidé à voir le code-switching non plus comme un déficit mais comme une ressource additionnelle de stratégie interactionnelle. Ce dernier dans *Language and social identity* (1982) fait la distinction entre la « old » et la « new ethnicity ». Dans la

« new ethnicity », qui se crée davantage pour des raisons de distinction sociale et politique que territoriale, « *[n]ew communicative strategies are created based on the juxtaposition of the two sets of forms which symbolize not only group membership but adherence to a set of values* » (Gumperz 1982 :6). Ces conventions sont indépendantes de l'une ou l'autre des langues et agissent comme marqueur de l'identité du groupe.

Nous avons vu que depuis les années 1990, on étudie le code-switching comme phénomène linguistique reflétant les tendances sociales. L'aspect identitaire devient alors bien important dans ces études. Comme l'écrit Penelope Gardner-Chloros dans une vision créolisante du phénomène, « *Any mixture sooner or later is associated with a new identity* » (Gardner-Chloros 1995 :69). Pour sa part, Poplack considère que : « *Community members themselves appear to consider various bilingual behaviours to be defining features of their identity* » (Poplack 1980: 588)

Le fait que le code-switching ait été perçu en terme de fautes par la communauté scientifique n'est pas étonnant. Certaines études sur les attitudes face à cette forme de parler ont démontré que les locuteurs bilingues eux-mêmes considéraient ce moyen de communication de façon négative. « *Nevertheless, in practically all the communities where switching and mixing of languages occurs it is stigmatized.* » (Romaine 1995: 5). Il n'est donc pas surprenant que plusieurs études sur le code-switching aient rencontré le même problème, soit celui de la difficulté d'accès à ce type de conversation. Nous savons que le code-switching est un phénomène qui survient surtout dans l'intimité, dans une conversation avec des personnes qui partagent les mêmes codes. Nous irons plus loin en ajoutant à la connaissance de ces mêmes codes, le partage d'un même répertoire culturel associé à ce mode de discours. C'est pourquoi les chercheurs qui ont voulu enregistrer des conversations en mode mixte ont dû faire appel à certaines méthodes. Par exemple, dans son étude sur les Porto-Ricains à New-York, Poplack a choisi des interviewers faisant partie de la communauté.

2.3 Les attitudes linguistiques

2.3.1 Définition du concept

L'attitude est un concept qui a tout d'abord été développé en psychologie. Il est défini comme une prédisposition à l'action. Allport donne une définition qui semble être bien acceptée dans le domaine:

« An attitude is a mental and neural state of readiness, organised through experience, exerting a directive or dynamic influence upon the individual's response to all objects and situations with which it is related. »(Allport 1954 :45)

Cette définition qui nous vient du courant mentaliste a tout d'abord été utilisée dans le champ de l'étude des liens entre la langue et la société par Agheyisi et Fishman (1970), Giles, Hewstone et Ball (1983) ainsi que par Gardner (1982) pour citer les principaux. Casesnoves-Ferrer se l'approprie également dans sa thèse. Partant de cette définition, elle perçoit les attitudes *« comme des construits hypothétiques occupant une position intermédiaire entre un objet ou stimulus et une réponse observable à ce stimulus »* (Casesnoves-Ferrer 2001 :217).

Le concept d'attitudes linguistiques vient de la psychologie sociale du langage. Cette sous-discipline, dont Lambert est le pionnier, *« relie le comportement individuel à son contexte social immédiat. »* (Laur 2001 :67). Dans une revue de la littérature sur le contact linguistique, Rosita Rindler Schjerve (1990 :11) écrit que: *« Les opinions sont partagées à propos de la définition de l'attitude comme concept mentaliste ou behavioriste »*. Certains auteurs, comme Elke Laur (2001) préféreront utiliser la définition behavioriste de l'attitude donnée par Preston (1989 :50): *« Hearers of language respond to the personal, ethnic, national, gender, class, role, age and other identities of speakers. Such responses are language attitudes. »* Dans leur article, Ryan, Giles et Sebastian (1982 :7) donnent une définition très générale du concept d'attitude linguistique: *« « Language attitude » will be taken in a broad, flexible sense as any affective, cognitive or behavioural index of evaluative reactions toward different language varieties or their speakers. »*

Cette définition de Ryan, Giles et Sebastian tente de rassembler les définitions déjà en place. Non seulement ce concept d'attitudes linguistiques est l'objet de plusieurs définitions mais les applications que les chercheurs en font varient aussi d'une étude à l'autre et d'une approche à l'autre. Nous verrons dans la prochaine section quelques utilisations qui ont été faites de ce concept.

2.3.2 Revue de la littérature

2.3.2.1 La psychologie sociale du langage

Les premières études sur les attitudes linguistiques ont été effectuées par Lambert (1960) et se situent dans le domaine de la psychologie sociale du langage. Lambert et ses collaborateurs ont tout d'abord voulu mettre sur pieds un procédé qui leur permettrait de faire ressortir de façon détournée les attitudes associées aux langues en contact au Québec, soit le français et l'anglais. Le procédé qu'ils utilisaient est celui que l'on appelle en français le locuteur masqué (en anglais *matched-guise*). Cette méthode, que nous expliquerons plus en détails en 4.1, a été utilisée dans plusieurs autres études et par plusieurs autres auteurs tant issus de la psychologie sociale du langage que de la sociolinguistique.

Également inspirée de la psychologie sociale du langage, la théorie de la vitalité ethnolinguistique proposée par Giles, Bourhis et Taylor (1977) vise à « *expliquer et analyser les facteurs socio-structuraux qui affectent la force des groupes ethnolinguistiques (...) et déterminent à long terme les probabilités de leur maintien et de leur survie en tant qu'entité active et distincte* » (Casesnoves-Ferrer 2001 :226). Cette théorie inclut par exemple des concepts tels que celui de l'accommodation linguistique et de l'identité ethno-linguistique définis par Tajfel (Rindler Schjerve 1990).

Comme le mentionne Casesnoves-Ferrer (2001), une autre approche importante qui a découlé des recherches en psychologie sociale du langage est celle qui entoure l'acquisition des langues secondes. Dans ces études, l'attitude linguistique est considérée comme très

importante dans l'apprentissage d'une deuxième langue. Elle l'est d'ailleurs plus que l'aptitude (Gardner 1982). Dans cet article, Gardner montre que les attitudes positives face à une langue vont faciliter l'apprentissage de celle-ci. L'auteur fait aussi la distinction entre les motivations intégrative et instrumentale. La première étant celle qui pousse à l'apprentissage d'une langue pour des raisons d'intégration dans un groupe linguistique, l'autre étant l'avantage social et socio-économique qui pousse l'individu à apprendre une langue. Par exemple, les meilleures possibilités d'emplois.

Ces deux types de motivations qui avaient été d'abord proposés par Lambert donnent des résultats différents quant aux attitudes linguistiques. Sur ce, Gardner écrit :

« The results suggest that students who indicate an integrative orientation are generally more motivated to learn the second language, have more favourable attitudes toward the other community and are more proficient in the second language than those who are instrumentally oriented. » (Gardner 1982 :134)

Une autre distinction que fait Lambert et qui sera aussi reprise, entre autres, par Landry et Allard, est celle entre bilinguisme additif et soustractif. Ces deux types de bilinguisme se réfèrent aux contextes de communautés majoritaires et minoritaires. Les membres des communautés linguistiques majoritaires qui apprennent une deuxième langue bénéficient d'un bilinguisme additif tandis que celui des communautés minoritaires est soustractif. Les qualificatifs additif et soustractif font ici référence aux enjeux auxquels font face les différents groupes. Par exemple, en apprenant la langue de la majorité, le membre du groupe minoritaire peut être vu comme faisant un pas vers l'assimilation. Aussi, le choix d'apprendre la langue s'effectue dans le cas du membre de la communauté majoritaire tandis que celui de la communauté minoritaire devient bilingue par obligation.

2.3.2.2 La sociolinguistique

Bien que la sociolinguistique n'ait pas fait des attitudes linguistiques un domaine de recherche privilégié, elle n'a toutefois pas manqué de considérer l'importance de ces dernières dans les changements linguistiques. Dans les années 1960, alors que Lambert

faisait ses premières études sur les attitudes, Labov étudiait le parler de la communauté de Martha's Vineyard. Dans cette étude, ce dernier avait observé que les attitudes face à l'île, par exemple l'envie d'y rester ou d'en partir, avaient une influence sur le parler des gens de cette communauté (Laur 2001).

Dans sa thèse, Elke Laur (2001) présente deux autres études, celles-ci dans la même tradition variationniste que celle de Labov. Ces études menées par Shana Poplack sont d'autant plus intéressantes qu'elles relient le code-switching et les attitudes. Elles montrent que les deux communautés, celle des francophones de la région d'Ottawa-Hull et des Porto-Ricains de New-York, présentent deux types de code-switching différents. Poplack, en comparant ses données, démontre qu'il existe une différence dans les attitudes reliées au code-switching. La première communauté où le code-switching est généralement souligné (« flagged ») perçoit l'alternance de code comme un écart de la norme. De marquer le code-switching devient donc une manière de montrer que l'on est conscient de sa faute et en quelque sorte de s'en excuser. La différence dans les manières d'alterner d'une langue à l'autre serait donc reliée à des attitudes différentes partagées par la communauté envers ce mode mixte de communication.

Après avoir présenté ces deux études, Elke Laur conclut :

« Ces deux études (Poplack et Labov) de la recherche sociolinguistique démontrent donc que les attitudes linguistiques, i.e. l'ensemble des jugements, évaluations et opinions sur les langues et variétés de langue, sont un facteur indissociable de l'aspect social de tout parler. Elles influent sur le comportement linguistique ou peuvent même le déterminer jusqu'à un certain degré. » (Laur 2001 : 74)

Plusieurs autres études en sociolinguistique ont aussi tenu compte de l'importance des attitudes sur le comportement linguistique. Par exemple, dans les études inscrites dans le domaine assez vaste des « gender studies » et qui font des différences sexuelles dans le langage leur sujet d'étude, on a observé que certaines différences entre le parler des hommes et des femmes pouvaient être dues à des différences dans les attitudes des deux groupes (Hill 1998, Gal 1978, Ulrich 1992). C'est le cas de l'étude de Jane Hill dans une

communauté du Mexique. Celle-ci démontre que les hommes ont plus tendance à conserver la langue ancestrale puisqu'ils ont des attitudes plus conservatrices. De l'autre côté, les femmes ont plus tendance à utiliser l'espagnol (la langue urbaine) puisqu'elles ont des attitudes favorables à l'urbanisation et, par la même occasion, à l'émancipation de la femme que cette nouvelle vie permet (Hill 1998). D'ailleurs, la pionnière dans ce domaine, Susan Gal avait trouvé le même canevas à Oberwart quand les jeunes femmes laissaient de côté le hongrois pour se tourner vers la langue de la majorité, l'autrichien (allemand). L'auteure avait trouvé que la différence dans l'utilisation des langues des jeunes hommes et des jeunes femmes était due à des attitudes différentes envers chacune des langues en contact (Gal 1978).

2.3.3 Méthodes d'analyse des attitudes

Comme le souligne Suzanne Romaine, une des difficultés auxquelles font face les études sur les attitudes réside dans la transposition de la notion d'attitudes du domaine subjectif au domaine de l'objectif, du mesurable (Romaine 1995 :288). Il est bon de noter que l'article de référence sur cette question est celui de Agheyisi et Fishman (1970). Bien que cet article ait le désavantage d'avoir été écrit il y a longtemps, il demeure encore consulté puisqu'il présente une très bonne description des différentes méthodes de collecte de données dans le domaine des études sur les attitudes. Un autre article, celui-ci de Ryan, Giles et Sebastian, est un peu plus récent mais reste bref dans son explication des méthodes de recherche. Je me baserai donc sur les deux thèses récentes de Casesnoves-Ferrer et Laur pour faire un survol des différentes méthodes utilisées dans les recherches sur les attitudes. Nous identifierons donc trois catégories de méthodes de collecte de données qui ont été utilisées pour investiguer les attitudes linguistiques, soit les analyses de contenu, les méthodes directes et les méthodes indirectes (Ryan, Giles et Sebastian(1982), Giles, Hewstone et Ball (1983), Laur (1994 et 2001)).

La première catégorie méthodologique que nous allons présenter est la technique directe de collecte de données. Cette technique consiste à enquêter par le biais d'un questionnaire comportant des questions explicites sur les attitudes linguistiques. Le questionnaire peut être

administré au moyen d'entrevues ou par le répondant lui-même. Cette méthode de collecte de données, bien que très efficace pour rejoindre le plus de répondants possible, fait toutefois l'objet de plusieurs critiques. Tout d'abord, dans les questions administrées par le biais des entrevues, l'interviewer peut, dans sa façon de poser des questions, affecter les réponses (Laur 2001). En ce qui concerne l'auto-administration du questionnaire, cette technique comporte aussi des failles méthodologiques puisqu'on ne peut pas gérer l'administration du questionnaire. Par exemple, un répondant peut décider de poser les questions à son groupe d'amis ou de faire répondre quelqu'un d'autre à sa place.

Bien que ces critiques concernent l'aspect méthodologique, la principale d'entre elles concerne la validité des résultats. Les réponses données par les répondants peuvent souvent être biaisées, donnant, plutôt que les opinions personnelles, celles acceptées socialement. Sur ce sujet, Elke Laur (2001 :79) rapporte que « *les réponses biaisées des interviewés sont le point le plus difficilement contournable dans les recherches utilisant des questionnaires (ouverts ou fermés)* ». Afin de démontrer ce point, elle utilise un exemple tiré de Bourdieu (1980) qui dit que les gens auront plus tendance à répondre qu'ils aiment les valse de Strauss plutôt que Dalida. Bien évidemment, si cette méthode est encore utilisée, c'est qu'il existe des moyens pour contrer cette difficulté. C'est pourquoi l'élaboration du questionnaire est l'étape primordiale de cette technique. Les questions doivent être soigneusement conçues afin de contourner « *les éventuels écarts ou incohérences de certaines réponses* » (Laur 2001 :80). Comme il a été mentionné ci-haut, le principal avantage de cette méthode est qu'elle permet de construire un corpus de grande envergure. Cette méthode est donc privilégiée dans des études de type sociologique.

Les deux autres catégories dont nous avons parlé au premier paragraphe de cette section seront présentées dans le chapitre suivant soit à la section 3.1 pour l'analyse de contenu et à la section 4.1 pour la méthode indirecte. Ce sont d'ailleurs ces deux catégories d'analyse qui ont été utilisées pour accéder aux attitudes des jeunes dans le cadre de cette recherche.

Chapitre 3

L'analyse de contenu

Tel que nous l'avons mentionné au chapitre précédent, le code-switching suscite souvent des attitudes négatives par ceux qui le pratiquent. Cependant, lors du premier terrain de recherche, lequel avait été consacré à la vision des jeunes de Stanstead, nous avons eu l'impression contraire. Il nous avait alors semblé que les jeunes démontraient une perception plus positive du mélange de langues que ce que nous retrouvions dans la littérature. C'est pourquoi nous avons décidé de faire une analyse de contenu des entrevues effectuées lors du terrain 2001 afin d'en faire ressortir les attitudes face au mélange de langues et ainsi voir si elles sont plus positives à Stanstead que dans d'autres communautés bilingues.

3.1 Présentation de la méthode

3.1.1 Fondements méthodologiques

L'analyse de contenu constitue une méthode d'accès aux attitudes linguistiques à laquelle nous avons eu recours dans notre recherche. Les différentes méthodes d'analyse de contenu relevées par Agheyisi et Fishman (1970) sont l'autobiographie, l'observation et l'étude de cas. Cette catégorie inclut aussi les documents issus de l'observation participante (Ryan, Giles et Sebastian 1982). Cette méthode de collecte de données consiste à s'informer sur les attitudes de la communauté face à la langue ou aux langues qu'elle utilise au moyen de documents publics. Ceux-ci peuvent être autant des documents gouvernementaux, des manuels scolaires, des articles de journaux que des documents audio-visuels (Laur 2001). Selon Giles Hewstone et Ball (1983), cette approche méthodologique est privilégiée non pas par les psychologues du langage mais plutôt par des travaux sur la représentation sociale. Ces auteurs citent en exemple l'étude de Kramarae (1981) (voir aussi 1982) sur les attitudes envers les femmes à travers l'exploration entre autres de documents télévisés.

Ce qu'il est important de retenir de cette méthode, c'est qu'elle n'implique pas d'informateurs avisés. Les documents qui sont utilisés pour en faire l'analyse n'ont pas été

créés dans le but d'accéder aux attitudes comme c'est le cas pour les méthodes directes (voir section 2.3.3). Donc, cette méthode implique que les attitudes soient inférées par le chercheur (Laur 2001). Par conséquent, celui-ci se doit de faire une lecture objective à l'aide d'une grille d'interprétation bien établie.

Dans la prochaine section, nous verrons comment nous avons procédé afin de faire ressortir les attitudes qui nous intéressent dans ce travail, soit celles qui concernent le mélange de langues chez les jeunes de Stanstead.

3.1.2 Méthode d'analyse

Comme nous l'avons mentionné en 3.1.1, l'analyse de contenu implique l'inférence d'attitudes de la part du chercheur à partir de documents qui ne suscitaient pas l'expression d'attitudes au départ. Tel est bien le cas dans notre recherche, puisque nous avons dégagé le contenu pertinent d'entrevues effectuées chez des jeunes de moins de 30 ans lors du terrain de l'été 2001 du projet de recherche *Granit, frontière et identité : le cas de Stanstead dans les Cantons de l'Est*. Nous présenterons ces documents de façon plus détaillée en 3.2.

Le fait de prendre les entrevues comme point de départ n'est pas spécifique aux analyses de contenu. L'expression d'attitudes linguistiques était un objectif avoué de la grille d'entrevue développée pour notre enquête à Stanstead. Or le contexte de l'entrevue est sans doute particulièrement propice au dévoilement de certains stéréotypes, vu son caractère assez formel. Il ne s'agit donc pas dans cet exercice d'inférer des attitudes à partir de documents dépourvus de toute subjectivité comme c'est le cas quand on utilise des documents qui ne servaient pas à faire ressortir les attitudes au départ. Il sera très important de garder ce fait en tête lors de l'interprétation des résultats, laquelle sera présentée au chapitre 6.

Notre analyse a donc consisté, dans un premier temps à extraire des entrevues, les propos qui concernent le mélange de langues. Le bilinguisme étant le thème central du questionnaire, il revenait très souvent dans les entrevues. Nous ferons un compte-rendu de cette première étape dans la section 3.3.

Dans un deuxième temps, nous avons construit une grille d'analyse qui nous a permis de regrouper les différents segments de conversation qui avaient été extraits lors de la première étape. Nous verrons, dans les résultats à la section 5.1, les catégories qui ont été utilisées afin de classer ces extraits ainsi que leur fréquence respective et dans la section 6.1, les interprétations qui en découlent. Mais tout d'abord, nous allons nous concentrer plus en détail sur la présentation des documents utilisés ainsi que sur l'échantillon des interviewés.

3.2 Présentation des documents

L'analyse de contenu sur le mélange des langues s'appuie sur les entrevues effectuées auprès de jeunes de moins de trente ans. Le questionnaire (voir annexe A) utilisé dans les entrevues comportait des questions autant sur les activités sociales, les antécédents familiaux que sur l'usage des langues. Comme nous l'avons mentionné en 3.1.2, le principal sujet de l'interview était dans la plupart des cas, le bilinguisme.

Les entrevues étaient de type semi-dirigé et duraient en moyenne 45 minutes. Elles étaient conduites dans le lieu de travail ou au domicile des interviewés et parfois même à la résidence de notre équipe de recherche. Nous étions presque toujours deux pour interviewer (ma collègue Valérie Maridor et moi-même), l'une posant les questions et l'autre apportant des spécifications et s'assurant que tous les sujets avaient été couverts. Cette technique permettait à celle qui faisait l'interview de se concentrer sur l'aspect conversationnel et donc de mettre l'interviewé à l'aise, l'autre portant davantage son attention sur le contenu de l'entrevue. L'interaction à trois permettait de contourner l'aspect formel de l'entrevue.

Les 22 entrevues qui composent notre échantillon ont été réalisées lors d'un séjour à Stanstead de huit semaines. Elles ont été conduites auprès de jeunes âgés entre 15 et 29 ans. Pour trouver les jeunes à interviewer, nous avons surtout procédé par réseau. Il est donc clair que plusieurs de ces jeunes participent aux mêmes activités, travaillent ensemble ou sont parents. De plus, lors des entrevues, nous réalisons souvent que les interviewés se connaissent, Stanstead étant une petite ville. En 3.6, nous reviendrons sur le profil

sociolinguistique des jeunes en présentant notre corpus sous forme de tableau (voir tableau 3.1). Mais tout d'abord, nous nous concentrerons sur l'analyse de contenu proprement dite, soit l'extraction des passages qui nous intéressent dans cette recherche.

3.3 Relevé des opinions sur le mélange de langues

La première étape de la collecte de données a consisté à lire chacune des entrevues et à extraire tous les passages où les interviewés mentionnaient le mélange de langues. Les entrevues avaient toutes été transcrites, ce qui a facilité grandement le travail d'extraction des passages qui nous intéressaient. Tous les extraits peuvent être consultés en Annexe B où ils sont classés par interviewé avec le numéro de l'entrevue et la page de la transcription d'où ils ont été tirés. Par la suite, nous avons constaté que la plupart des propos tenus par les interviewés sur le mélange de langues revenaient d'une entrevue à l'autre. Nous avons donc fait ressortir certains thèmes qui seront présentés dans cette section.

Un des aspects qui ressort nettement dans les entrevues est le caractère naturel et même inconscient du code-switching. Les interviewés expliquent donc l'utilisation du mélange de langues par le fait qu'il constitue en quelques sortes leur variété habituelle. Voici quelques propos qui illustrent bien cette perception.

« C'est mêlé mêlé quand on se parle ça sort comme ça sort là c'est vraiment je pourrais pas dire que je parle plus en anglais ou plus en français » (Sandra no17, p.9)

« On s'en rend même plus compte quand qu'on change de langues (...) ça se fait automatiquement » (Rachel no14, p.5)

Une autre vision que les interviewés semblent partager en ce qui concerne le code-switching est que c'est la façon de parler à Stanstead. Il semblerait donc, selon plusieurs propos que le mode mixte soit considéré comme la variété locale.

« C'est pas mal Stanstead c'est drôle j'ai été tu sais tu vas n'importe où là c'est juste Stanstead c'est vraiment de même que les gens c'est, ça parle les deux langues dans une même conversation puis tu sais des fois c'est

mélangeant pour le monde d'un autre coin du pays mais nous autres on se comprend c'est drôle » (Tim no4, p.10)

Jacynthe reconnaît d'ailleurs ne pas faire de code-switching n'étant pas de la communauté.

« Tu sais ils vont revenir sur le sujet en français mais on dirait qu'à un moment donné ils se partent puis ils parlent tous en anglais, bien là c'est comme tu débarques, tu es plus dedans là parce que je suis même pas capable de bâtir une phrase en anglais fait que (rire) je me mêlerai pas de leur conversation » (Jacynthe no21, p.7)

Si le mode mixte est bien une variété locale, certains jeunes mentionnent la réprobation sociale qu'il suscite. Or, la réprobation sociale viendrait probablement de l'extérieur, si l'on se fie à l'association qui est faite du code-switching avec les gens de Stanstead.

« Je peux commencer une phrase en français la finir en anglais on parle comme ça (...) c'est comme une conversation on la fera pas toute en français ou toute en anglais c'est vraiment, on saute (...) il y en a gros qui trouvent ça fatigant là nous autres c'est comme ça que ça se fait » (Ingrid no8, p.6)

« Comme je me souviens une fois on avait été à Sherbrooke moi puis mon amie, on a été magasiner au Carrefour puis on parlait puis on s'en rendait, on s'en rend même plus compte quand qu'on change de langues puis la vendeuse elle nous regardait puis elle était comme « bien là vous me donnez mal à la tête là » tu sais comme « vous parlez soit en anglais ou soit en français » » (Rachel no14, p.5)

On croit aussi que cette réprobation pourrait venir du fait que le code-switching soit habituellement associé à l'intimité et qu'il ne soit pas admis dans les contextes plus formels. D'ailleurs, un aspect important qui est ressorti de cette analyse est le fait qu'il ne soit pas tellement utilisé dans la sphère publique mais plutôt réservé aux conversations en famille (dans les familles mixtes) et entre amis, dans des lieux plus informels.

« Le public non j'essaie de garder leur langue sinon soit que je leur dis comme « allo » en anglais ou en français puis s'ils répondent en anglais bien je vais continuer en anglais » (Ghislain no6, p.21)

« Mon père il est anglais il est anglophone puis ma mère était francophone (...) on finissait jamais une phrase sans mélanger les deux langues » (Marc no7, p.2)

Un autre aspect important est l'association du code-switching avec le bilinguisme. Dans les entrevues, cette association peut être faite de façon positive. Certains des interviewés disent pratiquer le mélange de langues parce que tout le monde est bilingue et se comprend. « *Ça fait rien pour eux autres ils connaissent les deux* » (Ralph no13, p.4). Nous accordons une valeur positive à l'association au bilinguisme quand les interviewés ne parlent pas de déficit langagier puisque l'on croit que les gens de Stanstead sont très fiers de leur bilinguisme et par extension, de l'emploi du code-switching. Nous reviendrons sur ce point dans les interprétations au chapitre 6.

« Oui la plupart de mes amis comme je te dis ils sont anglais mais ils sont bilingues (...), si tu viens à un party là si tu viendrais tu serais émerveillée (rire) non non mais impressionnée c'est vraiment les deux langues là on se parle, ils connaissent les deux la plupart du monde » (Sandra no17, p.10)

Cependant, l'association du bilinguisme avec le code-switching peut aussi revêtir un caractère négatif. D'ailleurs, certains chercheurs dont Poplack ont parlé de cette perception répandue que le code-switching est l'expression d'un déficit langagier dans l'une ou l'autre des langues. Dans les entrevues, les propos qui reviennent souvent afin de parler de cet aspect expriment la notion de manque de compétence.

« Ça m'arrive souvent qu'il me manque des mots en français puis comme je me sens mal » (Rachel no14 p.15)

De plus, une des attitudes qui est souvent associée au code-switching dans la littérature est la paresse. Dans les entrevues, il n'y a que Colin qui exprime cette attitude de façon explicite. Il le fait d'ailleurs à deux reprises. Dans le deuxième extrait présenté ci-bas, on voit qu'il mentionne toutefois une attitude mitigée face au bilinguisme.

« C'est parce qu'il y a une paresse qui a été créée je trouve au point de vue des francophones puis des anglophones bien qui sont bilingues tout simplement parce que quand les gens sont pas capables de le dire en une certaine langue que ce soit en anglais ou en français bien ils changent pour

l'autre langue à la place de se forcer à trouver le mot, bien ils changent »
(Colin no2, p.8)

« C'est bon que les gens sont bilingues mais sauf que ça crée une paresse parce qu'à la place de chercher le mot français on change tout de suite en anglais pour l'expression anglophone, alors c'est ça le problème » (Colin no2, p.15)

Une autre aspect qui est revenu quelques fois au cours de l'analyse et qui peut se rapprocher de la notion de manque de connaissance d'un mot dans l'une ou l'autre des langues est l'absence d'équivalent dans l'autre langue. Nous avons choisi de séparer ces propos puisque nous croyons que ceux qui mentionnent utiliser le code-switching parce qu'il y a des expressions qui se disent mieux dans une certaine langue n'expriment pas une attitude négative face au mélange de langues.

« Il y a des mots des fois qu'en français là que ça clique pas là ça fait que il faut que je le dise en anglais » (Ghislain no6, p.9)

« Tu sais une conversation une phrase français une phrase anglais tout de suite un après l'autre puis, c'est à cause tu sais il y a des phrases des fois ça se dit mieux en anglais puis tu sais le monde ils disent en anglais ou tu sais même des mots en anglais dans tes phrases en français ça sort là »
(Martin no20, p.8)

Un fait intéressant qui n'est revenu que deux fois dans les propos nous semble quand même digne de mention. C'est le fait que les interviewés surveillent leur façon de parler pour adopter un discours monolingue. Nous tenons à le mentionner puisque même s'il n'y a que Janie (no9) et Ghislain (no6) qui le disent explicitement, nous avons quand même remarqué ce phénomène à chacune des entrevues. C'est que bien que les interviewés mentionnent pour la plupart l'utilisation de la variété mixte, dans les entrevues, nous n'avons pu en enregistrer que très peu.

« Parce que vous autres vous êtes francophones fait que tu sais je vais essayer de me forcer pour dire tous mes mots en français puis même des fois je vais m'arrêter puis « ho c'est quoi ce mot-là » parce que je le connais juste en anglais parce que je le dis tout le temps juste en anglais » (Janie no9, p.16)

« Parce que moi je peux te parler bien là je fais attention là mais je pourrais te parler là puis je vais comme la moitié de ma phrase va être anglaise l'autre moitié de ma phrase les mots vont sortir en anglais puis en français » (Ghislain no6, p.9)

Enfin, une autre raison qui est invoquée quand on demande pourquoi ils mélangent les deux langues est la négociation de la langue d'utilisation. Cette situation se produit souvent dans des contextes où les interlocuteurs ne se connaissent pas, dans les relations avec le public par exemple.

« Je vais commencer en français mais si la personne est anglaise je vais continuer en anglais parce que là j'ai vu que pour elle la forme de langage qu'elle aime le plus utiliser c'est l'anglais moi ça me dérange pas de de switcher comme on dit » (Laurent no16, p.7)

Tel qu'il a été mentionné au début de cette section, nous avons analysé les différentes caractéristiques du code-switching qui revenaient d'une entrevue à l'autre. Dans les prochaines sections, nous avons compilé sous forme de tableau les fréquences d'expression de ces caractéristiques. Nous présenterons donc ces fréquences et pourrons aussi faire un lien avec les données sociolinguistiques des interviewés. De plus, nous nous réserverons une section au chapitre 6 pour dégager certaines interprétations spécifiques aux résultats de l'analyse de contenu.

3.4 Fréquences des attitudes

Dans cette section, nous présenterons les résultats de l'analyse sous forme de tableau en nous concentrant sur les fréquences d'expression des attitudes dégagées à partir des données présentées en 3.3. Pour ce qui est de l'interprétation des résultats, elle peut être consultée dans la première section du chapitre 6.

3.4.1 Méthode de compilation

Avant de présenter le tableau 3.1, nous devons nous pencher quelque peu sur la méthode qui a été utilisée pour arriver à ces chiffres. Comme nous l'avons expliqué en section 3.3, nous avons fait une lecture détaillée de chacune des entrevues et en avons extrait les passages qui concernaient le mélange de langues. Nous avons ensuite dégagé certains points qui revenaient d'une entrevue à l'autre et les avons présentés en choisissant quelques exemples qui les illustrent. Par la suite, nous nous sommes bâti une grille d'analyse réunissant les attitudes qui se retrouvent au tableau 3.1.

À l'aide de notre grille d'analyse, nous avons pris chacun de ces passages et en avons dégagé les différentes attitudes. Nous avons compilé leur fréquence d'apparition. Par exemple, dans l'extrait de Simon présenté ci-bas, on ne peut inférer qu'une attitude, celle reliée au caractère naturel et habituel du code-switching.

« On est pas mal tous francophones mais on commence une discussion mettons on commence à parler de n'importe quoi on va commencer en français puis la discussion va se terminer en anglais puis on est tous des francophones là c'est à cause on est tellement habitué que à un moment donné on le réalise pas là » (Simon no11, p.6)

Par contre, dans l'extrait de Rachel, on retrouve trois attitudes différentes. La première rejoint la variété habituelle (en italique), la deuxième concerne le manque de compétence (souligné) et la troisième explique l'utilisation d'un mot de l'autre langue par le manque d'équivalence dans la langue utilisée (en caractère gras).

« On parle les deux si il nous manque un mot en français on va le dire en anglais si il y a une expression qui se dit mieux en anglais on va le dire en anglais » (Rachel no14, p.5)

3.4.2 La fréquence d'expression des attitudes

Les données que nous présentons au tableau 3.1 sont donc les fréquences d'expression pour chacune des caractérisations révélatrices d'attitudes. Certaines peuvent d'ailleurs avoir été émises plusieurs fois par le même interviewé.

La première caractérisation concerne l'association du code-switching à la variété habituelle. Nous avons donc inclus dans cette catégorie tous les extraits qui font mention du caractère naturel du code-switching ainsi que ceux qui témoignent d'une utilisation plus fréquente du code-switching que de la variété monolingue.

La deuxième caractérisation qui est présentée dans ce tableau est celle des extraits qui associent le code-switching à la variété parlée à Stanstead. Nous avons compilé ces extraits sous l'étiquette « Association à la variété locale ».

Comme nous l'avons vu à la section 3.3, un point important qui est ressorti de l'analyse de contenu est l'association du code-switching au bilinguisme. Nous avons ainsi séparé cette association en deux catégories : les attitudes positives et négatives face à ce phénomène. Dans le tableau 3.1, les attitudes positives sont compilées sous l'étiquette « Explication de l'emploi du code-switching par la compétence bilingue ». Nous avons inclus dans cette catégorie les propos concernant le bilinguisme où les interviewés expliquaient l'usage du code-switching par le fait que tout le monde est bilingue et se comprend.

Par les attitudes négatives face à la compétence langagière, on entend l'association du code-switching à un manque de compétence dans l'une ou l'autre des langues. Nous avons regroupé sous l'étiquette « Explication de l'emploi du code-switching par manque de compétence langagière » les extraits qui parlent de l'utilisation du code-switching par manque de connaissance du mot dans la langue utilisée ainsi que ceux qui traitent du malaise relié à ce manque et ceux qui mentionnent la paresse.

Certains interviewés justifient leur utilisation de la variété mixte par l'absence d'équivalence dans l'autre langue. Nous avons donc mis dans cette catégorie les propos qui expliquent l'utilisation de mots dans l'autre langue parce que ceux-ci se disent mieux dans celle-ci.

La sixième caractérisation concerne le contexte. Nous avons vu que plusieurs interviewés renvoient leur utilisation du code-switching à certaines situations. Par exemple, dans la section 3.3, nous avons vu que certains mentionnaient le code-switching comme stratégie de négociation de la langue d'usage. D'autres parlaient de l'utilisation de la variété mixte en famille plutôt qu'en public. Certains nous ont aussi dit utiliser le code-switching lorsqu'un anglophone était présent. Ce sont ces propos que nous avons inclus dans cette dernière catégorie.

Les deux dernières caractérisations, bien qu'elles auraient pu être introduites dans l'une ou l'autre des catégories présentées ci-haut, ont été traitées séparément. Nous reviendrons sur les attitudes qu'elles révèlent au chapitre 6, lors des interprétations.

Tableau 3.1 Fréquence des diverses caractérisations du code-switching

Attitude	Fréquence
-Association du code-switching à la variété habituelle	20
-Association du code-switching à la variété locale	12
-Explication de l'emploi du code-switching par la compétence bilingue	6
-Explication de l'emploi du code-switching par manque de compétence langagière	6
-Explication de l'emploi du code-switching par manque d'équivalence dans l'une ou l'autre des langues	3
-Justification de l'emploi du code-switching par le contexte	7
-Mention de la réprobation sociale	3
-Désir de production d'un discours monolingue	2

Ce tableau nous permet de remarquer que l'idée la plus répandue est l'association du mélange de langues à la variété habituellement utilisée. De plus, non seulement la variété mixte est-elle perçue comme celle qu'on utilise le plus souvent, c'est aussi celle qu'on associe au parler de Stanstead. Nous voyons aussi qu'il y a une tendance chez nos interviewés à associer l'emploi du code-switching à un contexte particulier, par exemple,

pour négocier le choix de langue, Stanstead étant une ville où les anglophones et les francophones se côtoient quotidiennement. La question de la compétence est assez partagée. D'un côté, il semble y avoir une attitude positive face au mélange de langues reliant celui-ci à la compétence bilingue. De l'autre côté, on note la même fréquence d'attitudes négatives reliant le code-switching au manque de compétence dans l'une ou l'autre des langues. Enfin, l'explication de l'emploi du code-switching qui revient le moins souvent est celle qui explique le changement de langue par le choix de mots ou d'expression qui se disent mieux dans l'autre langue.

3.5 Le code-switching et le profil sociolinguistique

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons l'avantage de connaître le profil sociolinguistique des jeunes dont nous analysons les propos. Nous allons donc en faire un survol pour ensuite nous pencher plus en détails sur la question de l'utilisation du code-switching.

3.5.1 Profil sociolinguistique des interviewés

Dans cette section, nous allons présenter notre échantillon selon certains aspects de leur profil. Le tableau 3.2 fait la synthèse de ces données. On peut y voir les numéros des entrevues⁴ ainsi qu'un prénom. Il est bon de noter que les noms qui sont associés aux numéros d'entrevue sont des pseudonymes que nous avons assignés à chacun des interviewés afin de préserver leur anonymat.

Notre corpus est donc composé de 9 filles et de 13 garçons âgés entre 15 et 29 ans, l'âge moyen étant de 21,5 ans. Nous avons pris l'âge des interviewés lors de l'entrevue, soit en 2001. Une caractéristique que nous considérons importante pour notre analyse est la langue des parents. Dans cet échantillon, nous avons principalement des interviewés qui ont deux

⁴ Le corpus initial comportait 23 entrevues de jeunes mais pour les fins de cette recherche nous avons laissé de côté l'entrevue no5 qui est en fait une entrevue en anglais réalisée avec la même interviewée que dans l'entrevue no3, qui avait été conduite en français. Nous avons cependant conservé les numéros initiaux, c'est pourquoi la dernière entrevue porte le numéro 23.

parents francophones. En effet, nous en avons 14 comparativement à ceux qui ont deux parents anglophones qui ne sont que 4. Nous n'avons aussi que 4 interviewés qui viennent de familles mixtes, donc qui ont un parent francophone et un parent anglophone. Une autre caractéristique que nous avons prise en considération est le lieu de naissance. Dans le tableau 3.1, nous avons seulement indiqué si l'interviewé venait de Stanstead ou d'ailleurs. Il y a donc 5 des interviewés qui viennent d'ailleurs, les autres ayant tous vécu à Stanstead dès leur naissance.

Le dernier point que nous avons retenu dans notre tableau est la pratique du code-switching. Lors de l'analyse de contenu, nous avons remarqué que certains des interviewés ne mentionnaient pas le phénomène. Certains autres le mentionnaient mais disaient ne pas le pratiquer. Nous avons cru pertinent d'insérer ces observations dans le tableau puisqu'elles deviendront utiles à la section suivante.

Une autre observation qui aurait pu être pertinente est le bilinguisme des interviewés. Nous avons décidé de ne pas l'inclure dans nos données pour deux raisons. La première est que dans le cadre des entrevues, nous n'avons pas pu mesurer la compétence bilingue des jeunes francophones puisque les entrevues étaient conduites en français. Nous savons cependant que tous les interviewés anglophones étaient bilingues mais à des niveaux différents. Nous ne soulèverons pas non plus la question du niveau de compétence puisque nous manquons de matériel pour l'évaluer de façon convenable. Le seul moyen dont nous disposions pour l'évaluer est la propre perception de leur bilinguisme par les jeunes. L'autre raison pour laquelle nous n'avons pas inclus la compétence bilingue dans le tableau 3.2 est que tous les jeunes, mis à part Jacynthe (no21) se disent bilingues. Jacynthe n'est d'ailleurs pas de Stanstead, elle ne fait qu'y travailler. Nous avons donc choisi de mentionner ce point plutôt que de l'introduire au tableau.

Tableau 3.2 Profil des interviewés

Entrevues	Âge	Sexe	Langues des parents	Lieu de naissance	pratique le code-switching
no1 Annie	19	F	FF	Stanstead	non-mentionné
no2 Colin	20	M	FF	Stanstead	oui
no3 Abby	22	F	AA	Stanstead	non-mentionné
no4 Tim	24	M	FA	Stanstead	oui
no6 Ghislain	23	M	FF	Stanstead	oui
no7 Marc	20	M	FA	Stanstead	oui
no8 Ingrid	20	F	FF	Stanstead	oui
no9 Janie	19	F	FF	Stanstead	oui
no10 Daniel	19	M	FF	Ailleurs	non-mentionné
no11 Simon	27	M	FF	Stanstead	oui
no12 John	23	M	AA	Stanstead	non-mentionné
no13 Ralph	29	M	AA	Ailleurs	plus ou moins
no14 Rachel	21	F	FA	Stanstead	oui
no15 Ruby	22	F	AA	Ailleurs	non-mentionné
no16 Laurent	18	M	FF	Ailleurs	plus ou moins
no17 Sandra	22	F	FA	Stanstead	oui
no18 Benoît	25	M	FF	Stanstead	non-mentionné
no19 Kim	15	F	FF	Stanstead	oui
no20 Martin	16	M	FF	Stanstead	oui
no21 Jacynthe	19	F	FF	Ailleurs	non
no22 Pierre-Jean	26	M	FF	Stanstead	non-mentionné
no23 André	23	M	FF	Stanstead	oui

3.5.2 L'utilisation du code-switching

Tel que mentionné ci-haut, le tableau 3.2 comprend une colonne consacrée à la pratique du code-switching. On y voit que la majorité des interviewés disent pratiquer le code-switching. On remarque aussi que dans le cas de certaines entrevues, ce phénomène n'est pas mentionné. Il est bon de noter que le fait de ne pas le mentionner ne signifie pas que l'interviewé n'utilise pas le code-switching. Dans certaines entrevues, la question n'était tout simplement pas posée. C'est le cas par exemple de l'entrevue no18. Nous savons que le code-switching fait partie de la vie de cet interviewé, étant marié à une anglophone. Par contre, il n'en a pas fait mention de façon explicite lors de l'entrevue.

Dans le tableau 3.2, on remarque que seulement 1 des 4 interviewés qui ont deux parents anglophones a parlé du code-switching en entrevue. Ceux qui ont un parent francophone et

un parent anglophone nous disent tous pratiquer le code-switching. Des cinq interviewés qui ne sont pas nés à Stanstead, trois nous parlent du phénomène. Cependant, aucun de ceux-ci ne semblent l'utiliser comme mode de conversation habituel. Jacynthe dit même ne pas l'utiliser du tout n'étant pas bilingue. Laurent lui, dit ne pas le pratiquer à part pour négocier le choix d'une langue lors d'interventions avec le public. Il dit aussi:

« Bien moi j'aime mieux, je mélange des fois comme ça mais c'est pas (...) j'entends souvent les autres le faire mais c'est pas adapté à moi » (Laurent no16, p.12)

À partir de ces données, nous pouvons faire quelques observations qui ne seront pas appuyées statistiquement, qui resteront donc à l'état de supposition. Il semblerait que les interviewés qui ont deux parents anglophones soient moins enclins à utiliser le code-switching que ceux qui ont deux parents francophones. Ceux qui sont issus de familles mixtes y seraient prédisposés. De plus, les gens qui sont nés à Stanstead auraient plus tendance que les autres à utiliser cette variété linguistique.

3.5.3 Les attitudes et le profil sociolinguistique

Dans la section précédente, nous avons porté notre attention sur la pratique du code-switching. Cependant, dans l'analyse de contenu, nous avons amassé des données concernant les perceptions reliées à cette pratique. Dans cette section, nous verrons comment le profil sociolinguistique des jeunes interviewés a une influence sur les attitudes face au mélange de langue.

Notons avant de commencer que cet exercice ne nous a pas permis de tirer de grandes conclusions pour deux raisons. Tout d'abord, une des questions qui nous intéressait était celle du lien entre perceptions et langues parlées à la maison. Dans notre échantillon, nous avons une grande majorité d'interviewés qui ont deux parents francophones. Il est donc difficile de tirer des conclusions concernant les anglophones et ceux qui sont issus d'un mariage mixte puisqu'ils sont peu nombreux. Deuxièmement, tel qu'il a été mentionné dans la section précédente, les jeunes qui ont deux parents anglophones ont rarement fait mention du

phénomène de code-switching. Nous avons donc un manque de données sur ce thème de leur part. Les données que nous présenterons ici seront donc utilisées afin de dégager des tendances mais ne pourront être utilisées pour tirer des conclusions.

Afin de dégager ces tendances, nous avons dans un premier temps fait un tableau où la langue parlée à la maison, le sexe et le lieu de naissance de chaque interviewé étaient compilés selon l'opinion qu'il avait exprimée. Ce tableau se retrouve en Annexe C. Ensuite, nous avons calculé les données pour chacune des perceptions. Par exemple, pour l'association du code-switching à la variété habituelle, 8 jeunes sur les 10 qui ont deux parents francophones ont exprimé cette vision, tandis que les 4 qui ont un parent anglophone et l'autre francophone l'ont fait. Il est bon de noter que le nombre d'interviewés qui est utilisé pour la comparaison n'est pas celui de l'échantillon mais celui de ceux qui ont mentionné le code-switching. Il y a donc 7 interviewés qui ne sont pas inclus dans ces données.

Suite à la compilation des données, certaines tendances ressortent. Nous ne ferons pas l'inventaire complet des résultats mais nous nous concentrerons sur certains de ces derniers qui ont attiré notre attention. Prenons tout d'abord le code-switching comme variété habituelle. Comme il a été mentionné ci-haut, tous les jeunes qui sont issus de famille mixte ont fait une telle association. De plus, 11 des 12 interviewés qui sont nés à Stanstead ont dit utiliser le code-switching comme variété habituelle. Pour ce qui est de la variété locale, les différentes caractéristiques personnelles des jeunes ne semblent pas être un facteur de différence. L'attitude positive face au bilinguisme est intéressante puisque proportionnellement, elle est beaucoup plus souvent émise par les jeunes qui sont nés ailleurs qu'à Stanstead (2 sur 3 contre 2 sur 12). Il semblerait que les femmes soient plus enclines à avoir cette attitude que les hommes, ainsi que les jeunes ayant un parent anglophone et l'autre francophone. La tendance inverse ne se retrouve cependant pas pour les attitudes négatives qui sont beaucoup plus partagées. L'explication du code-switching par le manque d'équivalence du mot dans l'une ou l'autre des langues ne semble pas non plus influencée par le profil des jeunes. Pour ce qui est de l'explication par le contexte, les francophones sont plus nombreux à exprimer cette vision. Ce sont des femmes et en majorité celles qui viennent

d'une famille mixte qui évoquent la réprobation sociale dont le code-switching est l'objet. Enfin, les interviewés qui ont exprimé une attention particulière à produire un discours monolingue étaient tous deux issus de parents francophones.

Lors des interprétations, au chapitre 6, nous garderons en tête ces observations. Elles seront utiles non seulement pour les interprétations des résultats de l'analyse de contenu, mais nous verrons comment elles rejoignent les résultats amassés à l'aide d'une autre méthode d'investigation des attitudes, soit le test de réactions que nous présenterons dans le prochain chapitre.

Chapitre 4

Le test de réactions

Au chapitre précédent, nous avons mentionné que le fait d'utiliser les entrevues comme matériau pour l'analyse de contenu pouvait entraîner la collecte d'attitudes stéréotypées dû au cadre normatif de l'entrevue. Or, nous avons aussi mis en évidence le fait que dans la plupart des communautés bilingues, la tendance générale est de percevoir le code-switching de façon négative. Pour les fins de cette recherche, nous avons voulu investiguer au delà des attitudes stéréotypées de la population. Tel que nous l'avons mentionné au chapitre 2, il existe des méthodes dites indirectes pour accéder aux attitudes. Dans ce chapitre, nous allons présenter celle que nous avons utilisée.

4.1 Le test de type « matched-guise »

La deuxième méthode d'analyse des attitudes que nous avons choisi d'utiliser est la méthode indirecte. La principale technique de cette catégorie nous vient de la psychologie sociale du langage. La technique du « matched-guise » qui a les traductions françaises de « faux-couples » ou du « locuteur masqué » a été créée pour accéder aux attitudes linguistiques de façon détournée. Depuis les études de Lambert, plusieurs chercheurs ont eu recours à cette technique afin de mesurer les réactions d'un groupe face à une langue ou une variété de langue. (Agheyisi et Fishman 1970).

La technique du matched-guise a donc été élaborée par Lambert qui « *a une conception mentaliste des attitudes et il présume que les différentes variétés linguistiques déclenchent des catégorisations sociales* » (Casesnoves-Ferrer 2001 :219). Cette technique consiste à faire écouter à un groupe des enregistrements comportant différents types de parlars (des variétés ou des langues différentes). Le groupe doit donc écouter chaque extrait et juger les locuteurs de ces différents extraits selon des traits socio-psychologiques (Casesnoves-Ferrer 2001) tels que l'emploi présumé, les traits de personnalité, l'attrait social qu'ils inspirent (Laur 2001). Afin de minimiser les effets d'autres variables telles le sexe, le ton de la voix, le débit, le même locuteur est utilisé pour faire les différents enregistrements. Cette

dernière précaution est, bien sûr, cachée au groupe de juges qui pense qu'il évalue différentes personnes.

En 2.3.1, nous avons vu que Ryan, Giles et Sebastian (1982) définissaient l'attitude linguistique par la réaction évaluative envers des variétés de langues ou de ses locuteurs. Ce dernier aspect de la définition est important dans l'utilisation de la technique du « *matched-guise* » puisque ce sont les attitudes envers les locuteurs de la langue que l'on mesure tout d'abord pour ensuite inférer une attitude envers une variété de langue ou une langue. Raquel Casesnoves-Ferrer explique :

« Ainsi en contrôlant les autres stimulus susceptibles d'influencer les réponses – le contenu, par la lecture d'un même texte « neutre », le ton de la voix, etc.- on s'assure que ce qu'on évalue ce sont les variétés linguistiques et au-delà d'elles, les groupes sociaux qu'ils représentent. » (Casesnoves-Ferrer 2001 :220)

Enfin, cette méthode, qui a d'ailleurs été créée à cette seule fin, est beaucoup utilisée dans les études sur les attitudes. Elle permet non seulement de contrer le problème des réponses biaisées que nous avons mentionné en 2.3.3 mais aussi de nous renseigner plus précisément sur les causes de la différenciation des attitudes puisqu'elle peut faire varier certaines variables de façon systématique (Laur 2001). La principale critique qui pourrait être apportée à cette technique est le manque de fondements théoriques qui l'accompagnent (Casesnoves-Ferrer 2001). Cette technique a aussi le désavantage de ne pouvoir rejoindre un échantillon représentatif très large. De plus, l'administration de ce test revêt souvent un caractère scolaire.

4.2 Le test de réactions

Au chapitre précédent, nous avons fait une analyse de contenu des entrevues. Nous savons que le contexte d'entrevue, même s'il est le moins formel possible, entraîne souvent des réponses toutes faites. Par exemple, quand Colin (no2) parle de la paresse reliée à l'usage du code-switching, nous savons que cette perception est bien répandue dans les communautés où deux langues se côtoient.

Nous avons aussi vu que ce qui ressortait des entrevues concernant le code-switching est que ce code est souvent utilisé par les gens de Stanstead. Si le mode mixte est celui auquel les gens de Stanstead s'identifient, cela devrait se refléter dans les attitudes. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire d'aller un peu plus loin en investiguant les attitudes linguistiques de façon indirecte. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du test de *matched-guise* élaboré par Lambert, dont nous avons parlé plus en détail dans la section précédente. Ce test de réactions a donc consisté à faire entendre des extraits d'enregistrements et à demander aux juges de répondre à différentes questions concernant la personne entendue. Le but de ce test ayant été de connaître les attitudes face aux mélange de langue, nous l'avons bâti de façon à faire varier différentes variétés reliées au mélange linguistique. Nous verrons plus en détails à la section 4.3 la méthode qui a été utilisée afin de bâtir ce test.

4.3 L'échantillon ciblé

4.3.1 Le choix du groupe de juges

Le but du test de réactions dans cette recherche ayant été d'accéder aux attitudes des jeunes, il a fallu que notre échantillon de juges soit composé de jeunes. Bien sûr, nous aurions pu faire passer le test à un groupe mélangeant les groupes d'âge et ainsi avoir la chance de comparer nos données. Ceci aurait requis un très vaste échantillon que nous n'étions pas en mesure de réunir. Nous avons plutôt cherché à maximiser le nombre de juges du groupe d'âge qui nous intéresse.

La première étape a consisté à trouver un moyen de faire passer ce test au plus de jeunes de Stanstead possible en même temps. Nous avons tout de suite pensé aux écoles secondaires. Les jeunes de Stanstead ont quatre choix d'écoles secondaires selon qu'ils sont francophones ou anglophones ou qu'ils fréquentent une école privée ou publique. Pour ceux qui sont à l'école publique, les francophones se rendent à Magog soit à la polyvalente La Ruche et les anglophones à Alexander Galt qui est à Lennoxville. Les collèges privés sont à Stanstead. Du côté anglophone, il y a le Stanstead College et du côté francophone, le Collège des Ursulines.

Le fait d'aller faire passer le test dans une polyvalente nous aurait donné l'occasion de comparer les données des gens de Stanstead avec celles des gens des autres villes, puisque dans les classes, les élèves viennent d'un peu partout dans la région. Pour réunir plusieurs jeunes de Stanstead, il aurait fallu faire passer le test à plusieurs classes, ce qui était peu réaliste étant donné l'accès limité aux élèves accordé par les directions d'école et la masse de données qu'il aurait fallu analyser. Pour ce qui est des écoles privées, le Stanstead College a tout de suite été écarté puisque très peu de jeunes de Stanstead fréquentent l'établissement qui accueille surtout des étudiants étrangers. Nous avons donc retenu le Collège des Ursulines puisque c'est celui qui nous permettait de rejoindre le plus grand nombre de jeunes de Stanstead dans une même classe. De plus, nous connaissions déjà l'établissement pour y avoir été hébergés lors du terrain de l'été 2002 du projet de recherche.

Les démarches ont donc débuté par l'entrée en contact avec le directeur de l'établissement. L'idée de départ avait été de faire passer le test à trois classes de trois niveaux différents, secondaires 3, 4 et 5. Nous avons eu la permission de faire passer le test à seulement une classe mais qui était ce qu'ils appellent décroisonnée. Au Collège des Ursulines, on peut facilement prendre le pouls du bilinguisme à Stanstead puisque plusieurs des jeunes, contrairement à ceux des écoles d'autres régions du Québec, finissent leur programme d'anglais de secondaire cinq en secondaire trois. Pour les cours d'anglais, comme chacun n'est pas au même niveau, les cours sont formés d'élèves de différents niveaux. Il y a aussi des cours d'espagnol qui sont offerts dans le cas où tous les cours d'anglais auraient été complétés.

Nous disposions donc de quinze minutes au début des cours afin de faire passer le questionnaire à cette classe dite décroisonnée. Vu la contrainte de temps, nous avons eu la chance que Valérie Maridor accepte de nous accompagner. Elle passait donc les questionnaires et s'assurait du bon fonctionnement pendant que nous expliquions le tout et nous occupions du magnétophone. On a expliqué aux jeunes que ce questionnaire (évitant le terme « test » pour contourner l'aspect de performance) leur était administré dans le cadre d'un mémoire de maîtrise et que nous voulions connaître leurs réactions face au contact entre

le français et l'anglais. Il leur a clairement été expliqué qu'ils devaient répondre aux questions concernant chaque extrait qu'ils entendraient deux fois et qu'ils pouvaient tout au long de l'exercice, cocher plusieurs cases. Il a aussi été mentionné que ce questionnaire était anonyme, qu'ils ne devaient pas y écrire leur nom.

L'échantillon qui a été amassé pour ce test de réactions consiste donc en 36 questionnaires remplis par des jeunes âgés entre 14 et 18 ans. Nous avons mis de côté deux questionnaires puisque nous avons des doutes sur le sérieux des résultats. L'un ayant répondu qu'il avait 62 ans et qu'il habitait à Bagdad et l'autre répondant qu'une des personnes jugées devait parler l'allemand à la maison.

4.3.2 Présentation de l'échantillon

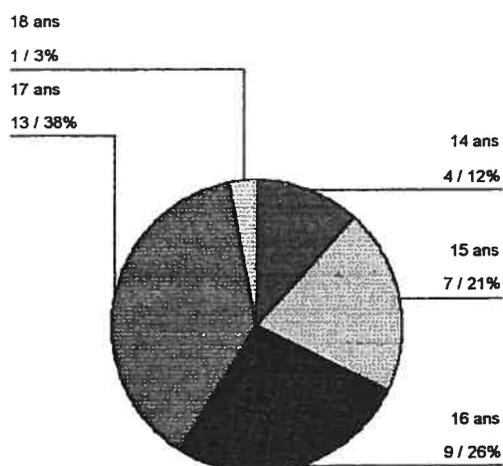
Dans le questionnaire que nous avons fait passer pour le test de réactions, lequel sera présenté plus en détails à la section 4.5, certaines questions concernaient les caractéristiques personnelles du juge. Ces courtes questions nous renseignent tout d'abord sur l'âge, le sexe, le lieu de naissance et de résidence des juges, puis sur leur degré d'utilisation des langues, à la maison et dans leur vie quotidienne. Nous avons aussi demandé aux juges quelles langues ils connaissaient. Enfin, le juge est amené à se définir linguistiquement en tant que francophone, anglophone, bilingue ou autre⁵. Les données amassées à partir des réponses à ces questions nous permettent de présenter l'échantillon des répondants. Dans cette section, nous présenterons ces données sous forme de variables, lesquelles nous permettront ensuite (section 5.3) de faire des tests statistiques en croisant ces variables avec les réponses aux différentes questions. Lorsque ce sera pertinent, certaines variables seront représentées sous forme de graphique.

Tout d'abord, l'âge de notre échantillon. Notre test ayant été passé dans une classe multi-niveau, nous avons un léger écart d'âge entre les juges. Bien que l'âge n'ait pas été un facteur déterminant pour cette recherche, cette variable ne présentant pas de différence significative dans les réponses, de par son écart trop minime, nous présentons quand même cette variable

⁵ Pour plus de détails sur les questions concernant les juges, consultez l'annexe V

pour donner un bon aperçu de notre échantillon. La moyenne d'âge de nos juges est donc de 16 ans et la classe des 17 ans est la plus peuplée. Seulement un de nos juges a 18 ans.

Graphique 4.1 Âge des juges



La deuxième variable est le sexe. Dans notre échantillon, nous remarquons que les filles sont plus nombreuses que les garçons. Nous avons d'ailleurs souvent entendu parler de ce phénomène dans les entrevues de 2001 en ce qui concerne le Collège des Ursulines. Nous croyons que puisque la polyvalente publique offre des diplômes d'études professionnelles, les garçons ont plus tendance à la fréquenter. Ces derniers programmes offrent souvent des formations par exemple en mécanique, en soudure; bref, des métiers souvent plus populaires auprès des garçons. Notre échantillon est donc composé de 23 filles et de 11 garçons.

La troisième variable concerne le lieu de résidence. Dans le questionnaire, nous posions la question *Où habites-tu?*. Nous avons constaté que plusieurs étudiants venaient de villes entourant Stanstead. Pour éviter d'avoir plusieurs réponses isolées, nous avons choisi de ne faire une distinction qu'entre les gens habitant à Stanstead et ceux venant d'une autre ville. Bien sûr, si le juge écrivait venir de Beebe, nous l'incluons dans le groupe de Stanstead. Nous appellerons donc le premier groupe « Cantons » puisque les étudiants n'habitant pas à Stanstead venaient tous des cantons avoisinants. Ce groupe compte pour 41,2% de notre

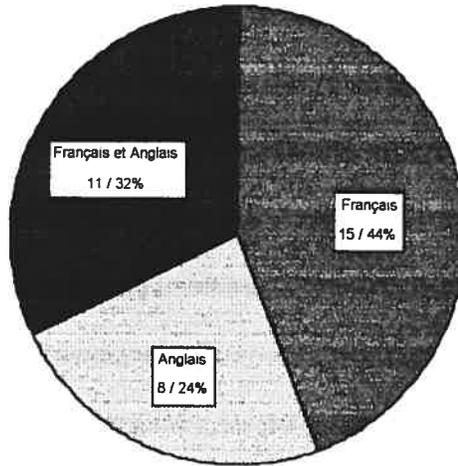
échantillon. Le deuxième groupe sera bien sûr appelé « Stanstead » et compte pour 58,8%, soit 20 jeunes sur 34.

La quatrième variable est le lieu de naissance. Comme cela fut le cas pour le lieu de résidence, nous avons aussi recodé cette variable. Le problème que nous avons rencontré pour cette question vient du fait qu'il n'y ait pas d'hôpital à Stanstead. Les étudiants qui venaient de Stanstead nous ont donc écrit qu'ils étaient nés à Sherbrooke. Dans ce cas, nous ne pouvons pas faire la différence entre ceux qui habitaient à Sherbrooke au moment de leur naissance et ceux qui habitaient à Stanstead. Nous aurions dû poser la question différemment par exemple en demandant *Où tes parents habitaient-ils lorsque tu es né?* Afin de contourner ce problème, nous avons classé les différents lieux de naissance en deux catégories. La première qui représente 85,3% (soit 29 sur 34) de notre échantillon est intitulée « région de Stanstead ». Nous avons inclus dans cette catégorie, les étudiants qui nous disaient être nés à Magog et à Sherbrooke. La deuxième catégorie renferme les gens étant nés dans une région autre que celle de Stanstead, elle représente 14,7% de notre échantillon. Les étudiants qui forment cette dernière catégorie étaient nés en Ontario, à St-Jean-sur-le-Richelieu, à Laval, à Montréal et à Thetford-Mines.

Penchons-nous maintenant sur l'utilisation des langues. La cinquième variable porte sur la langue parlée à la maison. Dans notre questionnaire, nous avons choisi de demander *Quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison?* Nous avons alors donné le choix entre « français », « anglais » et « autre (laquelle) ». Les juges savaient qu'ils pouvaient tout au long du questionnaire cocher plusieurs réponses. Notre échantillon comporte donc 23,5% qui parlent seulement anglais, 44,1% qui n'utilisent que le français et 32,4% qui utilisent le français et l'anglais à la maison⁶. Il y a aussi une personne qui nous a dit utiliser l'anglais, le français et l'espagnol. Pour éviter de créer une catégorie pour une seule personne, nous l'avons incluse dans la catégorie français et anglais.

⁶ Lors de la présentation de la communauté nous avons noté en bas de page (note 4) que le nombre de familles mixtes à Stanstead était probablement plus élevé que le 2% de la population qui a répondu avoir appris le français et l'anglais comme premières langues lors du recensement de 2001. Notre échantillon montre une toute autre tendance avec 32,4% de la population qui parle les deux langues à la maison. Peut-être ce phénomène est-il nouveau et que les jeunes sont plus nombreux dans la population à connaître cette situation. Ou peut-être est-ce la question du recensement qui n'ait pas été conçu pour refléter cette réalité.

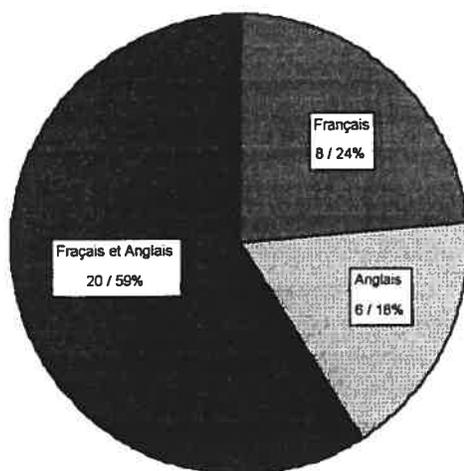
Graphique 4.2 Langues parlées à la maison par les juges



Après avoir posé la question sur la langue parlée à la maison, nous nous sommes intéressés à la langue parlée dans la vie quotidienne. Nous pensons qu'il est important de faire cette distinction et nous verrons grâce aux chiffres qu'il y a une différence très importante entre les langues parlées à la maison et celles parlées au quotidien. Les catégories sont les mêmes que celles utilisées pour la variable précédente mais ce sont les proportions qui changent. Nous avons donc 17,6% qui disent utiliser l'anglais, 23,5 qui utilisent le français, 58,8% (soit 20 sur 34) disent utiliser l'anglais et le français.⁷ Nous voyons qu'il y a donc une majorité qui utilise les deux langues.

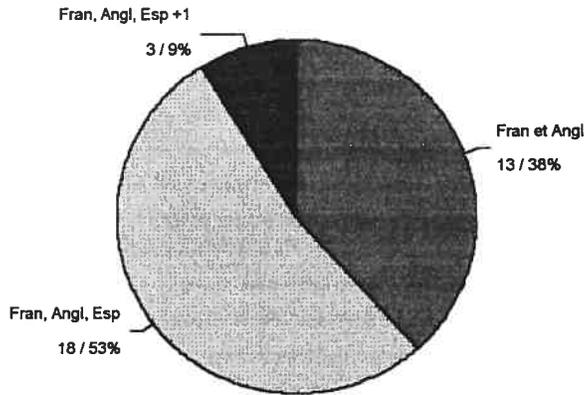
⁷ Nous croyons que les juges ont répondu à cette question en pensant à la langue qu'ils utilisent le plus, car dans le cas de ceux qui ont dit n'utiliser que l'anglais, le fait qu'ils fréquentent l'école française rend impossible l'utilisation exclusive de l'anglais.

Graphique 4.3 Langues parlées au quotidien par les juges



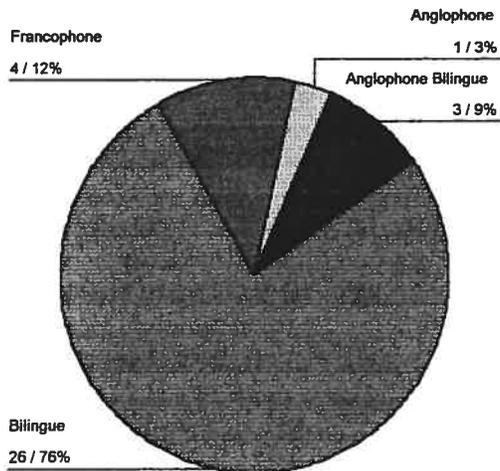
La septième variable consiste en l'identification des langues connues. Cette variable ne sera pas utilisée dans nos analyses puisque ce que nous voulions savoir c'est si la majorité connaissait les deux langues, soit le français et l'anglais. Nous nous sommes aperçue que tous disaient connaître les deux langues et plus de 60% disaient connaître trois langues. Nous aurons donc trois catégories différentes. L'une sera la connaissance de l'anglais et du français qui compte pour 38,2% (soit 13 sur 34). La deuxième inclura ceux qui ont répondu connaître l'anglais, le français et l'espagnol, et compte pour 52,9% et la troisième catégorie comprend la connaissance de l'anglais, du français, de l'espagnol et d'une autre langue, dans un des cas le russe et dans deux des cas la langue signée québécoise. Cette dernière catégorie compte pour 8,9%. Il est bon de noter que ces chiffres ne sont pas représentatifs de la population à Stanstead puisque dans le programme du Collège des Ursulines, il y a des cours d'espagnol qui sont donnés à ceux qui ont terminé le programme d'anglais.

Graphique 4.4 Langues connues des juges



La dernière variable qui concerne les juges se rapporte à la définition linguistique. Par la question *Tu te considères comme : anglophone, francophone, bilingue, ou autre*, nous voulions explorer comment se percevaient nos juges. Nous avons donc quatre catégories : la première est celle des francophones et compte pour 11,8% de notre échantillon. La deuxième, celle des anglophones compte pour 2,9% donc seulement un juge se considère comme anglophone. Cependant, 8,8% se considèrent comme anglophones bilingues. Enfin, une très grande majorité soit 76,5% (26 sur 34) se considèrent bilingues.

Graphique 4.5 Identification langagière des juges



Enfin, lors de la formulation de nos hypothèses, lesquelles se retrouvent en section 4.6, nous avons constaté la nécessité de recoder certaines variables. Plusieurs hypothèses concernent la différence entre les réponses des juges bilingues et monolingues. Nous avons donc recodé les variables « langues parlées à la maison », « langues parlées au quotidien » et celle de l'identification langagière, de façon à obtenir deux groupes différents. Pour les langues parlées à la maison nous obtenons donc 67,6% de monolingues et 32,4% de bilingues. Pour la variable « langues parlées au quotidien », nous avons 41,2% de monolingues et 58,8% de bilingues, alors que ceux qui se considèrent monolingues représentent 14,7% et ceux qui se considèrent bilingues comptent pour 85,3% de notre échantillon.

4.4 Le choix des extraits

La deuxième étape dans la conception du test de réactions a été le choix des extraits à faire entendre. Pour ce faire, on doit tenir compte du fait que ce type de test a été créé afin de faire varier seulement la variable de la variété linguistique. Donc, si nous voulons faire varier seulement la langue, on doit minimiser l'effet d'autres variables sur les juges, comme par exemple le ton de la voix, le sexe de la personne jugée, le débit, et d'autres variables plus subtiles comme le sujet de la conversation. Par exemple, si on veut que les juges localisent géographiquement nos locuteurs de par la variété linguistique qu'ils utilisent, il est bien évident que si on choisit des extraits où l'informateur nous parle de l'industrie du granit, les juges auront probablement plus tendance à le considérer comme venant de Stanstead que d'une autre région. Il est essentiel par le fait même d'éviter les extraits qui comportent des régionalismes ou qui trahissent la classe sociale de l'informateur. On doit se rappeler que ce test de réactions s'inspire du procédé de *matched-guise* pour la fiabilité des réponses personnelles qu'il donne.

Il faut retenir aussi que dans les études utilisant le *matched-guise* tel qu'il a été conçu par Lambert, l'informateur était le même pour tous les extraits. D'ailleurs dans la plupart des études, on demande à un acteur d'enregistrer les différents extraits. Dans notre cas, nous

dispositions d'assez de matériel audio pour choisir les extraits à l'intérieur de notre corpus. De plus, puisque le mode mixte à Stanstead est probablement bien particulier, et que c'est celui-là même dont nous voulons mesurer l'importance dans l'identité linguistique, il nous paraît essentiel de l'utiliser dans sa forme originale. Nous avons alors privilégié le matériel déjà disponible pour en choisir certains extraits. Nous disposons donc de plusieurs entrevues, lesquelles ont été présentées au chapitre 3 lors de l'analyse de contenu. Cependant, les entrevues revêtant un caractère assez formel et les interviewers ayant été extérieurs à la communauté, nous n'avions pas accès à la variété mixte.

Lors du terrain de l'été 2001 du projet de recherche, réalisant l'importance du mélange de langues dans les propos des jeunes lors des entrevues et le manque de ce phénomène dans les entrevues, nous avons demandé à deux de nos interviewés de s'enregistrer à la maison, entre amis, afin d'obtenir des conversations bilingues. Il y a donc deux de nos informateurs qui ont été enregistrés dans le contexte plus formel de l'entrevue et dans un contexte plus informel, à savoir celui de la conversation entre amis. Nous y reviendrons plus bas.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce que nous avons voulu faire varier dans ce test était la variété linguistique. Nous savions que le groupe auquel nous ferions passer le test serait à majorité francophone. Nous avons donc choisi des extraits en français. De plus nous voulions connaître les attitudes face au code-switching. Nous avons donc choisi des extraits où les deux langues, le français et l'anglais, étaient utilisés. En dernier lieu, nous voulions savoir s'il y avait une différence entre les attitudes face aux emprunts et celles associées au code-switching. Nous avons donc choisi des extraits où un seul mot anglais, plus ou moins intégré dans le français québécois, était utilisé.⁸ Cette idée nous vient du débat qui existe à savoir si les mots employés seuls (les emprunts) peuvent être considérés ou non comme du code-switching (voir section 2.2.1).

⁸ Notons ici que tout au long du travail nous distinguons entre les deux emprunts l'un étant plus intégré au français québécois et l'autre l'étant moins. Le choix du terme intégré ne fait pas référence à la définition que l'on a donnée en page au chapitre 2 qui parle de l'intégration à la langue par des moyens de relexicalisation. Le choix du terme intégration fait donc ici référence à la fréquence d'utilisation dans le français québécois. Le mot *bill* est couramment utilisé en français québécois. On le considérera donc comme un emprunt intégré à la langue tandis que le mot *mortgage* n'est pas fréquemment utilisé, il sera donc considéré comme emprunt non intégré.

Les extraits que nous avons choisis ont donc été tirés de deux entrevues, soit celle de Janie (no 9) et de celle de Simon (no 11), puisque ce sont ces deux interviewés qui avaient accepté de s'enregistrer à la maison lors d'une rencontre avec des amis. Nous avons donc aussi eu accès pour le choix des extraits à ces deux enregistrements. Nous avons fait bien attention qu'il n'y ait pas de différences stylistiques trop prononcées entre l'entrevue et la conversation. L'avantage que nous avons de prendre des locuteurs qui avaient été interviewés, c'est d'avoir un profil sociolinguistique complet et de pouvoir ensuite comparer la réalité avec ce que les juges ont eu comme impression. Le fait de choisir autant des extraits provenant d'un homme que d'une femme nous permet de vérifier si l'empathie face à certains locuteurs n'est pas due au sexe plutôt qu'à la variété utilisée. Cela nous permet aussi de voir si le code-switching est mieux perçu s'il provient d'un homme que d'une femme.

Après avoir pris toutes ces précautions, nous nous sommes donc retrouvés avec deux extraits unilingues français l'un de Janie et l'autre de Simon, deux extraits de code-switching toujours l'un de Janie et l'autre de Simon et deux extraits comportant des emprunts, l'un largement utilisé en français québécois, celui de Janie, et l'autre très peu utilisé, celui de Simon. Nous les avons placés dans le test de façon à faire alterner l'homme et la femme et la variété linguistique utilisée. La transcription des extraits qui ont été utilisés se retrouve en Annexe D. Dans le questionnaire, nous avons pris soin de donner des noms différents à chacun des extraits laissant supposer que le locuteur changeait à chaque extrait. Nous avons fait attention de n'utiliser que des noms qui ne trahissaient pas la langue d'origine du locuteur.

4.5 Le questionnaire

La troisième étape dans l'élaboration du test de réactions a été le choix des questions. Pour ce faire, nous nous sommes inspirée tout d'abord du questionnaire qui avait été utilisé dans l'étude de Thibault et Sankoff (1999) sur les attitudes des jeunes anglo-montréalais face au français. Ensuite, nous avons consulté le test de réactions qu'a fait passer Raquel Casesnoves-Ferrer (2001) dans le cadre de sa thèse de doctorat. Celui-ci consistait à mesurer les attitudes des jeunes lycéens à Valence face à l'usage des différentes langues en contact.

Un autre test auquel nous avons eu accès a été utilisé dans un cours donné par Pierrette Thibault et consistait à mesurer les attitudes face au code-switching.

Le groupe de juges étant composé exclusivement de jeunes, il fallait garder les questions assez simples. Nous ne voulions surtout pas que les jeunes se sentent intimidés par certaines questions. Il était très important aussi de réduire le nombre de questions par extraits au minimum car nous avions six extraits à faire écouter et une limite de temps à respecter. Nous avons donc limité le nombre de questions à huit pour les extraits bilingues et à 6 pour les extraits en français seulement, certaines questions ne s'appliquant pas aux extraits monolingues. Dans cette section, nous présenterons tout d'abord le questionnaire sous forme de tableau⁹ et nous expliquerons ensuite l'intention derrière chacune des questions.

⁹ Le questionnaire complet se retrouve en annexe V

Tableau 4.1 Questionnaire du test de réactions

1. D'où vient X?

Montréal	
Cantons de l'est	
Stanstead	
N'importe où au Québec	

2. Est-ce que X pourrait être...

ta mère (ton père)?	
ta soeur (ton frère)?	
ton ami (e)?	
ta patronne (ton patron)?	
ta directrice (ton directeur) d'école?	

3. D'après toi quelle langue X parle-t-elle à la maison?

Français	
Anglais	
Les deux	

4. X parle-t-elle comme toi?

Tout à fait d'accord	
Plus ou moins d'accord	
Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que X parle surtout comme ça...

Entre amis	
En famille	
Au travail	
En classe	
Dans la cour d'école	
Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme X?

Oui _____ Non _____

7. Pourquoi X utilise-t-il l'anglais?

Il ne connaît pas le mot en français	
Par habitude	
Par paresse	
C'est une expression courante	
Il est bilingue	
Il parle à un anglophone	

8. T'arrive-t-il de parler comme X?

Souvent _____ Des fois _____ Jamais _____

La première question concerne la localisation géographique. Elle nous donne des renseignements sur la particularité linguistique de Stanstead. Dans les choix de réponses, nous avons « Montréal », « Cantons de l'Est », « Stanstead » ou « N'importe où au Québec ». Par cette question nous voulions savoir si le code-switching est considéré par les jeunes de Stanstead comme un moyen de communication propre à la ville.

Avec la question 2 nous voulions tout d'abord savoir si le code-switching est associé à une génération, par exemple dans l'opposition entre mère et soeur. Le choix de réponses comporte aussi une gradation sur une échelle d'intimité, par exemple entre mère et directrice d'école¹⁰.

¹⁰ Voir section 5.3 pour la gradation complète

La troisième question invite les juges à imaginer quelle langue les locuteurs entendus parlent à la maison. Par exemple, nous voulons savoir par cette question si le code-switching est systématiquement associé à ceux qui parlent le français et l'anglais à la maison.

La quatrième question permet de découvrir si le juge s'identifie au parler du locuteur. Elle implique aussi un exercice d'auto-évaluation de leur parler par les juges.

Par la question 5 nous voulons investiguer le contexte d'utilisation des différentes variétés linguistiques entendues. Cette question comporte une échelle de formalité du lieux qui, comme nous le verrons plus en détails dans le chapitre 5, part du contexte moins formel des conversations entre amis pour aller vers des lieux plus formels tels l'école ou le lieu de travail. Le choix de réponse « Tout le temps » sera considéré comme le contexte le plus formel puisqu'il évoque un locuteur monostyle et donc, parlant un français standard.¹¹

La question 6 nous permet d'accéder à une appréciation de la variété présentée sans poser la question directement. Une réponse positive témoigne alors d'une attitude positive et vice-versa.

Par la septième question, nous voulons à la fois connaître les raisons derrière l'utilisation du code-switching et les attitudes qui s'y rattachent.

La question 8 nous permet comme la question 4 de savoir si le jeune s'identifie à cette forme de parler et s'il a une attitude favorable face à celle-ci. Cette question fait aussi référence à la fréquence d'utilisation de la variété linguistique testée.

4.6 Les hypothèses

Lors de la conception du questionnaire, chacune des questions était posée dans l'optique de répondre à certaines hypothèses, lesquelles seront présentées dans cette section. Dans le chapitre suivant, nous verrons les méthodes par lesquelles ces hypothèses ont été testées ainsi

¹¹ Voir section 5.3 pour la gradation complète

que les résultats de ces tests. Certaines hypothèses mettent en relation les réponses aux questions et les variables personnelles des juges. D'autres concernent plutôt la différence entre les réponses aux différents extraits, mais à la même question.

Pour la première question, nous croyons tout d'abord que les gens qui viennent de Stanstead auront plus tendance que les autres à juger le code-switching comme venant de Stanstead et les extraits en français comme venant de n'importe où au Québec. Nous croyons aussi que la langue parlée à la maison peut avoir une influence, en ce sens que les gens qui parlent les deux langues à la maison auront plus tendance à juger les extraits comportant de l'anglais comme étant plus près d'eux et donc de Stanstead. Pour ce qui est de la différence entre les extraits, nous émettons l'hypothèse que plus la variété linguistique se rapprochera du code-switching, plus on s'approchera de Stanstead sur l'échelle de proximité.

À la question 2, comme nous l'avons vu à la section précédente, nous avons créé deux échelles, nous aurons donc deux groupes d'hypothèses. Tout d'abord, pour l'échelle générationnelle, nous croyons que la langue parlée au quotidien pourrait influencer les réponses, les juges parlant les deux langues au quotidien associant davantage le code-switching à un phénomène des jeunes. Pour ce qui est maintenant de l'échelle d'intimité, cette dernière variable sera aussi testée alors que nous croyons que les juges parlant deux langues au quotidien auront plus tendance à associer la variété mixte aux personnes avec qui ils partagent l'intimité soit leurs parents, leurs frères et soeurs et leurs amis. Nous faisons la même hypothèse avec les langues parlées à la maison. Nous supposons aussi que le fait de venir ou non de Stanstead aura un effet sur les réponses. Comme il y a des réponses liées à la parenté et que nous croyons qu'il y a plus de familles bilingues à Stanstead qu'ailleurs, les scores sur l'échelle d'intimité seront plus élevés pour les gens venant de Stanstead. En restant toujours avec l'échelle d'intimité, nous émettons l'hypothèse que plus les extraits comporteront des éléments se rapprochant du code-switching, plus les scores sur l'échelle d'intimité augmenteront. Pour l'échelle générationnelle, nous croyons que les juges associeront les extraits comprenant du code-switching aux générations plus jeunes.

Avec la question 3, nous nous concentrerons plus sur la différence entre les extraits que sur les corrélations avec les données des juges. Nous émettons tout d'abord l'hypothèse que plus la variété linguistique comportera de l'anglais, plus on s'en ira vers la réponse « bilingue », contrairement à ce qu'on pourrait penser, à savoir qu'elle tendrait vers la réponse « anglais ». De plus, nous pensons que le fait de parler les deux langues à la maison peut faire augmenter les chances de donner la réponse « bilingue » aux extraits comportant du code-switching.

À la question 4, nous ne ferons pas de prévisions sur l'influence de la variété linguistique. Nous nous concentrerons davantage sur les variables des juges puisque cette question revêt un caractère très personnel. Nous demandons aux juges de nous dire s'ils parlent comme le locuteur. Nous pensons donc que la résidence, la langue parlée au quotidien, le sexe et la façon dont ils se considèrent seront des facteurs de différences dans les réponses des juges. Selon nous, les gens de Stanstead diront parler plus comme les extraits de code-switching ainsi que ceux qui parlent les deux langues au quotidien. Les femmes auront plus tendance à s'identifier aux extraits des femmes et les hommes à ceux des hommes mais nous ne croyons cependant pas que le sexe influencera davantage le choix des réponses que la variété linguistique. Le fait de se considérer bilingue donnera plus de chances aux juges de s'identifier aux extraits comportant de l'anglais et du code mixte.

La question 5 a été recodée selon une échelle de formalité du lieu. Partant de notre hypothèse que le code-switching se pratique plus dans des contextes intimes, nous pensons que plus l'extrait tendra vers cette dernière variété linguistique, plus les réponses tendront vers des lieux informels. Pour ce qui est de l'influence des variables des juges, on peut émettre l'hypothèse que ceux qui disent parler les deux langues dans ces deux contextes auront tendance à s'identifier aux extraits de code-switching et ainsi donner des réponses plus en fonction de leurs propres comportements langagiers. De plus, nous supposons que ceux qui viennent de Stanstead auront plus tendance à associer la variété mixte à l'intimité que ceux qui viennent d'ailleurs, le pratiquant souvent à la maison, entre amis et dans la cour d'école comme code qui leur est propre. La même hypothèse vaut pour ceux qui se considèrent bilingues en opposition à ceux qui se considèrent monolingues.

La question 6 est très importante pour l'analyse de l'influence des profils sociolinguistiques des juges. Nous croyons que la variable qui fera le plus de différence est celle du lieu de naissance. Nous émettons l'hypothèse que les gens qui ne sont pas nés dans la région de Stanstead auront moins tendance à considérer le code-switching comme une bonne façon de parler pour leurs futurs enfants. Nous testerons de la même façon la variable « résidence ». La langue parlée à la maison aura aussi, selon nous, une influence. Nous croyons que les jeunes qui parlent les deux langues à la maison seront plus enclins à considérer le code-switching comme un parler adéquat pour leurs enfants. Nous pensons que le même phénomène se produira pour ceux qui se considèrent bilingues. Enfin, il pourrait aussi y avoir une différence selon le sexe, les femmes seraient moins disposées à considérer la variété mixte pour leurs enfants. Enfin, indépendamment des variables des juges nous formulons l'hypothèse que plus la variété linguistique sera mixte, plus les jeunes voudront que leurs enfants parlent ainsi. Cette dernière hypothèse va à l'encontre des études qui ont été réalisées sur le phénomène du code-switching mais va dans le même sens que nos hypothèses de départ (voir introduction) qui veulent que le code-switching entraîne des attitudes positives chez les jeunes de Stanstead.

Pour la question 7, nous n'émettons pas d'hypothèses liées aux profils des juges. Nous croyons seulement que les réponses seront bien différentes selon les extraits. Tout d'abord, nous pensons que l'extrait comprenant l'emprunt *bill* sera jugé de façon positive par les juges. Celui comportant l'emprunt *mortgage* sera, selon nous, perçu moins bien que les extraits de code-switching, puisqu'il sera plus identifié à de la paresse qu'à la démonstration de la compétence bilingue. De plus, les extraits comprenant du code-switching seront, selon nous, beaucoup mieux perçus que ce qui aurait été imaginé si on tient compte de la littérature sur le code-switching.

Enfin, à la question 8, nous émettons l'hypothèse que les juges, indépendamment de leurs profils sociolinguistiques, auront plus tendance à considérer qu'ils parlent comme les extraits comprenant de l'anglais. Nous croyons que le monolinguisme n'est pas pratique aussi courante à Stanstead que le bilinguisme. Nous émettons aussi l'hypothèse que les juges qui viennent de Stanstead auront plus tendance à trouver que les utilisateurs du code-switching

parlent comme eux que ceux qui viennent d'ailleurs. Le même phénomène se produira, selon nous, pour ceux qui parlent l'anglais et le français au quotidien ainsi que pour ceux qui se considèrent bilingues.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction de cette section, les hypothèses énoncées ci-haut nous serviront dans le chapitre qui suit afin de présenter la pertinence des tests statistiques qui ont été effectués. Nous verrons par quel moyen chacune de ces hypothèses a été testée et les résultats qui ont découlé des tests. De plus, il y aura une section du chapitre 6 consacrée principalement aux interprétations découlant directement des résultats aux hypothèses.

Chapitre 5

Résultats au test de réaction

5.1 Méthode d'analyse

Les résultats que nous avons obtenus au moyen du test de réactions ont été compilés dans une base de donnée. Afin de produire une analyse statistique, nous avons utilisé le programme de statistique SPSS 11.0. Le premier problème que nous avons rencontré concernait les types de variables. Quand nous avons construit le test, nous voulions qu'il soit le plus simple possible pour les étudiants, étant donné le temps restreint alloué pour répondre. Cependant, cela a entraîné certaines difficultés au niveau de la manipulation des variables. Nous verrons donc dans cette partie les problèmes rencontrés pour chacune des variables et comment nous avons remédié à la situation.

Pour conserver l'aspect indirect du test et pour éviter qu'ils soient embêtés par la tâche scolaire à accomplir nous avons soigneusement dissimulé l'échelle à laquelle nous nous attendions. Nous croyons aussi que le fait de dévoiler l'échelle aurait pu nous donner des réponses plus stéréotypées. Cette technique apporte cependant une première difficulté qui résulte dans le fait que tous les choix de réponses se présentent comme des variables qualitatives nominales, lesquelles ne permettent pas un grand éventail de tests statistiques. La première tâche a donc consisté à recoder nos variables afin de les rendre quantitatives. Une autre difficulté à laquelle nous avons fait face se rapporte à l'administration du test. Afin de ne pas restreindre les juges dans leur réponse, nous leur avons permis de cocher plus d'une réponse. Nous verrons aussi dans cette section comment nous avons remédié à ce problème.

Certaines variables n'ont pas nécessité ce genre de manipulations. C'est le cas des questions 4¹² et 8¹³. Ces questions sont ordinales au départ. Nous n'avons eu qu'à assigner un chiffre à

¹² *X parle-t-il comme toi? –Tout à fait en accord –Plus ou moins en accord –Tout à fait en désaccord*

¹³ *T'arrive-t-il de parler comme X? –Souvent –Des fois –Jamais*

chacune des réponses possibles. Vous pouvez voir dans le questionnaire recodé en Annexe E les valeurs que nous avons associées à chacune des réponses.

La question 1¹⁴ était nominale au départ, cependant, les réponses possibles comportaient une échelle de proximité intrinsèque. Nous avons donc assigné une valeur à chacune des réponses mais nous avons aussi dû inférer certaines valeurs dans le cas où il y avait plusieurs réponses. C'est le cas par exemple du juge no 13 qui, à l'extrait 1 (français de la locutrice), a répondu que le locuteur pouvait venir autant de Montréal que des Cantons de l'Est que de Stanstead. Dans ce cas, nous avons fait la moyenne entre les valeurs des trois réponses et ainsi assigné la valeur 3 qui correspondrait normalement à la réponse « Cantons de l'Est » mais qui, prise de façon statistique, prend une autre signification soit la valeur 3 sur une échelle de proximité allant de 1 à 4.

Pour ce qui est de la question 6, nous avons aussi donné des valeurs aux réponses. À la question *Voudrais-tu que tes enfants parlent comme X?*, nous avons accordé la valeur 1 à la réponse « Non » et 2 à la réponse « Oui ». Ceux qui avaient répondu « Oui » et « Non » ont donc une valeur de 1,5. C'est le cas des juges no3 à l'extrait 1 (français de la locutrice), no 11 à l'extrait 3 (code-switching de la locutrice) et du no 28 à l'extrait 5 (emprunt *bill*). Ainsi, par les statistiques, nous avons pu mesurer le désir des juges que leurs enfants parlent comme le locuteur.

Les questions 3 et 7 sont qualitatives nominales. Nous ne les avons pas recodées puisqu'elles ne peuvent pas être ordonnées. La seule modification que nous avons apportée à la question 3 a été faite dans le cas où un juge avait donné deux réponses. C'est le cas du juge no 12 qui, à l'extrait 1 (français de la locutrice) de la question 3 *D'après toi quelle langue Elisabeth parle-t-elle à la maison?*, a répondu « français » et « les deux ». Nous avons alors choisi la réponse « les deux » croyant que le juge a voulu cocher français et anglais et s'est rendu compte par la suite qu'il y avait la réponse les deux. Nous avons cependant assigné un chiffre à chacune des réponses mais les chiffres n'ont aucune signification statistique. Nous n'avons

¹⁴ *D'où vient X? -Montréal -Cantons de l'Est - Stanstead -N'importe où au Québec*

cependant pas pu faire de même pour la question 7¹⁵ puisque chaque juge pouvait cocher plusieurs réponses. Il nous était alors impossible comme c'est le cas pour les questions 1, 2 et 5, d'inférer une échelle quelle qu'elle soit. On a donc préféré laisser cette question tel quel. Nous l'avons donc traitée statistiquement comme une variable nominale.

Les questions qui ont nécessité le plus de manipulation sont les questions 2 et 5. Dans le premier cas, *Est-ce-que X pourrait être? ton (ta) père (mère), ton (ta) frère(soeur), ton ami(e), ton (ta) patron(ne), ton (ta) directeur(directrice) d'école*, nous avons créé deux échelles différentes. La première échelle mesure l'intimité. Nous avons donc alloué 1 point à chacun père (mère), frère (soeur) et ami(e) et deux points à chacun patron(ne) et directeur (directrice) d'école. Puisqu'il y avait souvent plusieurs réponses, nous avons alors fait les moyennes des réponses. Par exemple quand on avait la réponse « père », « frère », « patron » et « directeur d'école », on additionnait $1+1+2+2=6$ divisé par 4 réponses, ça nous donnait la valeur 1,5. La deuxième échelle mesurait l'aspect générationnel. On a donc alloué 1 point à frère et ami et deux points à père, patron et directeur d'école. Nous avons fait les mêmes manipulations qu'avec la première échelle mais avec les nouvelles valeurs.

5.2 Les tests effectués

Pour chacune des questions du test de réactions, nous avons procédé de la même façon. Dans un premier temps, nous avons effectué des analyses statistiques à partir des données sur les juges. Les différentes variables dont nous avons parlé dans la section précédente ont été utilisées afin de créer différents groupes d'analyses. Nous voulions ainsi vérifier si les différentes données des juges influençaient les réponses aux différents extraits. Nous avons donc, pour chaque question, effectué des tests selon nos hypothèses de départ.

Nous avons utilisé comme variables indépendantes, les variables des juges et comme variables dépendantes les réponses aux différents extraits. Les variables des juges qui comportaient seulement deux groupes ont été analysées selon le test T de student tandis que

¹⁵ *Pourquoi X utilise-t-il l'anglais? -Il ne connaît pas le mot en français -Par habitude -Par paresse -C'est une expression courante -Il est bilingue -Il parle à un anglophone*

celles qui comportaient plus de deux groupes ont été analysées selon l'analyse de variance simple, soit l'ANOVA. Nous avons accepté un seuil de signification de 95%. Nous avons aussi, pour chacune des variables étudiées, fait un test de corrélation. Ce dernier test nous permet de voir s'il y a une différence significative entre les moyennes des différents extraits donc, entre les différentes variétés linguistiques testées. Dans un deuxième temps, nous avons recodé nos variables de façon à créer une variable « extrait » et une variable « question ». Par la suite, avec nos données recodées, nous avons effectué des tests de variance simple prenant comme variable indépendante les extraits et comme variable dépendante, la question. Nous avons aussi fait des tests de corrélation ainsi que de régression. Par ce procédé, nous avons pu obtenir des résultats concernant la signification des écarts entre les moyennes des différents extraits indépendamment des variables des juges. Cela nous a donc permis de vérifier si les hypothèses de départ pour chacune des questions ont été confirmées ou infirmées.

Il est bon de noter en dernier lieu qu'afin de vérifier certaines hypothèses, nous avons dû procéder à une recodification des variables des juges. Par exemple, nous avons recodé les langues parlées à la maison et celles parlées au quotidien afin de n'avoir que deux groupes, le premier comportant les monolingues et l'autre les bilingues. La même transformation a été effectuée pour la variable de l'identification langagière. Nous verrons dans la prochaine section les implications statistiques de ces transformations.

5.3 Les résultats statistiques

Dans cette section, nous considérerons chacune des questions selon les tests statistiques que nous avons effectués en rapport avec les hypothèses émises dans la section 4.6. Nous avons transcrit chacune des questions ainsi que les valeurs statistiques qui leur ont été accordées afin de faciliter la lecture de ce document et de mieux comprendre les résultats aux différents tests.

Question 1 : D'où vient X?

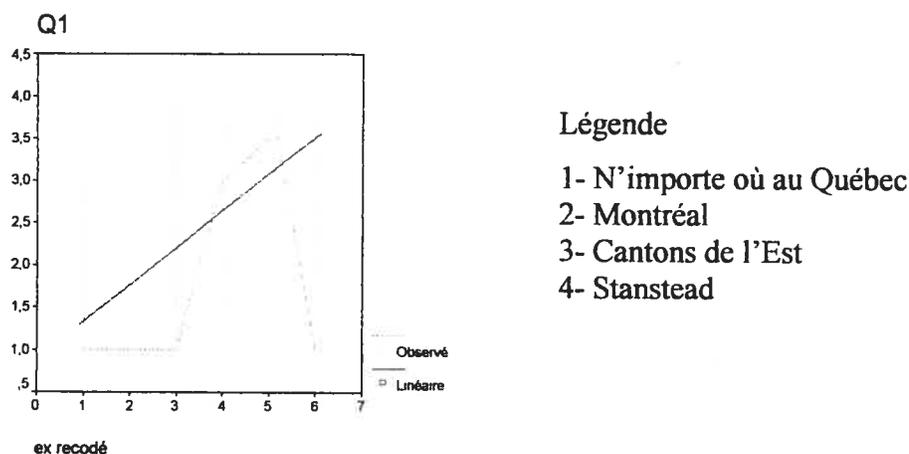
- 1- N'importe où au Québec
- 2- Montréal
- 3- Cantons de l'Est
- 4- Stanstead

La différence entre les gens qui viennent de Stanstead et ceux qui viennent d'ailleurs n'est significative qu'à l'extrait 5 (emprunt *bill*), où les gens qui sont nés à Stanstead jugent la locutrice qui utilise l'emprunt *bill* plus proche de Stanstead sur l'échelle de proximité que ceux qui sont nés ailleurs. Nous avons aussi fait le test pour la variable « lieu de résidence » et, bien qu'elle n'ait pas été significative, nous avons remarqué que la différence était plus grande entre les deux groupes à l'extrait 5 (emprunt *bill*). Pour ce qui est de la langue parlée à la maison, il n'y a pas non plus de différences significatives entre les groupes. Nous avons effectué deux tests avec la variable « langues parlées à la maison », l'un avec la variable telle quelle et l'autre avec la variable recodée. Nous avons remarqué qu'avec la variable non recodée donc celle qui divise l'échantillon en trois groupes, ceux qui parlent français, anglais et les deux langues à la maison, la différence entre les groupes était plus grande. Nous croyons que cette différence serait due aux réponses des juges anglophones. Nous reviendrons sur ce point lors des interprétations au chapitre 6. Notre dernière observation sur les langues parlées à la maison concerne la différence entre les monolingues et les bilingues. Bien que les différences ne soient pas significatives, nous remarquons qu'à tous les extraits, sauf à l'extrait 4 (français, homme), les monolingues ont en moyenne des scores moins élevés sur l'échelle de proximité que les bilingues. Consultants les données non recodées, on remarque que ce sont les francophones qui sont responsables de ce phénomène, ceux-ci étant plus nombreux que les anglophones.

Grâce à la deuxième série de tests que nous avons effectuée, nous remarquons qu'il y a une différence significative entre les réponses aux différents extraits. Comme nous l'avions postulé, les juges ont eu plus tendance à juger les locuteurs des extraits seulement français (1 et 4) comme venant plus de n'importe où au Québec. Les extraits comportant des emprunts (2 et 5) sont situés plus entre Montréal et les Cantons de l'Est. De plus, l'emprunt qui était le moins présent dans le français québécois (extrait 2) a été jugé plus près de Stanstead sur l'échelle de proximité. Enfin, les extraits comportant du code-switching (3 et 6) ont les scores

les plus forts en moyenne, ils se rapprochent donc plus du choix de réponse Stanstead. Par exemple, à l'aide de la droite de régression, on constate que plus la variété linguistique se rapproche du code-switching, plus on se rapproche de Stanstead sur l'échelle de proximité.

Graphique 5.1 Droite de régression de la question 1 pour le lien d'origine présumé



Question 2 : Est-ce-que X pourrait être...

échelle :

A) D'intimité

1- ton père

1- ton frère

1- ton ami

2- ton patron

2- ton directeur d'école

B) Générationnelle

1- ton frère

1- ton ami

2- ton père

2- ton patron

2- ton directeur d'école

Prenons tout d'abord les résultats de l'échelle d'intimité. Nous avons émis l'hypothèse que les gens de Stanstead auraient tendance à associer les locuteurs des extraits incluant de l'anglais à des personnes avec qui ils partagent une intimité. Cette hypothèse doit être infirmée puisque la différence entre les groupes des variables « lieu de résidence » et « lieu de naissance » n'est pas significative. Pour ce qui est des langues parlées à la maison, les tests statistiques que nous avons effectués ne nous permettent pas de dire que les groupes présentent des différences significatives dans leurs réponses. Une autre variable qui a été testée est le sexe des juges. Nous avons pensé que les femmes auraient tendance à considérer plus intimes les extraits des femmes et vice-versa. Or, nous nous sommes rendu compte qu'à l'extrait 1 (français de la locutrice), la différence est significative mais va à l'encontre de nos

prédictions : les femmes considèrent la locutrice francophone de façon moins intime que les hommes. Pour ce qui est des langues parlées au quotidien, nous ne pouvons pas affirmer que les bilingues considèrent plus les locuteurs qui pratiquent le code-switching comme des personnes avec qui ils partageraient une relation d'intimité que les monolingues. Nous savons cependant, grâce au test d'Anova avec la variable non recodée, qu'il y a une différence significative entre les groupes, mais nous croyons que ce sont les anglophones qui font la différence.

Toutefois, bien que les différences ne rejoignent pas le seuil de signification statistique, nous observons tout de même, et ce avec la variable « langues parlées au quotidien » recodée ou non, que les bilingues ont des scores plus élevés que les autres aux extraits 1, 4 et 5 et moins élevés aux extraits 2, 3 et 6, le score le plus faible étant considéré comme plus intime. Il y aurait donc une tendance pour les bilingues à considérer les locuteurs des extraits incluant des mots d'anglais de façon plus intime. La même observation peut être faite pour l'échelle générationnelle. Les monolingues ont tendance à considérer plus jeunes les locuteurs qui parlent une seule langue et les bilingues, ceux qui incluent des mots d'anglais dans leur discours. Ce résultat peut être mis en lien avec l'échelle d'intimité puisqu'on pourrait penser que les jeunes partagent plus leur intimité avec entre eux.

Sachant que notre échantillon de juges est assez homogène à cette question, prenons en considération les moyennes pour chacun des extraits. Au départ, notre hypothèse était que plus les extraits comporteront des éléments se rapprochant du code-switching, plus les juges associeront l'extrait à de l'intimité et à un phénomène relié aux jeunes. Nous remarquons en premier lieu que les extraits où le locuteur est une femme ont généralement été jugés plus intimes et plus jeunes que ceux du locuteur masculin. Cependant, l'extrait comprenant l'emprunt moins intégré dans le français québécois (emprunt *mortgage*), celui de notre locuteur masculin, a été jugé à peu près de la même façon que l'autre emprunt (*bill*). Ceci n'est pas le cas pour les deux autres extraits de ce dernier locuteur. Notre hypothèse de départ voulant que les extraits de code-switching soient considérés plus jeunes et plus intimes que ceux incluant des emprunts ne peut donc pas être confirmée, l'extrait 6 (code-switching du

locuteur masculin) ne rejoignant pas le modèle attendu. Nous reviendrons plus en détails sur ce point au chapitre 6.

Question 3 : D'après toi quelle langue X parle-t-il à la maison?

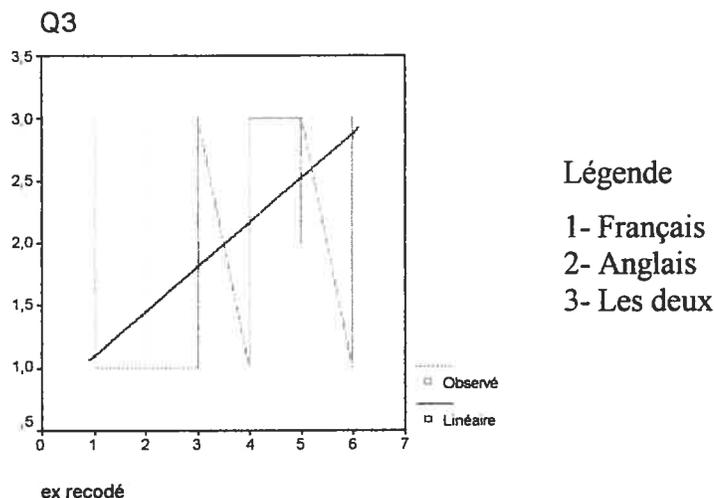
1- Français

2- Anglais

3- Les deux

Pour cette question, comme nous l'avons vu dans la section 4.6, nous avons fait l'hypothèse que les jeunes qui parlaient les deux langues à la maison auraient plus tendance que les autres à dire que les locuteurs des extraits comprenant de l'anglais parlent les deux langues à la maison. Nous avons donc effectué des tests avec la variable « langues parlées à la maison » telle quelle, soit avec des groupes de juges qui parlent français, anglais et les deux à la maison. Bien que la différence entre les groupes ne semble pas assez grande pour parler de différence significative, il est tout de même possible d'observer que pour les extraits de code-switching, les juges qui parlent les deux langues à la maison ont plus tendance à donner la réponse « les deux » à la question tandis que les anglophones, eux, tendent plus vers la réponse « anglais ». Les francophones sont aussi en général portés à donner des réponses qui tendent vers le français. On voit donc que bien souvent, les juges identifient les locuteurs à leur propre groupe. Cependant, ce qui nous semble le plus intéressant pour cette question est la différence des moyennes pour chacun des extraits. Comme nous l'avons prédit dans notre hypothèse, plus le mélange de langues est présent dans l'extrait, plus les juges disent que le locuteur parle les deux langues à la maison. Les moyennes des extraits où il y a un emprunt correspondent à la réponse « anglais » plutôt que « les deux ». Il y a aussi, comme nous l'avons prédit, une différence entre les deux derniers extraits. Celui qui comprend l'emprunt *bill* (no5), soit le plus intégré dans le français québécois, entraîne en moyenne des réponses qui rejoignent plus celles des extraits en français que celui qui comprend l'emprunt *mortgage* (no2), moins courant dans le français québécois. La droite de régression présente bien la tendance des réponses à cette question.

Graphique 5.2 Droite de régression pour la langue présumée être parlée à la maison



- Question 4 : X parle-t-il comme toi?
- 1- Pas du tout d'accord
 - 2- Plus ou moins d'accord
 - 3- Tout à fait en accord

Pour analyser la question 4, nous nous sommes davantage concentrée sur l'influence des caractéristiques personnelles des juges sur les réponses. Cependant, nous nous sommes rendu compte, comme ça a été le cas pour la plupart des autres questions, que notre échantillon était assez homogène dans ses réponses. Par contre, nous remarquons certaines différences que nous exposerons tout de même bien qu'elles n'atteignent pas le seuil de signification statistique. En faisant les tests avec la variable « langues parlées au quotidien », nous voulions tester l'hypothèse qui stipule que les juges utilisant le français et l'anglais au quotidien auront plus de chance de répondre « tout à fait en accord » à cette question, lorsque les extraits présentent des mots d'anglais. Les résultats des deux tests qui ont été réalisés, l'un avec la variable recodée et l'autre avec la non recodée, ont démontré qu'aux deux extraits de code-switching, les bilingues disent parler plus comme le locuteur que les autres groupes. De la même façon, les francophones ont plus tendance à s'identifier aux extraits de français seulement. Les anglophones eux s'identifient plus aux extraits de code-switching.

Prenons maintenant le lieu de résidence comme variable. Là non plus la différence n'est pas significative à 95%. Cependant, à l'extrait où la locutrice utilise le code-switching, il y a une différence significative à environ 92%, les gens habitant à Stanstead s'identifiant plus à cet extrait que ceux habitant ailleurs. Lors de la présentation de nos hypothèses, nous avons aussi pensé qu'il y aurait une différence selon le sexe, que les femmes allaient s'identifier plus aux extraits de la locutrice et les hommes à ceux du locuteur. Nous observons qu'il y a une différence significative pour deux extraits (1 et 2) mais elle n'est pas due à l'identification au sexe du locuteur puisque dans les deux cas, les hommes considèrent parler plus comme le locuteur et l'extrait 1 (français) est celui de la locutrice. Les résultats selon le sexe aux autres extraits ne nous permettent pas de faire ressortir de plus amples régularités dans les réponses.

La dernière variable des juges que nous avons testée est l'identification langagière. Nous croyions que les juges qui se considèrent bilingues allaient avoir plus tendance à répondre qu'ils parlent comme les extraits de code-switching que ceux qui se considèrent monolingues. Nous avons donc utilisé la version recodée de la variable, soit celle qui divise l'échantillon entre les monolingues et les bilingues. Suite à nos tests, nous ne pouvons pas affirmer qu'il y a une différence entre les deux groupes. Malgré cela, nous pouvons tout de même mentionner que, mis à part l'extrait 3 (code-switching de la locutrice), les bilingues s'identifient moins aux locuteurs que les monolingues. Il est tout autant intéressant de remarquer que l'extrait 3 (code-switching de la locutrice) est un de nos extraits qui présente la variété mixte.

Pour ce qui est de la comparaison des moyennes pour chacun des extraits, nous n'avons pas émis d'hypothèse. Après avoir effectué les tests statistiques et sachant que notre échantillon est assez homogène, nous émettrons tout de même quelques observations qui pourront nous donner un bon indice sur la perception qu'ont les juges de leur parler. Nous voyons grâce au diagramme des moyennes que les juges ne s'identifient pas beaucoup aux extraits 2 et 6. Ces derniers extraits sont respectivement celui qui a l'emprunt *mortgage* et un des deux extraits de code-switching. Ce qui est intéressant pour nous, et nous y reviendrons dans le chapitre 6, c'est que les trois extraits qui ont suscité le moins

d'identification de la part des juges sont les extraits du locuteur masculin. Et ceci n'est pas dû au fait qu'il y avait plus de filles dans notre échantillon puisque, comme nous l'avons vu avec la variable « sexe », des deux différences significatives que nous avons, l'une montre que les garçons s'identifient plus que les filles à l'extrait 1 (français de la locutrice).

Question 5 : Penses-tu que X parle surtout comme ça...

- 1- Tout le temps
- 2- Au travail
- 3- En classe
- 4- Dans la cour d'école
- 5- En famille
- 6- Entre amis

Comme nous l'avons vu précédemment, la question 5 a été recodée selon une échelle de formalité du lieu. Par cette question nous voulions explorer les contextes d'utilisation des variétés linguistiques étudiées. Les variables qui concernent les juges nous ont aidées à mieux comprendre les facteurs qui poussent à l'utilisation des différentes variétés linguistiques. Cette question est celle où nous avons le plus de différences significatives entre les différents groupes de juges. Nous avons formulé plusieurs hypothèses par rapport à cette question. La première concerne les langues parlées à la maison et au quotidien par les juges. Nous avons surtout utilisé les données recodées puisque ce qui nous intéressait surtout c'est la différence dans les réponses de ceux qui parlaient une seule langue et de ceux qui en parlaient plus d'une. Le fait de parler une ou plusieurs langues au quotidien ne semble pas être un facteur déterminant dans les réponses des juges, la différence n'était pas significative entre les deux groupes. Cependant, les langues parlées à la maison influencent les réponses de façon significative. Comme nous l'avons prédit, les juges disant parler les deux langues à la maison sont plus enclins à associer le phénomène de code-switching à des lieux plus informels. En effet, aux deux extraits présentant la variété mixte, les bilingues ont des scores plus élevés sur l'échelle de formalité du lieu. Leurs réponses tendent donc vers des lieux plus informels. Il est aussi intéressant de constater que bien que les autres extraits ne présentent pas de différence significative, le canevas des réponses suit notre hypothèse. Les monolingues

considèrent la variété unilingue de façon plus informelle que les bilingues et pour les variétés mixtes (emprunt et code-switching), ce sont les bilingues qui l'associent à des lieux plus informels.

Dans un deuxième temps, nous avons formulé une hypothèse concernant le lieu de résidence. Nous avons donc fait des tests à l'aide des variables « lieu de résidence » et « lieu de naissance ». Les deux variables présentent le même canevas de réponses. Nous observons que pour les extraits uniquement francophones et pour ceux ayant des emprunts, les gens qui viennent d'ailleurs que Stanstead associent ces variétés à des lieux plus informels que les gens de Stanstead. Pour les extraits présentant le code-switching, ce sont les gens de Stanstead qui associent l'utilisation de cette variété à des lieux plus informels. Toutefois, nous pouvons parler de différence significative seulement par rapport à l'extrait 4 et ce, pour la variable « lieu de résidence ». On peut alors dire que les gens qui habitent à Stanstead ont moins tendance à associer la variété monolingue à des lieux informels que ceux qui habitent ailleurs.

Dans un troisième temps, nous avons parlé de la possibilité que les gens qui se considèrent bilingues aient plus tendance à identifier les extraits mixtes aux lieux informels. Les tests que nous avons effectués ne peuvent confirmer cette hypothèse puisque pour aucun extrait, les monolingues ont associé la variété présentée à des lieux plus informels que les bilingues. De plus, les différences entre les groupes n'étaient pas significatives.

Ceci dit, considérons l'analyse de la différenciation des moyennes pour les différents extraits, en ce qui concerne cette question. L'hypothèse que nous avons formulée était que plus la variété linguistique tendrait vers le code-switching, plus on l'associerait à des lieux informels. Nous remarquons par le diagramme des moyennes¹⁶ que les extraits 1 et 6 ne suivent pas ce modèle, mais que les autres extraits le font. Pour l'extrait 6 (extrait de code-switching du locuteur masculin), nous pensons que ceci pourrait être dû aux propos qui sont tenus dans l'extrait ou au manque d'identification à celui-ci comme c'est souvent

¹⁶ voir graphique 6.7

le cas avec cet extrait. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question dans l'interprétation des résultats.

Question 6 : Voudrais-tu que tes enfants parlent comme X?

1- Non

2- Oui

Lors de la formulation des hypothèses, nous avons vu que la question 6 serait analysée surtout selon les variables des juges. La première hypothèse était que les gens de Stanstead auraient une meilleure opinion du code-switching comme façon de parler pour leurs enfants que ceux qui viennent d'ailleurs. Bien que la différence entre les deux groupes, autant avec la variable « lieu de naissance » que « lieu de résidence », ne soit pas significative, nous sommes tout de même étonnée des résultats. Nous observons que dans le cas de la variable « lieu de naissance », les juges étant nés dans la région de Stanstead considèrent seulement l'extrait 2 (emprunt *mortgage*) de façon plus positive que ceux qui sont nés ailleurs. Pour la variable « lieu de résidence », les gens qui habitent ailleurs qu'à Stanstead envisagent de façon plus positive le code-switching que ceux qui habitent à Stanstead. Cependant les emprunts sont mieux considérés par les gens de Stanstead. Nous avons aussi effectué des tests avec les variables « langues parlées à la maison » et « langues parlées au quotidien ». Dans les deux cas, avec les variables recodées en groupe monolingue et groupe bilingue, les différences n'étaient pas significatives. Nous pouvons tout de même observer que c'est seulement à l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin) où les réponses étaient plus positives chez les bilingues que chez les monolingues. Avec les données non recodées, on remarque que pour les deux variables, et dans les deux extraits de code-switching, ce sont les anglophones qui sont les moins enclins à imaginer que leurs enfants puissent parler ainsi.

Dans le même ordre d'idée, nous avons fait des tests avec la variable de l'identification langagière recodée en deux groupes, monolingues et bilingues. Nous remarquons que pour tous les extraits, ce sont les monolingues qui présentent une meilleure disposition à voir leurs enfants parler comme les locuteurs. Les bilingues auraient donc, en général une

plus mauvaise opinion du parler de nos locuteurs. Ce n'est toutefois que face à l'extrait 2 (emprunt *mortgage*) que cette différence peut être considérée comme significative.

La dernière variable que nous avons testée est le sexe. Pour tous les extraits, ce sont les hommes qui jugent de façon plus positive. Pour les extraits 2 (emprunts *mortgage*) et 4 (français du locuteur masculin), la différence est significative. On ne peut donc pas confirmer notre hypothèse de départ qui voudrait que les femmes soient moins disposées à considérer le code-switching comme approprié pour leurs enfants puisqu'il n'y a pas de différence significative pour ces extraits. L'extrait 2, et nous y reviendrons plus tard dans le chapitre 6, est cependant beaucoup plus dévalorisé par les femmes que par les hommes.

Pour ce qui est de la différence entre les moyennes pour les différents extraits, nous pouvons remarquer qu'en général, les extraits du locuteur masculin sont moins bien reçus que ceux de la locutrice. Ce qui est très intéressant pour les fins de cette recherche, c'est de voir que dans les deux cas, soit pour les extraits du locuteur et ceux de la locutrice, les extraits comprenant du code-switching sont mieux reçus que ceux qui présentent la variété monolingue. On peut donc affirmer que, en général, notre échantillon croit qu'il est préférable pour ses futurs enfants de parler la variété mixte que la variété monolingue.

Question 7 : Pourquoi X utilise-t-il l'anglais?

- A- Il ne connaît pas le mot en français
- B- Par habitude
- C- Par paresse
- D- C'est une expression courante
- E- Il est bilingue
- F- Il parle à un anglophone

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la question 7 ne présentant pas d'échelle intrinsèque, nous l'avons traitée en tant que variable qualitative nominale. Nous mettrons donc l'emphase sur la fréquence de chacune des réponses et baserons nos explications par rapport à celle-ci. Indépendamment de l'extrait, il est bon de noter que la réponse qui présente la plus grande fréquence est B- « Par habitude », suivie de E- « Il est bilingue ». Ainsi que le montre le tableau 5.1, les réponses qui ont les fréquences les plus basses

sont, F- « Il parle à un anglophone », C- « Par paresse » et A- « Il ne connaît pas le mot en français ». Nous étant penchée sur les différentes fréquences pour chacun des extraits, nous avons pu observer plusieurs faits intéressants.

Tout d'abord, on remarque que pour la réponse A, la plus haute fréquence se trouve à l'extrait 2 (emprunt *mortgage*). L'emprunt présenté dans cet extrait est en effet un emprunt peu utilisé dans le français québécois, sa version française *hypothèque* étant beaucoup plus utilisée. Pour ce qui est de la réponse B- « Par habitude », les fréquences sont à peu près équivalentes pour chacun des extraits. Il est intéressant de noter que pour les extraits 1 (français de la locutrice), 2 (emprunt *mortgage*) et 5 (emprunt *bill*), c'est la réponse qui affiche la plus haute fréquence mais que pour l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin), bien qu'elle soit toujours très élevée, elle est devancée par la réponse E. Nous y reviendrons. Les fréquences de la réponse C- « Par paresse » deviennent très importantes du fait qu'elles soient assez basses. Comme nous pouvons le voir au tableau 5.1, pour l'extrait 3 (code-switching de la locutrice), aucun juge n'a donné cette réponse. Cela va à l'encontre des attitudes attendues habituellement pour le code-switching mais appuie certainement notre hypothèse que les jeunes à Stanstead n'ont pas une mauvaise opinion de cette variété linguistique. Cependant, l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin) affiche la plus haute fréquence pour cette réponse. Elle vient au troisième rang des réponses à cet extrait, mais sa fréquence est tout de même assez peu élevée avec 9 juges qui l'ont choisie. La quatrième réponse D- « C'est une expression courante » est intéressante puisque les fréquences sont très élevées pour les extraits comprenant des emprunts et très basses pour les extraits comprenant du code-switching. Nous croyons que ceci est un bon indice que les répondants ont fait le test de façon consciencieuse et que les réponses suivent une certaine logique. Pour la réponse E- « Il est bilingue », les fréquences sont beaucoup plus élevées pour les extraits présentant la variété mixte. D'ailleurs, dans le cas de l'extrait 3 (code-switching de la locutrice), c'est la fréquence la plus élevée. De plus, la fréquence la plus basse pour cette réponse est associée à l'extrait 5 (emprunt *bill*) qui comporte l'emprunt le plus intégré dans le français québécois. On peut donc croire que pour les juges, il est moins nécessaire d'être bilingue pour utiliser cet emprunt tandis qu'il est nécessaire d'être bilingue pour pratiquer le code-switching.

Enfin, la dernière réponse F- « Il parle à un anglophone » est comme nous l'avons mentionné précédemment la réponse qui présente la plus basse fréquence en général. Elle n'a d'ailleurs été choisie qu'une seule fois pour l'extrait 5 (emprunt *bill*), ce qui va tout à fait dans le sens de nos attentes. L'extrait qui a entraîné ce choix le plus souvent est l'extrait 3 (code-switching de la locutrice), mais avec une fréquence quand même assez basse.

Tableau 5.1 Fréquences des motifs du recours à l'anglais

Réponses	extrait 2	extrait3	extrait 5	extrait 6	fréquence totale
A-Il ne connaît pas le mot en français	8	4	3	5	20
B- Par habitude	19	19	20	21	79
C- Par paresse	5	0	3	9	17
D- C'est une expression courante	11	2	16	5	34
E- Il est bilingue	12	23	7	20	62
F- Il parle à un anglophone	2	7	1	4	14

Question 8 : T'arrive-t-il de parler comme X?

- 1- Jamais
- 2- Des fois
- 3- Souvent

La question 8 ressemble beaucoup à la question 4 mais pose la question différemment, demandant moins une auto-évaluation du parler du juge qu'une reconnaissance de la présence de cette variété dans son répertoire. Nous croyons que cette question apportera des réponses moins stéréotypées que celles de la question 4. Cette question a été posée seulement pour les extraits qui comportent de l'anglais. Nous parlerons alors des extraits 2 (emprunt *mortgage*), 3 (code-switching de la locutrice), 5 (emprunt *bill*) et 6 (code-switching du locuteur). Les résultats qui ont été obtenus à cette question nous ont quelque peu surprise. Nous nous attendions à ce que les gens de Stanstead s'identifient plus aux extraits qui comprennent la variété mixte. Cependant, les différences ne sont pas significatives pour la variable « lieu de résidence ». Par rapport au lieu de naissance, nous observons que les gens qui sont nés ailleurs que dans la région de Stanstead ont plus

tendance à s'identifier aux locuteurs. Il en avait d'ailleurs été de même à la question 4. De plus, la différence est significative pour les extraits 2 et 5. Elle ne l'est cependant pas pour les extraits 3 et 6, soit ceux comprenant du code-switching.

Considérons l'influence des langues parlées au quotidien sur les réponses. La variable recodée nous permet de voir qu'il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes. Nous avons toutefois remarqué que les juges qui disent parler les deux langues au quotidien associent plus leur parler aux extraits présentant du code-switching que ceux qui utilisent seulement une langue au quotidien. Cela va de soi.

Pour rester dans le même ordre d'idées, nous avons aussi effectué des tests avec la variable de l'identification langagière. Les résultats que nous avons obtenus sont surprenants puisqu'aux extraits 5 (emprunt *bill*) et 6 (code-switching du locuteur) les réponses vont à l'encontre de celles obtenues avec la variable « langues parlées au quotidien ». Les juges qui se considèrent bilingues disent qu'il leur arrive moins de parler comme les locuteurs des extraits 2 (emprunt *mortgage*), 5 (emprunt *bill*) et 6 (code-switching du locuteur) que les monolingues. Il n'y a que pour l'extrait 3 (code-switching de la locutrice) que les bilingues s'identifient en moyenne plus au locuteur que ceux qui sont monolingues. Nous reviendrons aussi à ce phénomène dans le chapitre 6. Il est bon de noter que ces différences dont nous venons de discuter ne sont pas significatives statistiquement ; ce ne sont que des observations statistiques sur lesquelles on ne peut s'appuyer pour confirmer une hypothèse.

En ce qui concerne la différence entre les moyennes des différents extraits, nous avons effectué un test de régression qui est significatif. Nous voyons alors que plus la variété tend vers le code-switching, moins les juges disent qu'il leur arrive de parler ainsi. Nous ne considérerons pas cependant ce test puisque nous croyons qu'il n'est pas représentatif. Nous croyons que le fait que les juges ne s'identifient pas à l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin) vient brouiller les données car les réponses pour l'extrait 3 (code-switching de la locutrice) sont en moyenne plus élevées que celles pour l'extrait 2 (emprunt *mortgage*) et 5 (emprunt *bill*). Nous reviendrons aussi sur ce point à la section 6.2.1.

Chapitre 6

Les interprétations

Les deux méthodes de collecte de données qui ont été exposées dans les chapitres précédents nous ont permis d'en arriver à différents résultats. Ces derniers ayant été discutés sommairement lors de leur présentation, il devient nécessaire d'en présenter des interprétations plus détaillées.

6.1 Interprétations des résultats de l'analyse de contenu

6.1.1 Les attitudes positives face au code-switching

Au chapitre 3, nous avons présenté les résultats de l'analyse de contenu. Ces résultats consistaient surtout en la présentation des fréquences de certaines perceptions qui revenaient tout au long des entrevues. Nous avons vu que la tendance générale était d'associer le code-switching à la variété linguistique habituelle ainsi qu'à la variété locale. De plus, nous avons noté que l'association du code-switching au manque de compétence linguistique ne faisait pas partie des réponses les plus fréquentes. Nous avons aussi noté que le peu d'association du code-switching à des attitudes négatives nous avait surprise. Nous nous attendions, de par le cadre normatif de l'entrevue, à recevoir beaucoup plus de réponses stéréotypées qui associent souvent le code-switching à un manque de compétence langagière.

L'analyse des données montre tout d'abord que les jeunes interviewés sont plutôt enclins à associer des attitudes positives au code-switching. Plusieurs jeunes exhibent d'ailleurs une certaine fierté d'utiliser ce mode de parler. De plus, il semblerait qu'ils utilisent cette variété pour se distinguer des autres. Les autres, dans ce cas-ci, sont pour la plupart du temps des monolingues. Nous croyons, et nous y reviendrons à la section 6.3, que cette fierté de l'utilisation du code-switching est surtout reliée à la fierté du bilinguisme. L'utilisation du code-switching deviendrait donc une démonstration de la compétence bilingue.

6.1.2 L'utilisation du code-switching

Tel qu'il en a été discuté à la section 3.5.1, la plupart des interviewés disent pratiquer le code-switching mais dans les entrevues, on en retrouve que très rarement. Nous avons vu à la section 3.4.2 que deux des interviewés faisaient mention de façon explicite de cette attention portée à la production du discours monolingue. Nous croyons que le contexte formel de l'entrevue, bien qu'il ait été réduit le plus possible de par le fait que les interviewers se trouvaient dans le même groupe d'âge que les interviewés et que l'entrevue se soit faite de façon semi-dirigée, a eu quand même un impact sur la production du code-switching à l'intérieur de celles-ci. De plus, comme nous en avons aussi discuté, le fait que les interviewers aient été extérieurs à la communauté a sûrement joué un rôle important dans le peu d'occurrence du code-switching que l'on retrouve dans les entrevues.

Par contre, dans les enregistrements de conversations qui ont été réalisés le même été et que nous avons utilisés dans le choix des extraits pour le test de réaction, le code-switching est la variété la plus utilisée. Voici par exemple un extrait d'une des deux conversations enregistrées auprès des jeunes.

*« Ouin mais il faut que tu opères c'est ça l'affaire, tu appelles **you gotta get some informations gotta get this gotta get that : quick quick quick le plus vite tu vas le meilleur que c'est** » (conversation 2, p.6)*

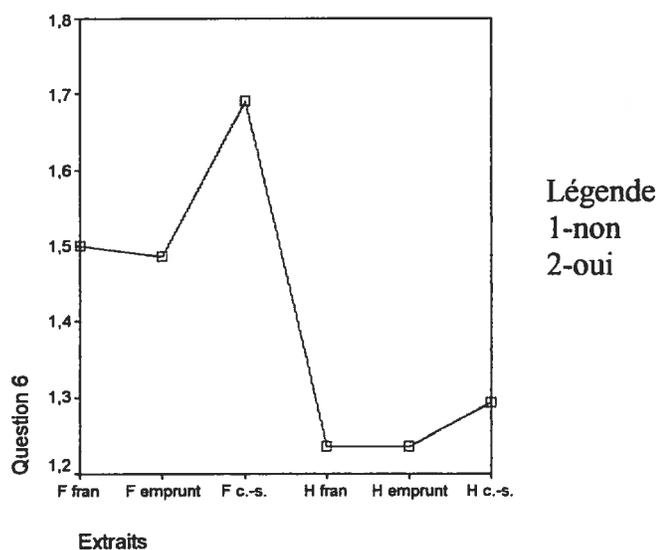
Nous croyons donc que les deux caractérisations les plus fréquentes dans les entrevues, soit l'association du code-switching à la variété habituelle et à la variété locale, représentent bien la réalité des jeunes de Stanstead. Il semble que le mode mixte soit amplement utilisé mais qu'il soit réservé aux membres de la communauté. Il est bon de rappeler que la seule qui nous a dit ne pas l'utiliser n'était pas de Stanstead. De plus, les jeunes font mention à quelques reprises de la réprobation sociale qu'ils subissent lorsqu'ils utilisent cette variété. Cette réprobation viendrait habituellement des gens de l'extérieur à la ville.

6.2 Interprétations des résultats du test de réactions

6.2.1 Le locuteur masculin

Dans un premier temps, revenons sur certains des résultats du test de réactions qui doivent être approfondis. Tout d'abord, nous croyons que les résultats obtenus pour l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin) et ce, pour la plupart des questions, méritent une attention particulière. Il semblerait que les juges aient eu tendance à percevoir de façon plus négative ce locuteur tout au long du test de réactions, sinon à moins s'y identifier. Les résultats à la question 6 démontrent très bien cette tendance. Lorsque l'on regarde le diagramme des moyennes par locuteur, cela devient frappant. Pour tous les extraits, les juges ont eu moins tendance à vouloir que leurs enfants parlent comme notre locuteur masculin.

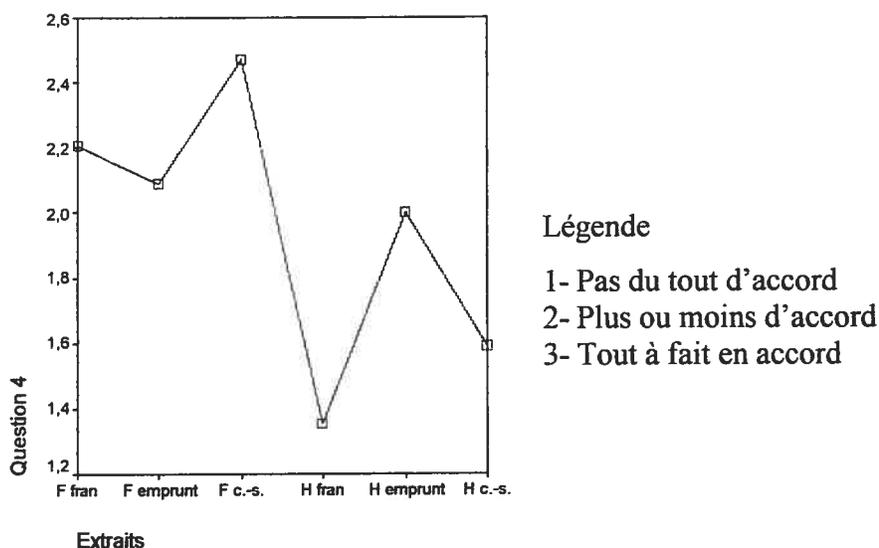
Graphique 6.1 Diagramme des moyennes de la question 6 : « Voudrais-tu que tes enfants parlent comme X? »



À la question 4, également, ce sont les extraits de ce locuteur qui ont suscité le moins d'identification. Nous voyons tout de même que les deux emprunts sont perçus à peu près de

la même façon, mais les extraits de français et de code-switching du locuteur masculin suscitent plutôt la réponse « Tout à fait en désaccord » à la question *X parle-t-il comme toi*.

Graphique 6.2 Diagramme des moyennes de la question 4 : « X parle-t-il comme toi? »



À la question 8 qui vise à connaître la place des variétés mixtes dans le parler des juges, la différence entre les deux extraits de code-switching est très importante. L'extrait de la locutrice affiche le plus haut taux d'identification de la part des jeunes tandis que celui du locuteur affiche le plus bas. Cela va à l'encontre de ce que nous avons prédit. Nous pensons que les jeunes allaient s'identifier de façon beaucoup plus prononcée aux deux extraits de code-switching. À la question 2 qui se rapporte au contexte générationnel et formel, ce sont aussi les extraits du locuteur masculin qui nuisent à la confirmation de nos hypothèses. Pour les deux échelles, les jeunes ont tendance à percevoir le locuteur masculin comme plus vieux et à l'associer aux situations moins intimes que la locutrice et ce, indifféremment de la variété linguistique présentée. Il est bon de noter cependant que l'extrait 2 (emprunt *mortgage* du locuteur) semble, comme à la question 4, avoir été jugé davantage en fonction de nos attentes que les deux autres. Enfin, à la question 5, les deux mêmes extraits sont aussi jugés différemment de ceux de la locutrice. Les juges ont associé l'extrait français et celui de

code-switching du locuteur masculin à des lieux beaucoup plus informels que ceux de la locutrice.

Il est alors bon de se demander pourquoi cette différence. Comme nous l'avons mentionné précédemment, lorsque est venu le temps de choisir des locuteurs pour le test, nous avons opté pour des locuteurs dont nous connaissions le profil sociolinguistique. Nous avons donc choisi d'utiliser des extraits des entrevues et des conversations de Simon (no11) et de Janie (no9). Leurs caractéristiques individuelles peuvent donc fournir certaines explications aux différences d'identification qui ont été rencontrées lors de ce test. La première explication possible c'est que Janie se rapproche plus de nos jeunes, en âge. Celle-ci a dix-neuf ans tandis que Simon en a vingt-sept. Voilà peut-être pourquoi les jeunes ont plus tendance à s'identifier au parler de la locutrice qu'à celui du locuteur. Un autre aspect qui pourrait être à considérer concerne l'éducation. Bien que les deux locuteurs aient poursuivi leurs études après le secondaire, Janie a fréquenté le Collège des Ursulines durant tout son secondaire, tandis que Simon est allé dans une polyvalente à Coaticook. On sait qu'au Collège des Ursulines, le programme d'anglais est très fort. L'anglais de Janie aurait peut-être plus tendance à rejoindre celui des juges qui, comme on le sait, fréquentent tous le collège. On pourrait aussi penser à une question de niveau social puisqu'une école est privée et l'autre publique. Cependant, cette explication ne nous semble pas très plausible puisque la clientèle du Collège des Ursulines semble être assez hétérogène au niveau socio-économique.

D'autres explications, qui ne font pas de lien avec les profils sociolinguistiques des locuteurs, pourraient être avancées. L'extrait en français du locuteur masculin présente un aspect assez technique puisqu'il décrit la façon de faire un dessin symétrique. Il n'est donc pas trop surprenant de voir que les jeunes aient associé cet extrait à des lieux plus formels ou à des personnes moins intimes. Pour ce qui est de l'extrait comprenant du code-switching, l'explication qui nous semble la plus logique est que notre locuteur présente un accent francophone assez prononcé quand il parle en anglais. Nous avons d'ailleurs remarqué dans nos tests statistiques que les anglophones étaient ceux qui s'identifiaient le moins à ce locuteur.

6.2.2 Le cas particulier des anglophones

Un des aspects sur lesquels nous avons dit que nous reviendrions est le cas particulier des anglophones. Lors de la formulation de nos hypothèses au chapitre 7, nous nous étions davantage penchée sur la différence entre ceux qui ne parlent qu'une langue et ceux qui en parlent deux. Nous avons donc discuté plus en détail des résultats à nos tests effectués avec les variables des juges « langues parlées à la maison » et « langues parlées au quotidien » que nous avons recodées afin d'obtenir deux groupes, l'un composé des monolingues et l'autre des bilingues. Cependant, nos variables initiales comportaient trois groupes de données : ceux qui parlent le français, ceux qui parlent l'anglais et ceux qui parlent les deux. En faisant la plupart des tests avec ces données, nous nous sommes rendu compte que les anglophones semblaient diverger dans leurs réponses. Pour les fins de cette discussion, nous n'entrerons pas dans les détails de ces données mais il nous semble indispensable d'en faire mention. Nous croyons qu'une recherche plus approfondie pourrait nous permettre de dégager de ces données des faits intéressants sur les différences des réponses entre ces groupes linguistiques, les francophones, les anglophones et les bilingues. Une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas poursuivi cette piste dans le présent travail, mis à part le fait que notre recherche s'intéressait plus aux différences entre les monolingues et les bilingues, est que notre échantillon d'anglophones ne nous semblait pas assez important pour pouvoir tirer des conclusions justifiables. Il aurait alors fallu faire passer les tests en anglais dans une école anglophone pour pouvoir faire une vraie comparaison.

6.2.3 Un échantillon homogène

Les résultats que nous avons obtenus au test de réactions en croisant les variables des juges avec les réponses aux différentes questions nous permettent d'affirmer que notre échantillon de répondants est assez homogène. En effet, la différence entre les moyennes des groupes formés à l'aide des données sur les juges est rarement significative. Dans la section 5.3, nous avons mis beaucoup d'emphasis sur ces différences afin de montrer certaines tendances dans les réponses des juges, qu'ils appartiennent à un groupe ou à un autre, par exemple, s'ils viennent de Stanstead ou s'ils sont bilingues. Cependant, dans la présente partie de ce travail,

nous ne pouvons utiliser ces données afin de bâtir nos interprétations puisqu'elles n'atteignent pas le seuil de signification statistique admis dans la recherche en anthropologie. Bien sûr, et nous les avons toutes mentionnées en 5.3, certaines différences entre les moyennes sont significatives et nous les prendrons en considération en 6.2.4.

Il est bon de noter que quelle que soit la question, la différence entre les groupes formés à partir des caractéristiques personnelles des juges n'est jamais significative pour tous les extraits. Ce manque de différences significatives entre les différents groupes de juges ne nous prouve qu'une chose, c'est que notre échantillon répond de façon homogène. Cela facilite donc l'analyse des différences entre les extraits et c'est sur ce dernier point que nous allons nous pencher dans la section suivante.

6.2.4 La différence entre les emprunts

Au chapitre 2, nous avons soulevé la question de la différence entre les emprunts intégrés et les emprunts non intégrés. Nous signalions que certains chercheurs n'incluaient pas les emprunts dans le phénomène de code-switching, réservant cette appellation pour les segments de phrases. De plus, nous mentionnions que Winford (2003) considérait comme premier critère pour distinguer l'emprunt du code-switching, la fréquence d'utilisation dans la langue dominante. Tout au long de l'élaboration du test de réactions nous avons tenu compte de ce critère en choisissant de faire varier le type d'emprunt (intégré et non intégré), en fonction de leur fréquence d'utilisation dans le français québécois. Tout ceci avait pour but de tester si ces deux phénomènes étaient considérés différemment par les juges, l'emprunt non intégré étant assimilé au code-switching.

Les résultats au test de réactions ont démontré que pour certaines questions, les deux emprunts sont jugés de façon différente. Par exemple, à la question 1, on remarque que le locuteur qui utilise l'emprunt intégré est jugé plus éloigné de Stanstead que celui qui utilise l'emprunt non intégré, ce dernier rejoignant plus les réponses des extraits présentant le code-switching. À la question 3, les juges ont eu plus tendance à considérer le locuteur de l'emprunt non intégré de la même façon que les extraits de code-switching tandis que le

locuteur de l'emprunt intégré a été rapproché des locuteurs du français. Une autre question qui montre bien la différence entre les extraits est la question 7. Le tableau 5.1 montre tout d'abord que les emprunts sont associés de la même façon que les extraits de code-switching à la notion de variété habituelle. La tendance des juges est aussi d'associer les emprunts à la réponse « C'est une expression courante ». On remarque que l'extrait 5, soit celui présentant l'emprunt intégré, attire plus souvent cette dernière réponse que l'emprunt non intégré. De plus, la réponse « Il est bilingue » est souvent utilisée par les juges pour donner une explication aux extraits de code-switching. Cependant, l'extrait comprenant l'emprunt non intégré a une fréquence plus élevée pour cette réponse que l'emprunt intégré.

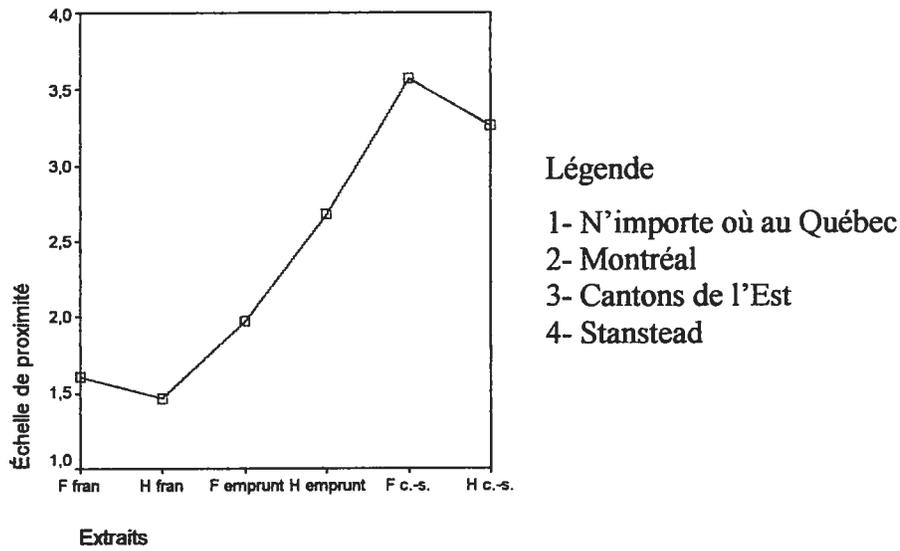
Enfin, tous ces résultats nous portent à croire que dans notre test de réactions, l'emprunt non intégré est plus associé au code-switching et l'emprunt intégré au français. On peut alors dire sous toutes réserves que ce que l'on a considéré comme emprunt non intégré pourrait aussi être perçu comme du code-switching. Il est bon de noter toutefois que notre test n'a été effectué qu'avec deux emprunts. Ce que nous pouvons cependant conclure c'est qu'ils ont été perçus par les juges de façon différente. La distinction entre ces deux types d'emprunts est donc justifiée.

6.2.5 Synthèse sur la différence entre les extraits

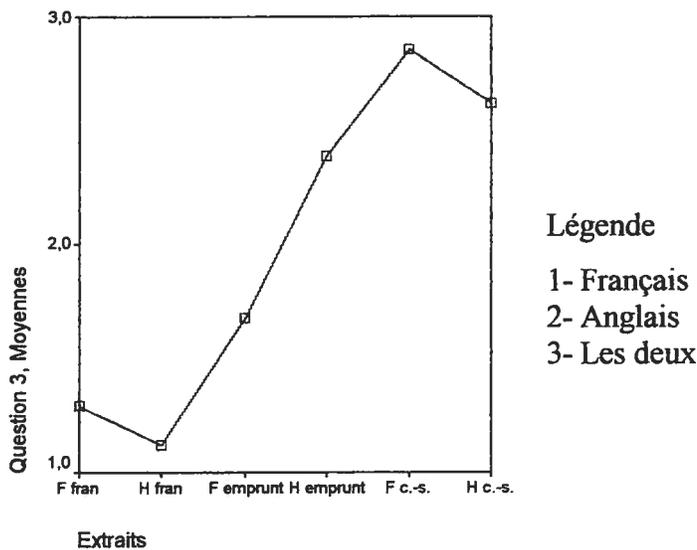
Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, nous avons mis beaucoup d'emphase sur les différences entre les groupes de juges lors de la présentation des hypothèses. Mais nous avons aussi parlé des résultats des tests de différenciation des moyennes pour les différents extraits à chacune des questions. Cette section sera donc consacrée à approfondir davantage l'interprétation de ces différences. Nous aborderons chacune des questions séparément, revenant sur les points importants. De plus, nous étant rendu compte que les extraits de Simon en français en code-switching présentent certains défauts techniques (voir section 6.2.1), nous reprendrons quelques analyses en ne tenant compte que des extraits de Janie.

La question 1 et la question 3 sont celles qui se conforment le plus au modèle que nous attendions. Seuls l'extrait 2 (emprunt *mortgage*) et l'extrait 6 (code-switching du locuteur masculin) s'éloignent quelque peu de notre modèle mais nous pouvons tout de même le considérer valable.

Graphique 6.3 Diagramme des moyennes pour la question 1 sur le lieu d'origine présumé



Graphique 6.4 Diagramme des moyennes pour la question 3 sur la langue présumée parlée à la maison

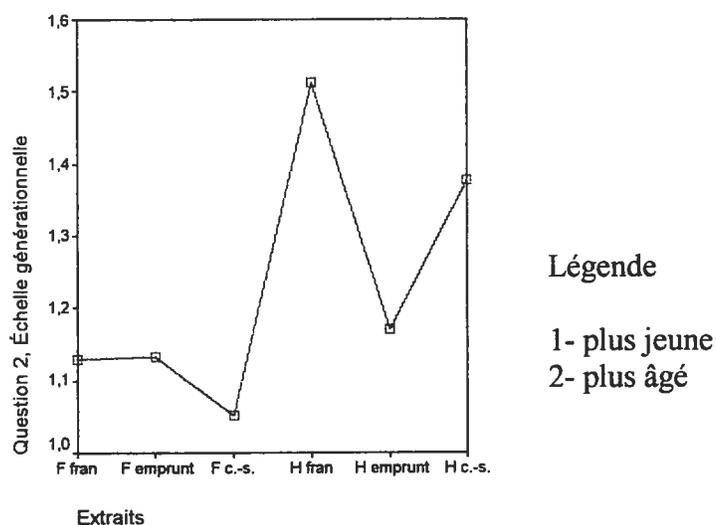


À la question 1, nous pouvons donc affirmer que plus la variété linguistique tend vers le code-switching, plus les juges tendent à localiser le locuteur comme venant de Stanstead. Un fait intéressant est que dans le cas de l'emprunt qui est le plus intégré au français québécois, les juges qui sont nés ailleurs que dans la région de Stanstead ont tendance à situer le locuteur plus loin de Stanstead. Peut-être cela est-il dû au fait qu'ils l'utilisent eux-mêmes fréquemment même s'ils ne viennent pas de la région. Ainsi, les gens nés dans la région feraient moins la distinction entre les emprunts intégrés et non intégrés. Nous reviendrons sur ce point dans les interprétations globales.

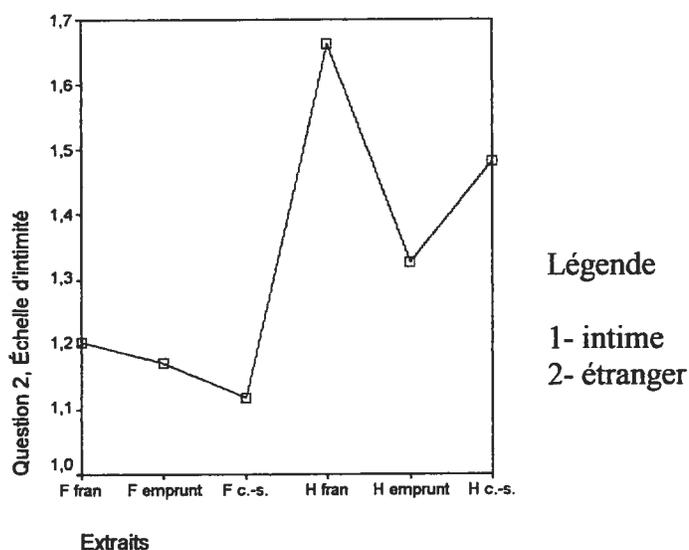
Pour la question 3, le graphique 6.4 nous montre que plus l'extrait comprend des éléments d'anglais, plus les juges tendent à dire que le locuteur parle les deux langues à la maison. Cela confirme donc notre hypothèse de départ. Ce fait est intéressant puisque nous aurions pu penser que plus l'extrait comprendrait des mots d'anglais, plus les juges l'associeraient à un locuteur qui parle anglais à la maison. Il semblerait cependant que le fait d'emprunter un mot à l'anglais soit identifié à un comportement d'un locuteur qui parle anglais à la maison plutôt qu'à celui d'un locuteur qui parle les deux langues.

À la question 2 et ce, indépendamment de l'échelle prise en considération, les réponses face aux extraits de la locutrice suivent le modèle auquel nous nous attendions. Donc, plus la variété linguistique tend vers le code-switching, plus les juges associent la locutrice à une personne jeune avec qui ils partagent l'intimité. La différence entre les extraits de la locutrice n'est cependant pas significative. L'échelle d'intimité présente cependant une différence presque significative (à 94,3%) entre les trois extraits mais si l'on compare l'extrait en français et celui démontrant le code-switching, les résultats sont non significatifs. Les extraits du locuteur auraient aussi pu suivre le modèle car si nous comparons seulement l'extrait francophone et mixte, on voit que les juges associent plus la variété mixte à la génération plus jeune et à une personne intime mais la différence ne rejoint pas le seuil de signification. Cependant, lorsque le locuteur utilise le mot *mortgage* (extrait 2), il est jugé beaucoup plus proche et jeune que dans ses extraits monolingues et mixtes.

Graphique 6.5 Diagramme des moyennes de la question 2 selon l'échelle générationnelle



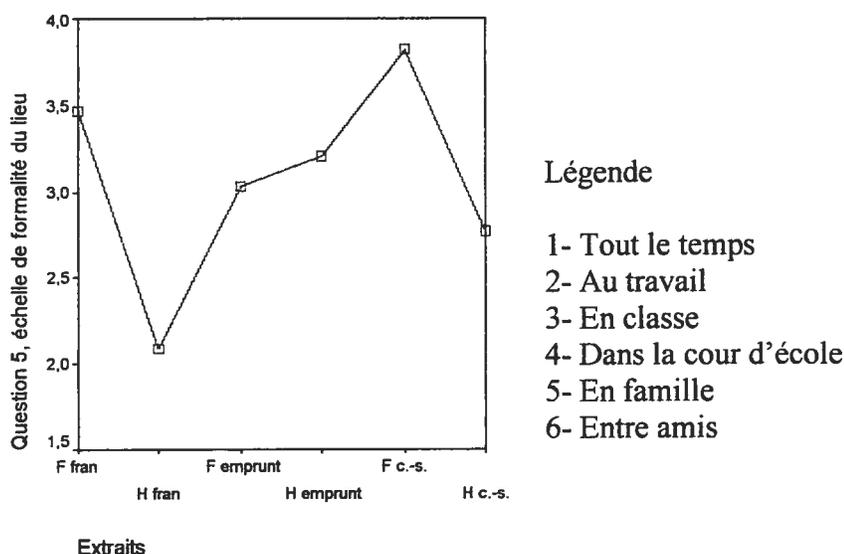
Graphique 6.6 Diagramme des moyennes de la question 2 selon l'échelle d'intimité



La question 5 rejoint la question 2 au niveau du sujet qu'elle aborde. Dans les deux cas on demande aux juges d'associer le locuteur à un contexte d'utilisation. Cependant, la différence entre les locuteurs semble moins prononcée. En étudiant le diagramme des moyennes nous remarquons qu'en excluant les extraits 1 (français de la locutrice) et 6

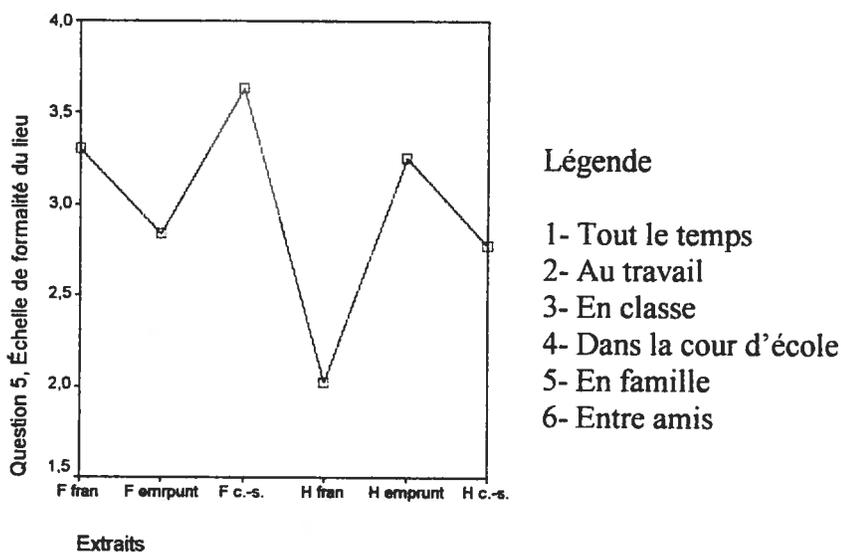
(code-switching du locuteur masculin), le schéma suit l'hypothèse que nous avons émise en 4.6. Pour ce qui est de l'extrait 6, nous savons qu'il suscite souvent des réponses marginales. Il reste à comprendre pourquoi l'extrait 1 est ainsi jugé. Nous avons déjà mentionné à la section 6.2.1 que la locutrice semble rejoindre beaucoup plus les juges que le locuteur. Il se pourrait qu'à l'extrait 1, ce ne soit pas la variété linguistique qui ait été jugée au premier plan.

Graphique 6.7 Diagramme des moyennes de la question 5 sur les contextes appropriés pour l'extrait



Si nous observons les moyennes de réponses par locuteur, on remarque que le schéma des réponses que nous attendions ne tient pas. Cependant, en comparant les extraits en français et en code mixte pour chacun des locuteurs, on voit que ceux qui présentent la variété mixte sont associés à des lieux plus informels que les extraits uniquement francophones. Ce sont d'ailleurs les juges qui parlent les deux langues à la maison qui sont les plus enclins à donner ces réponses, la différence à la variable « langues parlées à la maison » agissant de façon significative sur les réponses concernant ces deux extraits. Les deux emprunts semblent être identifiés à des lieux plus ou moins formels indépendamment du locuteur.

Graphique 6.8 Diagramme des moyennes de la question 5 en regroupant les extraits par locuteur



La question 4 *X parle-t-il comme toi?* suit le même schéma de réponses que la question 5. Pour consulter le graphique se rapportant à la question 4, voir le graphique 6.1. Nous voyons que le locuteur masculin rejoint moins les juges que la locutrice. Observés séparément, les deux schémas montrent que les juges disent parler plus comme les extraits de code-switching que comme les monolingues, mais surtout beaucoup plus comme la locutrice que comme le locuteur. Les deux emprunts sont associés à des réponses mitigées. Les juges nous disent donc parler beaucoup plus comme Janie, cela d'autant plus quand elle mélange les langues.

La question 6 est aussi très intéressante lorsque nous considérons nos deux locuteurs séparément. On peut alors observer que les juges sont beaucoup plus enclins à considérer la locutrice comme exemple de bon parler pour leurs futurs enfants ; nous en avons d'ailleurs discuté en 6.2.1 (consulter le graphique 6.2). Ce qui est encore plus intéressant est le fait que ce soit l'extrait présentant le code-switching qui affiche le plus de réponses positives à cette question. Et cela est vrai pour les deux locuteurs bien que la différence entre les extraits pour notre locuteur masculin ne soit pas significative. Il semblerait

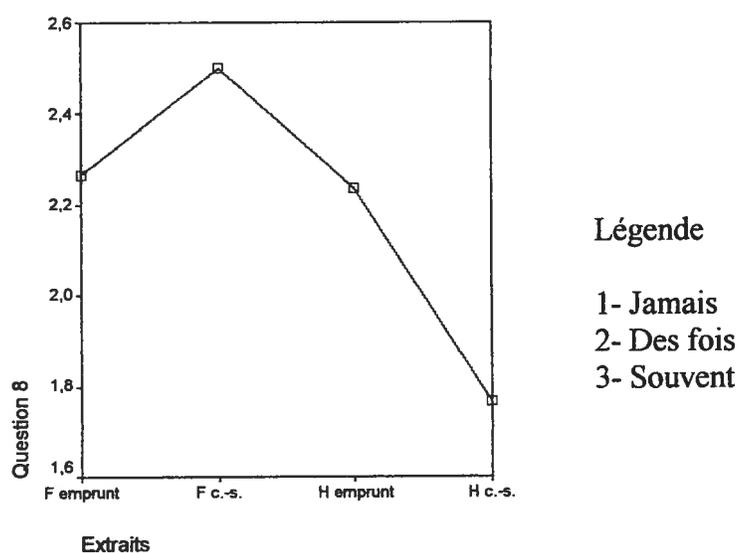
cependant que l'extrait comprenant l'emprunt intégré au français québécois ne soit pas aussi bien perçu que nous l'aurions pensé et ce sont les gens qui se considèrent bilingues qui ont plus tendance à dévaloriser cet extrait. La différence entre les bilingues et les monolingues est significative seulement pour cet extrait. Nous croyons que ce phénomène pourrait être dû au fait que le bilinguisme est très valorisé à Stanstead et que l'emprunt exprimé à l'extrait 2 (*mortgage*) ne nécessite pas une connaissance de la langue anglaise pour être utilisé. Les attitudes seraient donc plus négatives à son égard. Nous reviendrons sur ce point dans la prochaine section. De plus, nous savons que pour tous les extraits, les hommes ont une opinion plus positive du parler de nos locuteurs, mais ce n'est qu'aux extraits 2 et 4 (français de la locutrice) que la différence est significative. Les femmes auraient donc une moins bonne opinion des emprunts que les hommes. Puisque les femmes représentent la majorité dans notre échantillon, le faible score de ces extraits pourrait être imputé à la mauvaise image qu'en ont les femmes.

Nous reprendrons brièvement les tendances dégagées des réponses à la question 7 qui sollicitait une justification du recours à l'anglais. Dans le cas des extraits contenant du code-switching, les caractérisations qui reviennent le plus fréquemment sont celles qui associent le phénomène à la variété habituelle et au bilinguisme. Dans le cas des extraits qui comportent des emprunts, la tendance générale est d'associer leur utilisation au fait que ces mots constituent une expression courante. La notion d'habitude est aussi invoquée dans le cas de ces derniers extraits.

La question 8 *T'arrive-t-il de parler comme X?* quant à elle, rejoint la question 4 au niveau du sujet qu'elle aborde. Elle a cependant été posée seulement pour les extraits comprenant des mots d'anglais. En superposant les deux questions, on se rend compte que les réponses sont très similaires aux deux questions si l'on considère seulement les extraits comprenant des emprunts et du code-switching. On remarque donc que les extraits du locuteur rejoignent systématiquement moins la façon de parler de nos juges. Ce qui est toujours aussi intéressant est le fait que l'extrait qui affiche le plus haut taux d'identification est l'extrait de code-switching de Janie. Un fait pertinent pour la question 8, puisque les différences sont significatives, est que face aux extraits 2 (emprunt

mortgage) et 5 (*emprunt bill*) ce sont les juges qui sont nés ailleurs que dans la région de Stanstead qui s'identifient le plus au parler de nos locuteurs. Les gens de Stanstead auraient donc moins tendance à s'identifier aux extraits comprenant des emprunts que ceux qui viennent d'ailleurs.

Graphique 6.9 Diagramme des moyennes de la question 8 sur l'identification du locuteur à l'extrait



6.3 Interprétations globales

De façon globale, et comme nous l'avons vu dans la partie précédente, nous partirons du principe que notre échantillon est homogène. Nous parlerons donc des jeunes de Stanstead pour désigner autant la population des juges du test de réactions que les interviewés des entrevues. Après avoir fait le lien entre l'analyse de contenu des entrevues et les résultats pour certaines questions du test de réactions, entre autres la question 7 et les questions 2 et 5, nous nous sommes rendu compte que les réponses des deux sources de données se rejoignaient. Par exemple dans les entrevues, l'explication qui est le plus souvent donnée pour expliquer l'usage du code-switching est l'habitude, c'est aussi la réponse qui recueille le plus de voix dans le test. La notion de bilinguisme entraîne aussi beaucoup de réponses dans les deux cas. De plus, la paresse, qui est un élément souvent associée au code-switching selon la littérature, n'est pas beaucoup associée au phénomène par les jeunes à Stanstead autant dans les entrevues que dans le test de réactions. Un autre aspect qui revient dans nos deux sources d'informations est la notion d'intimité. Dans les entrevues, les jeunes nous disent pratiquer le mélange de langues surtout en famille et entre amis. Son utilisation dans la sphère publique semble réservée à la négociation du choix de la langue en fonction de l'interlocuteur. Dans le test de réactions, nous avons pu observer, avec les réponses aux questions 2 et 5, que le code-switching était plus souvent que le monolinguisme associé à des conversations entre personnes intimes ou à une utilisation dans des lieux plus informels.

La section 6.3 sera donc réservée à mettre en lien les résultats obtenus tout au long de ce travail à partir de deux sources de données. Nous ferons ici une interprétation globale des résultats en laissant quelque peu de côté les résultats statistiques afin de favoriser une vision plus générale du contact des langues à Stanstead, tel que perçu par les jeunes. Les points qui seront relevés sont ceux qui nous semblent les plus pertinents pour notre recherche.

6.3.1 L'importance du bilinguisme

La première interprétation qui nous vient à l'esprit en prenant en considération les différentes analyses qui ont été faites dans ce travail concerne la grande importance du bilinguisme chez les jeunes. La première observation vient des réponses des juges aux questions les concernant. On a pu remarquer en recodant la variable que les jeunes se considèrent bilingues à 85%. Ce nombre est important pour nous puisqu'il dépasse celui de ceux qui disent utiliser le français et l'anglais dans leur quotidien. Ce nombre nous amène aussi à penser qu'il y a une certaine fierté à connaître les deux langues à Stanstead. On croit que la connaissance de la langue est davantage mise en relief au niveau de l'identification linguistique que par rapport à son utilisation. D'ailleurs, la variable « langues connues » indique que tous les répondants disaient connaître au moins deux langues. Nous retrouvons le même phénomène dans les entrevues alors que la grande majorité des interviewés disent être bilingues.

La deuxième observation qui nous porte à croire que les jeunes considèrent le bilinguisme de façon très positive nous vient des réponses au test de réactions. Une des questions qui soutient cette affirmation est la question 6 qui pose la question à savoir si les juges voudraient que leurs enfants parlent comme le locuteur. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, l'extrait qui présente le code-switching de la locutrice est celui qui affiche la réponse la plus positive. Le code-switching étant directement lié au bilinguisme, on peut donc croire que les jeunes espèrent que leurs enfants seront bilingues.

Comme nous l'avons aussi mentionné dans la section 6.2.4, l'extrait comprenant l'emprunt intégré au français québécois est moins bien perçu que celui qui est moins intégré. Et ce sont les bilingues qui le perçoivent le plus négativement. Il pourrait donc y avoir un lien entre l'importance du bilinguisme et cette dévalorisation puisque le fait d'utiliser un emprunt intégré au français ne témoigne pas d'une habileté bilingue. On peut donc penser que la démonstration du bilinguisme entraîne des attitudes plus positives pour les jeunes à Stanstead que le monolinguisme.

6.3.2 L'identification au code-switching

À travers les données de l'analyse de contenu et celle du test de réactions, on découvre que les jeunes de Stanstead semblent s'identifier au mode mixte. La section précédente a démontré que le bilinguisme était un aspect important dans la définition linguistique des jeunes. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, le bilinguisme ne se traduit pas toujours par une fierté de mélanger les deux langues. L'exemple qui est souvent utilisé pour démontrer cet énoncé est la différence qu'a soulignée Poplack entre deux communautés qu'elle a étudiées, soit celle des Porto-Ricains à New-York et celle des bilingues de la région d'Ottawa-Hull. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les bilingues de la région d'Ottawa-Hull manifestent une certaine distance par rapport au code-switching contrairement à ceux de New-York (voir section 4.3 pour plus de détails sur le sujet). À Stanstead, il semblerait que le code-switching soit non seulement une manière très acceptée de parler mais aussi que ce soit la variété linguistique à laquelle les jeunes s'identifient le plus. Nous reviendrons sur les attitudes positives face au code-switching dans la prochaine section afin de nous concentrer davantage sur l'identification des jeunes à cette variété.

Lors de l'analyse de contenu, nous avons remarqué qu'une très grande majorité des jeunes interviewés disent pratiquer le code-switching dans leurs conversations. De plus, l'analyse des réponses au test de réactions vient corroborer notre affirmation. Les réponses aux questions 4 et 8 montrent que le code-switching est la variété linguistique que les juges estiment utiliser le plus. En effet, l'extrait qui présente le plus haut taux d'identification est celui de la locutrice qui utilise le mélange de langues et ce, autant à la question 4 qu'à la question 8.

Nous avons aussi pu remarquer que les jeunes de Stanstead, tant dans les entrevues qu'à la question 7 du test de réactions, avaient tendance à associer le code-switching surtout à la variété habituelle. Il semble donc que leur mode de communication principal soit le mode mixte.

6.3.3 Les attitudes positives face au code-switching

Dans ce travail de recherche, le but premier était d'accéder aux attitudes des jeunes face au code-switching. Notre hypothèse était que les jeunes de Stanstead auraient une attitude positive face à ce mode de communication.

Nos deux sources de données nous permettent de constater que les jeunes n'attachent pas au code-switching des attitudes négatives. Le fait qu'une seule personne parle de la paresse qui est reliée à ce phénomène dans les entrevues, montre que les jeunes ne semblent pas partager ce stéréotype. Il ne figure pas non plus dans les réponses les plus fréquentes à la question 7 du test de réactions (voir le tableau 5.1).

Une autre observation importante est la haute fréquence des réponses reliées au bilinguisme. À la question 7 du test de réactions, nous savons que la réponse « Il est bilingue » vient au deuxième rang des réponses les plus fréquentes pour expliquer l'utilisation de l'anglais dans les extraits. Pour ce qui est de l'analyse de contenu, cette raison est aussi mentionnée. Comme nous en avons discuté à la section 6.3.1, le bilinguisme semble être une fierté pour les jeunes à Stanstead. Partant de ce point, on peut penser que l'association qu'ont fait les juges entre le code-switching et le bilinguisme traduit une attitude positive face à ce phénomène.

6.3.4 Un parler propre à Stanstead

Un autre point qui a émané de nos deux méthodes d'analyse est que les jeunes associent le code-switching à Stanstead. Nous avons vu dans l'analyse de contenu que l'attitude qui concerne le code-switching comme variété locale est une des plus fréquentes. Comme nous en avons discuté à la section 6.1.2, le fait de porter une attention particulière à la production d'un discours monolingue avec les gens extérieurs à la communauté ainsi que de parler de la réprobation sociale venant de l'extérieur démontrent que selon les jeunes, ce mode est propre et particulier aux gens de Stanstead. Les réponses à la question 1 du test de réactions démontrent bien cette affirmation. On y voit que plus la variété

linguistique se rapproche du code-switching, plus les juges tendent à rapprocher leurs réponses du choix « Stanstead ».

Ces dernières interprétations que nous avons exposées tout au long de cette section 6.3 sont très importantes pour notre étude puisqu'elles sont directement en lien avec le questionnement de départ de ce mémoire. Les conclusions que nous pouvons en tirer seront présentées dans les pages suivantes.

Conclusion

Dans l'introduction de ce mémoire, nous avons mentionné que les frontières linguistiques tendaient à changer, se redéfinissant au gré des changements sociaux. Dans le cas de Stanstead, et tel que le suggère le titre de notre recherche, nous croyons que la frontière entre les francophones et les anglophones tend à s'estomper. Le parler des jeunes deviendrait alors un bon indicateur de ce changement. Lors de nos séjours à Stanstead, nous avons remarqué que ces derniers utilisaient non pas le français ou l'anglais comme mode de communication habituel mais plutôt un mélange des deux. Dans ce mémoire, nous avons voulu en apprendre davantage sur la place de ce mode mixte dans leur identité linguistique.

Pour répondre à cette question, nous avons utilisé deux méthodes d'investigation des attitudes. La première, l'analyse de contenu d'entrevues nous a permis de connaître les principales attitudes qui étaient exprimées par les jeunes de Stanstead face au mélange de langues. Nous avons alors retenu que les jeunes parlent du code-switching comme de la variété linguistique qu'ils utilisent le plus souvent. De plus, ils associent cette variété à une variété locale propre à Stanstead. Un autre point qui a retenu notre attention est la faible fréquence d'expression d'attitudes négatives face au phénomène du mélange linguistique. Le fait de prendre les entrevues comme matériau pour l'analyse nous avait porté à croire que les attitudes négatives auraient été plus nombreuses. L'entrevue revêtant un aspect formel et posant les questions de façon directe aurait pu susciter des réponses plus stéréotypées. Or, nous savons grâce à plusieurs études sur le code-switching que celui-ci est souvent mal perçu non seulement par ceux qui le pratiquent mais aussi par ceux qui sont extérieurs à ce phénomène (Myers-Scotton 1997).

Afin de contourner la collecte d'attitudes stéréotypées sur le code-switching, nous avons utilisé une autre technique, celle-ci dite indirecte. Cette deuxième méthode a donc consisté à bâtir un test de réactions aux différentes variétés en contact à Stanstead. Nous avons fait varier systématiquement la variété monolingue francophone, la variété monolingue avec emprunt ainsi que la variété mixte. Nous avons posé des questions

autant sur la localisation géographique, les contextes d'utilisation que sur le désir des jeunes que leurs enfants parlent la variété présentée. Nous avons aussi inclus dans ce test des exercices d'auto-évaluation de leur parler par les juges qui étaient pour la plupart des jeunes de Stanstead. Plusieurs faits intéressants sont ressortis de cet exercice. Premièrement, les jeunes ont eu tendance à localiser les extraits présentant la variété mixte de façon plus rapprochée de Stanstead que les autres variétés. Deuxièmement, les contextes d'utilisation du code-switching se rapportaient plus souvent à des situations informelles, intimes. Un autre point qui a attiré notre attention est que les jeunes avaient tendance à considérer la variété mixte comme un parler adéquat pour leurs futurs enfants. Comme nous l'avons déjà mentionné, les jeunes étaient aussi amenés à faire une évaluation de leur parler. Nous avons remarqué que ces derniers s'identifiaient plus au mode mixte qu'à la variété monolingue. Tous ces éléments qui ressortent du test de réactions nous portent à croire qu'il y a une grande tendance à percevoir le mode mixte de façon positive. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés suite à l'investigation des attitudes ont été exposées au chapitre 6 de ce mémoire. Nous avons présenté tout d'abord les interprétations spécifiques à l'analyse de contenu pour ensuite nous tourner vers celles qui ont été tirées du test de réactions. Il a été intéressant de constater que les résultats obtenus par les deux méthodes d'analyse suivaient souvent les mêmes tendances. Nous avons présenté ces tendances sous la forme d'interprétations globales. Certains de ces points présentés au chapitre 6 nous semblent directement liés à la confirmation de l'hypothèse de départ du présent mémoire. Nous croyons donc qu'il est pertinent d'en faire un dernier survol.

Le premier point sur lequel nous posons notre attention concerne le bilinguisme des jeunes à Stanstead. Comme il a été mentionné au chapitre 4, tous les jeunes interviewés sauf une se disaient bilingues. Au chapitre 5, lors de la présentation de l'échantillon de juges, nous avons aussi pu remarquer que tous les jeunes ont répondu connaître au moins deux langues, soit le français et l'anglais. Nous avons aussi vu qu'une grande majorité des juges ne se considéraient pas francophone ou anglophone mais bien bilingues. Ces

données nous permettent donc de croire en un bilinguisme assez généralisé des jeunes à Stanstead. Il semblerait, selon plusieurs propos amassés lors des différents terrains effectués dans le cadre du projet de recherche auquel nous avons participé, que le phénomène de généralisation du bilinguisme soit en expansion. Un bon exemple est l'augmentation de la fréquentation des enfants à la garderie. À Stanstead, il n'existe qu'une garderie, laquelle est complètement bilingue. De plus, un autre exemple qui témoigne de ce phénomène est que de plus en plus d'enfants anglophones fréquentent l'école primaire francophone. Il y aurait donc un intérêt grandissant de la part des jeunes parents anglophones à ce que leurs enfants apprennent le français et par le fait même qu'ils deviennent bilingues.

Directement en lien avec le premier, le deuxième point qui est ressorti des deux exercices d'analyse des attitudes est la fierté qu'ont les jeunes face à leur bilinguisme et à sa manifestation langagière : le code-switching. Nous avons vu grâce à l'analyse de contenu que certains jeunes semblaient avoir une attitude négative face au mélange de langues mais qu'ils n'étaient pas tellement nombreux. Le test de réactions a démontré que les jeunes avaient effectivement une attitude plutôt positive face au mélange de langues qu'ils associent au bilinguisme. D'ailleurs, ceci nous amène à parler de l'association du code-switching à la variété habituelle. Cette notion qui a été grandement discutée dans ce mémoire montre que les jeunes, lorsqu'on leur demande quelle langue ils parlent le plus souvent ont tendance à répondre le mélange des deux. De plus, comme nous en avons fait mention dans le paragraphe précédent, le fait qu'une très grande majorité des jeunes se considèrent bilingues plutôt que francophones ou anglophones même s'ils ne sont pas tous issus de familles mixtes, nous porte à croire que leur identité linguistique est basée sur le bilinguisme et par extension, sur le code-switching.

Le troisième point qui nous semble d'une grande importance a aussi été largement discuté dans ce mémoire tant dans l'analyse de contenu que dans celle du test de réactions. Il concerne l'association du code-switching à la variété locale de Stanstead. Cette perception est très répandue comme l'a révélée l'analyse de contenu. De plus, la première question du test de réactions a démontré que plus la variété linguistique se

rapprochait du code-switching, plus les réponses des juges convergeaient vers Stanstead. Nous pouvons donc conclure que les jeunes de Stanstead s'approprient le code-switching comme mode de parler qui leur est propre. Tel que nous l'avons déjà mentionné, cette perception a probablement été une des principales causes du peu de code-switching présent dans les entrevues (en plus de la formalité de l'exercice). Le fait que les interviewers ne fassent pas partie de la communauté suscitait une attention particulière portée au discours monolingue. Nous en avons d'ailleurs fait mention en recensant deux extraits où cette attention avait été exprimée explicitement. De plus, lors des trois étés de terrain, il nous est souvent arrivé de nous faire demander si l'on comprenait l'anglais et si on arrivait à suivre les conversations.

Enfin, suite aux diverses observations qui ont été retenues et à la lumière des résultats qui ont été obtenus tout au long de cette recherche, nous sommes en mesure de confirmer, sous toutes réserves, que les jeunes de Stanstead considèrent le code-switching comme la variété langagière qui leur est propre et que leur identité linguistique est basée principalement non pas sur l'anglais ou le français mais sur le mode mixte.

Comme nous l'avons dit, cette affirmation est faite sous toutes réserves. Nous sommes consciente des limites de cette recherche qui a été réalisée à petite échelle. Ce sujet pourrait être approfondi par exemple en reprenant le test de réactions auprès de jeunes anglophones. Nous avons d'ailleurs fait remarquer au chapitre 6 que ces derniers semblaient répondre de façon différente à certaines questions. Il serait donc très intéressant d'aller plus loin dans cette voie et de tracer un portrait plus fiable des attitudes des jeunes anglophones de Stanstead. Une autre piste qui pourrait être intéressante à suivre est celle de la différence générationnelle des attitudes linguistiques. Tel qu'il a été mentionné plus haut, la tendance à Stanstead serait que les jeunes soient de plus en plus bilingues. Nous croyons que les anglophones ont un très grand rôle à jouer dans ce phénomène puisqu'ils envoient de plus en plus leurs enfants à l'école francophone. D'ailleurs, plusieurs personnes à qui nous avons parlé ont évoqué comme raison pour pousser leurs enfants à devenir bilingue la plus grande ouverture au monde du travail du fait qu'ils habitent au Québec. La garderie serait aussi un lieu très propice à

l'apprentissage de la langue seconde. Ces changements ne vont pas sans creuser une différence linguistique entre les générations. Il serait alors très intéressant de pouvoir investiguer les attitudes des différentes générations et ainsi avoir un accès direct à ce changement qui s'opère et qui, tout au long du processus, redéfinit les frontières linguistiques.

Bibliographie

- Agheysi R. et J.A. Fishman 1970, Language attitude studies, a brief survey of methodological approaches, *Anthropological Linguistics*, 12-5, p.137-157.
- Allport G. W. 1954, *The historical backgrounds of modern social psychology*, Dans Lindzey G., *Handbook of social psychology*, Addison-Wesley, p. 3-56.
- Barth F. 1995, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, Dans Poutignat P. et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Presses universitaires de France, p.203-249.
- Bourdieu P. 1980, *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit.
- Casesnoves Ferrer R. 2001, *Conflit linguistique et conflit politique reflétés dans les attitudes et le comportement linguistiques des jeunes lycéens de Valence*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Chambers J.K. 1995, *Sociolinguistic theory*, Blackwell.
- Cheshire J. et P. Gardner-Chloros 1997, *Communicationg gender in two languages*, Dans Kotthoff H. et R. Wodak, *Communicating gender in context*, John Benjamins Publishing Co , p. 249-281.
- Fishman J.A., R.L. Cooper et R. Ma 1971, *Bilingualism in the Barrio*, Indiana University, Mouton et Co.
- Gal S. 1978, Peasant men can't get wives : Language change and sex roles in a bilingual community, *Language in society*, 7, p. 1-16.
- Gardner R.C. 1982, *Language attitudes and language learning*, Dans Ryan E. B. et H. Giles (ed.), *Attitudes towards language variation*, Edward Arnold, p.132-147.
- Gardner-Chloros P. 1995, *Code-switching in community, regional and national repertoire : the myth of the discreteness of linguistic systems*, Dans Milroy L. et P. Muysken, *One speaker, two languages : Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge University Press, p. 68-89.
- Gardner-Chloros P. 1983, Code-switching : approches principales et perspectives, *La linguistique*, 19-2, p. 22-53.
- Giles H., M. Hewstone et P. Ball 1983, Language attitudes in multilingual settings : prologue with priorities, *Journal of multilingual and multicultural development*, 4, p. 81-100.
- Grosjean F. 1982, *Life with two languages. An introduction to Bilingualism*, Harvard University Press.

- Gumperz J. 1982, *Discourse strategies*, Cambridge University Press.
- Gumperz J. 1982, *Language and social identity*, Cambridge University Press.
- Hill J. 1987, *Women speech in Mexicano*, Dans Philips S., S. Steele et C. Tanz, *Language gender and sex in comparative perspectives*, Cambridge University Press, p. 121-160.
- Hill J. 1998, *Today there is no respect. Nostalgia, respect and oppositional discourse in Mexicano (Nahuatl) language ideology*, dans Schieffelin B., K. Woolard, et P. Kroskrity, *Language ideologies : Practice and theory*, Oxford University Press, p. 68-86.
- Kesteman J.-P., P. Southam et D. Saint-Pierre 1998, *Histoire des Cantons de l'Est*, Institut québécois de la recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval.
- Kramarae C. 1982, *Gender : How she speaks*, Dans Ryan E.B. et H. Giles, *Attitudes towards language variation*, Edward Arnold, p. 84-98.
- Labov W. 1990, The interaction of sex and social in the course of linguistic change, *Language variation and change*, 2, p. 205-254.
- Laur E. 1994, À la recherche d'une notion perdue : les attitudes linguistiques à la québécoise..., *Culture*, 14-2, p.73-84
- Laur E. 2001, *Perceptions linguistiques à Montréal*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- Lambert W.E, R. Hudgson, R. Gardner et S. Fillenbaum, 1960, Evaluational Reactions to Spoken Languages, *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, p. 44-51.
- Milroy L. et P. Muysken 1995, *One speaker, two languages : Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge University Press.
- Myers-Scotton C. 1997, *Code-switching*, Dans Coulmas F., *The handbook of sociolinguistics*, Blackwell, p. 217-237.
- Poplack S. 1980, Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español : Toward a typology of code-switching, *Linguistics*, 18, p. 581-618.
- Poplack S. et D. Sankoff 1998, *No 129 Code-switching*, Dans Von Ulrich Ammon H., N. Dittmar, K. Mattheier, *Sociolinguistics, An international handbook of science of language and society*, Walter de Gruyter, p. 1174-1180.
- Poplack S. 1989, *Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique*, Dans Mougeon R. et E. Bédiak, *Le français canadien parlé hors Québec*, Les Presses de l'Université Laval, p. 127 à 151.

Rindler Schjerve R. 1990, Les minorités et la linguistique de contact- Méthode de recherche, *Sociolinguistica*, 4, p. 1-17.

Romaine S. 1995 (1989), *Bilingualism*, Blackwell.

Ryan E. B. et H. Giles (ed.) 1982, *Attitudes towards language variation*, Edward Arnold.

Ryan E. B., H. Giles et R.J. Sebastian 1982, *An integrative perspective for the study of attitudes toward language variation*, Dans Ryan E.B. et H. Giles (ed.), *Attitudes towards language variation*, Edward Arnold, p. 1-19.

Statistiques Canada, *Faits saillants pour la communauté de Stanstead*, Profils des communautés de 2001 , www.statcan.ca.

Thibault P. et G. Sankoff 1999, L'évaluation du français des jeunes Anglo-montréalais par leurs pairs francophones, *The Canadian Modern Language Review, La Revue canadienne des langues vivantes*, 56-2, p. 245-281.

Trudgill P. 1992, *Sexe et prestige linguistique*, Dans Aebischer V. et C. Forel, *Parlers masculins, parlers féminins*, Delachaux (2^e éd), p. 79-104.

Ulrich H. 1992. *Sociolinguistic change in language attitudes : a Karnataka village study*. Dans Dimock E. et al., *Dimensions of sociolinguistics in South Asia*, Oxford and IBH., p. 113-130.

Winford D. 2003, *An introduction to contact linguistics*, Blackwell.

Site internet d'où a été tirée la carte de Stanstead
www.mapquest.com

Annexe A : Questionnaire pour le groupe des jeunes

Antécédents familiaux

Es-tu né ici à Stanstead? Si non, à quel âge es-tu arrivé(e)?
D'où tes parents viennent-ils?
As-tu d'autre parenté dans la région?
Que font tes parents comme travail?
As-tu des frères et sœurs?
Tout le monde est-il francophone dans ta famille? (Père, mère, oncles, grands-parents, etc.)
Tout le monde est-il bilingue chez vous?
Où as-tu appris ton anglais?

Enfance

As-tu toujours habité au même endroit à Stanstead?
Quand tu étais petit, les voisins parlaient-ils l'anglais ou le français?
Est-ce qu'il y avait une garderie à Stanstead? Y allais-tu? Si oui, les enfants et le personnel étaient-ils surtout anglophones ou francophones?
Te rappelles-tu de tes programmes de télévision préférés quand tu étais petit?
Les commerçants autour de chez vous étaient-ils francophones?

Trajectoire scolaire

Où es-tu allé à l'école primaire? (École publique ou privée?)
Est-ce qu'il y avait seulement des francophones à ton école?
Aviez-vous des contacts avec les enfants de l'école anglaise? Dans des activités sportives ou autres?
Où es-tu allé à l'école secondaire? Privé ou public? Quelle option?
Est-ce que ça a été difficile d'aller étudier dans une autre ville?
Qu'est-ce qui t'a le plus frappé comme différence?
Es-tu allé au CEGEP? Dans quel collège? Quelle concentration?
Es-tu allé à l'université? En quoi?
En général, que penses-tu des cours d'anglais suivis à l'école?

Occupation

As-tu eu des emplois durant tes études? Lesquels? Où?
Travailles-tu présentement? Quelle est ton occupation?
Depuis combien de temps?
As-tu eu d'autres emplois?

Résidence

Vis-tu toujours avec tes parents?
Est-ce que la plupart de tes amis d'école sont toujours à Stanstead?
Irais-tu habiter n'importe où dans Stanstead?

Fréquentations et activités sociales

Tes parents étaient-ils ou sont-ils sévères par rapport aux fréquentations?
Où rencontres-tu tes amis?
Où vas-tu faire tes achats?
Sortez-vous à Stanstead? Sinon où? Allez-vous aux USA parfois?

Stanstead

Y a-t-il quelqu'un de ta famille ou de tes proches qui a déjà travaillé ou qui travaille dans l'industrie du granit?
Y a-t-il des choses qui se passent à Stanstead mais qui se passent pas ailleurs?
Est-ce que tu trouves que Stanstead a changé depuis ton enfance? À quel point de vue?
Y a-t-il eu des événements particuliers qui se sont passés ici ces dernières années?
Aimerais-tu élever ta famille à Stanstead?

Annexe B : Extraits retenus pour l'analyse de contenu

no2 Colin

p.8

Ça il y a souvent une grosse tendance comme ça souvent c'est parce qu'il y a un anglophone qui est présent puis c'est juste un réflexe ou des fois c'est parce qu'il y a une paresse qui a été créée je trouve au point de vue des francophones puis des anglophones bien qui sont bilingues tout simplement parce que quand les gens sont pas capables de le dire en une certaine langue que ce soit en anglais ou en français bien ils changent pour l'autre langue à la place de se forcer à trouver le mot bien ils changent

p.15

C'est bon que les gens sont bilingues mais sauf que ça crée une paresse parce qu'à la place de chercher le mot français on change tout de suite en anglais pour l'expression anglophone alors c'est ça le problème

no4 Tim

p.10

Ah oui tu sais des fois on parle puis on fait on fait une phrase moitié anglais moitié français je sais pas je suis pas mal sûr que vous avez aperçu ça quand vous parlez avec le monde tu sais c'est drôle c'est unique

C'est pas mal Stanstead c'est drôle j'ai été tu sais tu vas n'importe où là c'est juste Stanstead c'est vraiment de même que les gens c'est ça parle les deux langues dans une même conversation puis tu sais des fois c'est mélangeant pour le monde d'un autre d'un autre coin du pays mais nous-autre on se comprend c'est drôle

no6 Ghislain

p.9

2. Bien en fin de compte on (rire) le monde des trois villages je sais pas si tu les entends parler mais ils sont comme ils parlent les deux je ne sais pas si

2. Parce que moi je peux te je peux te parler bien là je fais attention là mais je pourrais te parler là puis je vais comme la moitié de ma phrase va être anglaise l'autre moitié de ma phrase les mots vont sortir en anglais puis en français il y a des mots des fois qu'en français là que ça clique pas là ça fait que il faut que je le dise en anglais

p.13

1. Les amis que tu sais qu'ils sont bilingues dans quelle langue tu vas leur parler
2. Franais
1. (rire) O.K. vous melangez les deux
2. Oui oui on melange oui oui on melange toujours

p.21

Le public non j'essaie de garder leur langue sinon soit que je le dis je leur dis (dise) comme «allo» en anglais ou en franais puis s'ils repondent en anglais bien je vais continuer en anglais

no7 Marc

p.2

2. Mon pere il est anglais il est anglophone puis ma mere tait francophone
1. D'accord a vous parliez quoi  la maison
2. Les deux on finissait jamais une phrase sans melanger les deux langues

no8 Ingrid

p.6

Les deux je peux commencer une phrase en franais la finir en anglais on parle comme a avec Mathieu c'est pareil c'est comme une conversation on la fera pas toute en franais ou toute en anglais c'est vraiment on saute (...) oui il y en a gros qui trouvent a fatiguant la nous autres c'est comme a que a se fait

p.7

1. Mais ceux qui parlent juste franais ils se tiennent plus avec du monde qui parlent juste franais
2. Juste franais oui
1. Ils auront pas ce contact la de parler justement de changer puis tout a ils restent vraiment plus dans une langue
2. Oui
1. a c'est des gens qui viennent d'ailleurs ou c'est des gens qui sont restes ici toute leur vie
2. a c'est non c'est des d'ailleurs la

no9 Janie

p.16

Oui oui oui en franais puis la tu dis le mot en anglais mais tu sais tout le monde te comprend puis c'est juste drole tu sais c'est je sais pas parce que vous autres vous tes

francophones fait que tu sais je vais essayer de me forcer pour dire tous mes mots en français puis même des fois je vais m'arrêter puis « ho c'est quoi ce mot là » parce que je le connais juste en anglais parce je le dis tout le temps juste en anglais

1. Mais c'est ça a l'air d'être ça a l'air d'être particulier à presque tout le monde
2. Oui c'est notre lan ma c'est notre parler

no11 Simon

p.6

2. C'était francophone m'as te dire bien franchement là on est pas mal tous francophones mais on commence une discussion mettons on commence à parler de n'importe quoi on va commencer en français puis la discussion va se terminer en anglais puis on est tous des francophones là c'est à cause on est tellement habitué que à un moment donné on le réalise pas là

p.7

Parce que moi je me tenais tout le temps avec mon cousin il venait tout le temps me voir puis on il parlait tout le temps en anglais moi j'allais tout souvent chez ses parents puis c'est la communication là-bas c'était « franglais » là tu sais à moitié français à moitié

no13 Ralph

p. 4

2. Oui oui tu vois ça tout de suite comme par exemple j'ai vu ça fait des années passées quatre cinq hommes tous francophones puis ils étaient dans rue ils jasaient puis ils jasaient en anglais fait que ça ça fait rien pour eux autres ils connaissent les deux puis il y a pas de no barriers language barriers c'est ça

p.10

2. Oui si j'ai de la misère avec un mot en français je dis en anglais puis j'espère qu'il comprend c'est quoi puis eux autres ils font la même chose en anglais d'habitude

no14 Rachel

p.5

1. Et dans ton entourage tes amis ils sont
2. Tous bilingues

1. Tous bilingues
2. Oui

1. Et puis ils bon est ce que c'est aussi parents mixtes

2. La plupart oui oui oui

1. Puis vous parlez comment alors bien vous parlez quelle langue
2. On parle les deux si il nous manque un mot en français on va le dire en anglais si il y a une expression qui se dit mieux en anglais on va le dire en anglais c'est

Ça dépend avec qui avec qui tu parles aussi là il y a plus de gens qui parlent plus en français qu'en anglais mais comme je me souviens une fois on avait été à Sherbrooke moi puis mon ami on a été magasiner au Carrefour puis on parlait puis on s'en rendait on s'en rend même plus compte quand qu'on change de langues puis la vendeuse elle nous regardait puis elle était comme «bien là vous me donner mal à la tête là» tu sais comme tu sais vous parlez soit en anglais ou soit en français mais nous autres on s'en rend même plus compte tu sais ça se fait automatiquement

p.7

Non bien c'est vraiment compliqué là dans le fond elle aussi elle est francophone mais elle a appris l'anglais fait qu'elle aussi elle est devenue bilingue puis on est encore des bonne amies là mais maintenant on se parle pas juste en français on peut se parler les deux

p.7-8

Oui avec ma mère oui bien quand qu'on était jeune on disait la moitié de notre phrase en français l'autre moitié en anglais l'autre puis

p.10

3. Oh oui O.K. c'est ça que tu me disais puis quand vous parlez c'est un mélange de c'est un mélange de langue ou est ce que c'est plus tu as plus une gang d'amis francophones
2. Avec ici ou Montréal
3. Oh non pas à Montréal ici
2. Ici c'est bilingue à cent pour-cent comme vraiment comme je te dis quand que on se parle on s'en rend même plus compte mais on parle les deux langues puis

p.15

2. Oui je trouve que je sais pas des fois mon comment je pourrais dire ça des ça m'arrive souvent qu'il me manque des mots en français puis comme je me sens mal
1. Donc là tu vas pas comment tu vas pas switcher en en anglais
2. Si ils parlent anglais oui mais si ils parlent pas l'anglais non

no16 Laurent

p.7

Ça dépend oui ça des fois je peux c'est ça comme je te disais tantôt je vais commencer en français mais si la personne est anglaise je vais continuer en anglais parce que j'ai là j'ai vu que pour elle la forme de langage qu'elle a qu'elle aime le plus utiliser c'est l'anglais moi ça me dérange pas de switcher comme on dit puis

p.12

3. Que les tu commences à parler en français tu finis la phrase anglais ou <1.> tu commences en anglais tu finis en français

2. Bien c'est pas mal tout le temps comme ça là

3. Oui

2. Bien moi j'aime mieux parce je mélange des fois comme ça mais c'est pas c'est pas non c'est pas vraiment que j'ai j'entends souvent les autres le faire mais c'est pas adapté à moi

3. Toi ça t'arrive pas d'en faire

2. Bien ça m'arrive d'en faire mais c'est pas je quand je parle quand je parle une langue je la parle puis

no17 Sandra

p.9

Eh boy tout le monde rit de nous autres on parle franglais pas mal oh c'est mêlé mêlé quand on se parle ça sort comme ça sort là c'est vraiment je pourrais pas dire que je parle plus en anglais ou plus en français c'est vraiment juste nous deux on se comprend là le monde nous regarde là puis bon (rire) c'est vraiment les deux là mêlées

p.10

Oui la plupart de mes amis comme je te dis ils sont anglais mais ils sont bilingues là <1. O.K.> la plupart de mes amis si tu viens à un party là si tu viendrais tu serais émerveillée (rire) non non mais impressionnée non c'est vraiment les deux langues là on se parle ils connaissent les deux la plupart du monde

no19 Kim

p.4

2. La plupart de mes amis ils parlent presque tous anglais

1. O.K. puis tu parles en anglais tout le temps avec eux autres ou est ce que vous vous parlez en

2. Bien ça dépend le franglais genre à moitié anglais moitié français là

p.11

3. Humhum est ce que tu te sens bien à mais ça t'arrive souvent de mélanger les deux langues quand tu
2. Oui je fais tout le temps ça pas mal oui
3. Puis comme tes amis c'est la même chose quoi et
2. Comme si je parle français puis là je trouve pas le mot en français je le dis en anglais je continue en français puis

p.12

Oui chez nous c'est juste en français puis quand je suis avec du monde qui comprend rien que l'anglais bien là je parle juste en anglais mais la plupart du temps c'est juste anglais français là puis tu sais je peux parler comme une demie-heure en français puis là je vais tout de suite switcher à l'anglais juste de même pour le fun là sans m'en rendre compte là fait que

no20 Martin

p.8

Hou ça dépend on peut dire quasiment cinquante pour cent cinquante pour cent là les deux là tu sais tu sais ça peut être on une conversation une phrase français une phrase anglais tout de suite un après l'autre puis c'est à cause tu sais il y a des phrases des fois ça se dit mieux en anglais puis tu sais le monde ils disent en anglais ou tu sais même des mots en anglais dans tes phrases en français ça sort là puis tu sais c'est

1. O.K. puis tout le monde se comprend
2. Oui oui bien à part il y en a peut-être un là il vient de plus d'Ayer's Cliff lui il a de la misère en anglais tu sais (rire) il a de la misère à comprendre mais tu sais il fait juste écouter puis c'est plus dur pour lui ça c'est sûr là mais

p.13

1. Maintenant tu dirais que tes amis que tu parles plus souvent en anglais ou en français avec tes amis
2. Eux autres ils vont dire qu'ils parlent plus anglais moi je vais dire je parle plus français à cause que tu sais eux autres ils disent une question en anglais je vais répondre en français tu sais c'est juste un réflexe tu sais j'y pense pas ou quoi que ce soit là tu fais juste

no21 Jacynthe

p.7

Oui ça l'arrive ou bedon ils sont ils sont bilingues mais vu qu'ils travaillent plus dans un milieu anglais bien ils vont parler ils parlent en français puis ils shoot des mots en anglais

puis (rire) ça va comme ça puis ils parlent en anglais en même temps que parler en français puis là ça vient comme débalançant un peu là mais

Tu sais ils vont revenir sur le sujet en français mais on dirait qu' à un moment donné ils se partent puis ils parlent tous en anglais bien là c'est comme tu débarques là tu es plus dedans là parce que là je suis même pas capable de bâtir une phrase en anglais fait que (rire) je me mêlerai pas de leur conversation là

no23 André

p.6

1. D'accord mais alors comment ça se passait alors ils te parlaient en anglais puis toi tu leur répondais en français
2. Non pas nécessairement des fois on se mettait à parler le français puis là à un moment donné oups! on se mettait à parler anglais puis ça dépendait des fois des fois on se parlait juste anglais des fois on se parlait juste français là puis

p.7

2. Oui c'est ça c'est des fois c'est l'hasard des fois tu te mets à parler une langue là oups je vais parler cette langue puis des fois oups tu te mets à parler une langue là tu vois que l'autre il a de la misère un petit peu bien là switch de langue tu embarques sur l'autre langue (rire)

Annexe C : Tableau des attitudes selon le profil des interviewés

Association à la variété habituelle		Association à la variété locale		Explication par la compétence bilingue		Explication par manque de compétence langagière		Explication par manque d'équivalence dans l'une ou l'autre des langues		Justification par le contexte		Mention de la réprobation sociale		Désir de production d'un discours monolingue										
ff	m	fa	m	s	aa	m	a	ff	m	s	ff	m	s	fa	f	s	ff	m	s					
ff	m	fa	m	s	aa	m	a	ff	m	s	ff	m	s	fa	f	s	ff	m	s					
ff	m	ff	m	s	fa	f	s	ff	m	s	ff	m	s	ff	f	s	ff	m	s					
fa	m	ff	f	s	ff	f	a	ff	f	s	fa	f	s	aa	m	a	fa	f	s					
ff	f	ff	f	s	fa	f	s	fa	f	s	fa	f	s	fa	f	s	fa	f	s					
ff	f	fa	f	s							ff	f	s	ff	f	s	ff	f	s					
ff	m	ff	m	s							ff	m	a	ff	m	a	ff	m	a					
fa	f	ff	m	a							ff	m	s	ff	m	s	ff	m	s					
ff	f	ff	f	a																				
ff	m	fa	f	s																				
ff	m	a																						
fa	f	s																						
fa	f	s																						
ff=8	m=6	s=11	ff=6	m=4	s=7	ff=1	m=1	s=2	ff=3	m=1	s=4	ff=2	m=2	s=3	ff=5	m=5	s=5	ff=1	m=0	s=3	ff=2	m=1	s=2	
fa=4	f=6	a=1	fa=3	f=5	a=2	fa=2	f=3	a=2	fa=1	f=3	a=0	fa=1	f=1	a=0	fa=1	f=2	a=2	fa=2	f=3	a=0	fa=2	f=1	a=0	
					aa=1										aa=1									
total=12			total=9		total=4				total=4			total=3			total=7			total=3			total=3			total=2

ff= deux parents francophones

fa= un parent francophone et un parent anglophone

aa= deux parents anglophones

m= garçon

f= fille

s= né à Stanstead

a= né ailleurs qu'à Stanstead

ff= 10 interviewés

fa= 4 interviewés

aa= 1 interviewés

m= 9 interviewés

f= 6 interviewés

s= 12 interviewés

a= 3 interviewés

Annexe D : Transcription des extraits

Extrait 1

Je pense qu'elle avait vingt-et-un ans quand qu'elle est partie en appartement avec son chum, ça faisait sept ans qu'ils étaient ensemble

Extrait 2

Imagine toi moi je ferais des heures de même là je chargerais quarante piasses de l'heure, hey je payerais mon *mortgage* dans deux jours tu-sais

Extrait 3

Je me sentais super mal toute la journée après avoir dis ça *so I called her back, I only said I was sorry*

Extrait 4

Tu vas rechercher tes points principaux, puis une fois que tu as été chercher tes points principaux que tu as mesurés, bien là tu enlignes ton oeil avec l'angle pour aller avoir ta réflexion de l'autre côté

Extrait 5

Il y avait pas personne qui restait là à part son ami puis son ami il avait de la misère à payer les *bill* puis tout ça fait qu'il a dit : va rester à l'appartement, il dit, m'a les payer les *bill* mais au moins tu sais ça va servir à quelqu'un

Extrait 6

First thing I know five o'clock arrive puis là, tu-sais des fois ils viennent m'aider mais souvent là tout le monde fait ça : Bye

Annexe E : Questionnaire du test de réactions

Contact de langues à Stanstead

Questionnaire à remplir par l'étudiant

Âge _____

Sexe 1-F__ 2-M__

Où habites-tu? _____

1- ailleurs

2- Stanstead

Où es-tu né(e)? _____

1- ailleurs

2- région de Stanstead

Quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison?

1-français__ 2-anglais__

autre langue (laquelle) _____

3- Si a coché les deux

Quelle(s) langue(s) parles-tu dans ta vie quotidienne?

1-français__ 2-anglais__

autre langue (laquelle) _____

3- si a coché les deux

Quelle(s) langue(s) connais-tu?

français__ anglais__

autre langue (laquelle) _____

Tu te considères comme :

1-francophone__ 2-anglophone__ 3-bilingue__

autre (svp préciser) _____

Extrait 1 Elisabeth

1. D'où vient Elisabeth?

Montréal	
Cantons de l'est	
Stanstead	
N'importe où au Québec	

2. Est-ce que Elisabeth pourrait être...

A	B		
2-	1-	ta mère?	
1-	1-	ta soeur?	
1-	1-	ton amie?	
2-	2-	ta patronne?	
2-	2-	ta directrice d'école?	

3. D'après toi quelle langue Elisabeth parle-t-elle à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. Elisabeth parle-t-elle comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que Elisabeth parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme Elisabeth?

2-Oui _____ 1-Non _____

Extrait 2 David

1. D'où vient David?

2-Montréal	
3-Cantons de l'est	
4-Stanstead	
1-N'importe où au Québec	

2. Est-ce que David pourrait être...

A	B		
2-	1-	ton père?	
1-	1-	ton frère?	
1-	1-	ton ami?	
2-	2-	ton patron?	
2-	2-	ton directeur d'école?	

3. D'après toi quelle langue David parle-t-il à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. David parle-t-il comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que David parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme David?

2-Oui _____ 1-Non _____

7. Pourquoi David utilise-t-il l'anglais?

A-Il ne connaît pas le mot en français	
B-Par habitude	
C-Par paresse	
D-C'est une expression courante	
E-Il est bilingue	
F-Il parle à un anglophone	

8. T'arrive-t-il de parler comme David?

3-Souvent ___ 2-Des fois ___ 1-Jamais ___

Extrait 3 Claire

1. D'où vient Claire?

2-Montréal	
3-Cantons de l'est	
4-Stanstead	
1-N'importe où au Québec	

2. Est-ce que Claire pourrait être...

A	B	
2-	1-	ta mère?
1-	1-	ta soeur?
1-	1-	ton amie?
2-	2-	ta patronne?
2-	2-	ta directrice d'école?

3. D'après toi quelle langue Claire parle-t-elle à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. Claire parle-t-elle comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que Claire parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme Claire?

2-Oui _____ 1-Non _____

7. Pourquoi Claire utilise-t-elle l'anglais?

A-Il ne connaît pas le mot en français	
B-Par habitude	
C-Par paresse	
D-C'est une expression courante	
E-Il est bilingue	
F-Il parle à un anglophone	

8. T'arrive-t-il de parler comme Claire?

3-Souvent ___ 2-Des fois ___ 1-Jamais ___

Extrait 4 Vincent

1. D'où vient Vincent?

2-Montréal	
3-Cantons de l'est	
4-Stanstead	
1-N'importe où au Québec	

2. Est-ce que Vincent pourrait être...

A	B		
2-	1-	ton père?	
1-	1-	ton frère?	
1-	1-	ton ami?	
2-	2-	ton patron?	
2-	2-	ton directeur d'école?	

3. D'après toi quelle langue Vincent parle-t-il à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. Vincent parle-t-il comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que Vincent parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme Vincent?

2-Oui _____ 1-Non _____

Extrait 5 Lisa

1. D'où vient Lisa?

2-Montréal	
3-Cantons de l'est	
4-Stanstead	
1-N'importe où au Québec	

2. Est-ce que Lisa pourrait être...

A	B		
2-	1-	ta mère?	
1-	1-	ta soeur?	
1-	1-	ton amie?	
2-	2-	ta patronne?	
2-	2-	ta directrice d'école?	

3. D'après toi quelle langue Lisa parle-t-elle à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. Lisa parle-t-elle comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que Lisa parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme Lisa?

2-Oui _____ 1-Non _____

7. Pourquoi Lisa utilise-t-elle l'anglais?

A-Il ne connaît pas le mot en français	
B-Par habitude	
C-Par paresse	
D-C'est une expression courante	
E-Il est bilingue	
F-Il parle à un anglophone	

8. T'arrive-t-il de parler comme Lisa?

3-Souvent _____ 2-Des fois _____ 1-Jamais _____

Extrait 6 Robert

1. D'où vient Robert?

2-Montréal	
3-Cantons de l'est	
4-Stanstead	
1-N'importe où au Québec	

2. Est-ce que Robert pourrait être...

A	B		
2-	1-	ton père?	
1-	1-	ton frère?	
1-	1-	ton ami?	
2-	2-	ton patron?	
2-	2-	ton directeur d'école?	

3. D'après toi quelle langue Robert parle-t-il à la maison?

1-Français	
2-Anglais	
3-Les deux	

4. Robert parle-t-il comme toi?

3-Tout à fait d'accord	
2-Plus ou moins d'accord	
1-Pas du tout d'accord	

5. Penses-tu que Robert parle surtout comme ça...

6-Entre amis	
5-En famille	
2-Au travail	
3-En classe	
4-Dans la cour d'école	
1-Tout le temps	

6. Voudrais-tu que tes enfants parlent comme Robert?

2-Oui _____ 1-Non _____

7. Pourquoi Robert utilise-t-il l'anglais?

A-Il ne connaît pas le mot en français	
B-Par habitude	
C-Par paresse	
D-C'est une expression courante	
E-Il est bilingue	
F-Il parle à un anglophone	

8. T'arrive-t-il de parler comme Robert?

3-Souvent ___ 2-Des fois ___ 1-Jamais ___

Annexe F : Résultats des tests statistiques selon les hypothèses du chapitre 5

Question 1

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q1EX1 1	14	1,464	,6033	,1612
2	20	1,700	,6959	,1556
Q1EX2 1	14	2,57	1,158	,309
2	20	2,70	1,044	,233
Q1EX3 1	14	3,750	,8026	,2145
2	20	3,500	1,0882	,2433
Q1EX4 1	14	1,57	,938	,251
2	20	1,40	,598	,134
Q1EX5 1	14	1,71	,825	,221
2	20	2,15	,933	,209
Q1EX6 1	14	3,07	1,054	,282
2	20	3,28	1,153	,258

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes					Intervalle de confiance 95% de la différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieure
Q1EX1	Hypothèse de variances égales	,455	,505	-1,025	32	,313	-,236	,2299	-,7041	,2326
	Hypothèse de variances inégales			-1,052	30,429	,301	-,236	,2241	-,6931	,2216
Q1EX2	Hypothèse de variances égales	,485	,491	-,338	32	,738	-,13	,380	-,903	,646
	Hypothèse de variances inégales			-,332	26,197	,743	-,13	,388	-,925	,668
Q1EX3	Hypothèse de variances égales	1,597	,216	,730	32	,470	,250	,3423	-,4472	,9472
	Hypothèse de variances inégales			,771	31,873	,447	,250	,3244	-,4109	,9109
Q1EX4	Hypothèse de variances égales	2,308	,139	,652	32	,519	,17	,263	-,364	,707
	Hypothèse de variances inégales			,603	20,335	,553	,17	,284	-,420	,763
Q1EX5	Hypothèse de variances égales	,001	,981	-1,403	32	,170	-,44	,311	-1,068	,197
	Hypothèse de variances inégales			-1,435	30,155	,162	-,44	,304	-1,056	,184
Q1EX6	Hypothèse de variances égales	,452	,506	-,525	32	,603	-,20	,388	-,994	,587
	Hypothèse de variances inégales			-,533	29,662	,598	-,20	,382	-,983	,576

Test T de la variable Lieu de naissance

Statistiques de groupe

	NÉ À	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q1EX1	1	5	1,600	,8944	,4000
	2	29	1,603	,6322	,1174
Q1EX2	1	5	2,40	,894	,400
	2	29	2,69	1,113	,207
Q1EX3	1	5	3,800	,2739	,1225
	2	29	3,569	1,0499	,1950
Q1EX4	1	5	1,20	,447	,200
	2	29	1,52	,785	,146
Q1EX5	1	5	1,20	,447	,200
	2	29	2,10	,900	,167
Q1EX6	1	5	2,80	1,037	,464
	2	29	3,26	1,115	,207

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q1EX1	Hypothèse de variances égales	1,291	,264	-0,11	32	,992	-,003	,3247	-,6649	,6580
	Hypothèse de variances inégales			-0,008	4,714	,994	-,003	,4169	-1,0949	1,0880
Q1EX2	Hypothèse de variances égales	,537	,469	-0,550	32	,586	-,29	,527	-1,363	,784
	Hypothèse de variances inégales			-,643	6,358	,543	-,29	,450	-1,377	,797
Q1EX3	Hypothèse de variances égales	1,898	,178	,483	32	,632	,231	,4779	-,7423	1,2044
	Hypothèse de variances inégales			1,003	26,055	,325	,231	,2302	-,2422	,7042
Q1EX4	Hypothèse de variances égales	2,540	,121	-,873	32	,389	-,32	,364	-1,058	,423
	Hypothèse de variances inégales			-1,282	9,011	,232	-,32	,247	-,877	,242
Q1EX5	Hypothèse de variances égales	2,127	,154	-2,178	32	,037	-,90	,415	-1,749	-,058
	Hypothèse de variances inégales			-3,466	10,788	,005	-,90	,261	-1,479	-,328
Q1EX6	Hypothèse de variances égales	,450	,507	-,857	32	,398	-,46	,535	-1,549	,632
	Hypothèse de variances inégales			-,903	5,722	,403	-,46	,508	-1,716	,799

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison non-recodée

Descriptives

		N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
						Borne inférieure	Borne supérieure		
Q1EX1	1	15	1,533	,6114	,1579	1,195	1,872	1,0	2,5
	2	8	1,625	,7906	,2795	,964	2,286	1,0	3,0
	3	11	1,682	,6809	,2053	1,224	2,139	1,0	3,0
	Total	34	1,603	,6603	,1132	1,373	1,833	1,0	3,0
Q1EX2	1	15	2,20	1,082	,279	1,60	2,80	1	4
	2	8	3,25	1,035	,366	2,38	4,12	1	4
	3	11	2,82	,902	,272	2,21	3,42	1	4
	Total	34	2,85	1,077	,185	2,27	3,02	1	4
Q1EX3	1	15	3,367	1,2315	,3180	2,685	4,049	1,0	4,0
	2	8	3,938	,1768	,0625	3,790	4,085	3,5	4,0
	3	11	3,682	,9020	,2720	3,076	4,288	1,0	4,0
	Total	34	3,603	,9753	,1673	3,263	3,943	1,0	4,0
Q1EX4	1	15	1,47	,640	,165	1,11	1,82	1	3
	2	8	1,63	1,061	,375	,74	2,51	1	4
	3	11	1,36	,674	,203	,91	1,82	1	3
	Total	34	1,47	,748	,128	1,21	1,73	1	4
Q1EX5	1	15	1,93	,961	,248	1,40	2,47	1	4
	2	8	2,00	1,069	,378	1,11	2,89	1	4
	3	11	2,00	,775	,234	1,48	2,52	1	3
	Total	34	1,97	,904	,155	1,66	2,29	1	4
Q1EX6	1	15	3,10	1,089	,281	2,50	3,70	1	4
	2	8	3,25	1,134	,401	2,30	4,20	1	4
	3	11	3,27	1,191	,359	2,47	4,07	1	4
	Total	34	3,19	1,101	,189	2,81	3,58	1	4

ANOVA

		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q1EX1	Inter-groupes	,145	2	,073	,158	,855
	Intra-groupes	14,245	31	,460		
	Total	14,390	33			
Q1EX2	Inter-groupes	6,228	2	3,114	3,013	,064
	Intra-groupes	32,036	31	1,033		
	Total	38,265	33			
Q1EX3	Inter-groupes	1,801	2	,901	,944	,400
	Intra-groupes	29,588	31	,954		
	Total	31,390	33			
Q1EX4	Inter-groupes	,317	2	,158	,270	,765
	Intra-groupes	18,154	31	,586		
	Total	18,471	33			
Q1EX5	Inter-groupes	,037	2	,019	,021	,979
	Intra-groupes	26,933	31	,869		
	Total	26,971	33			
Q1EX6	Inter-groupes	,226	2	,113	,088	,916
	Intra-groupes	39,782	31	1,283		
	Total	40,007	33			

Test T de la variable Langues parlées à la maison recodée

Statistiques de groupe

	LGMAIREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q1EX1	1,00	23	1,565	,6624	,1381
	2,00	11	1,682	,6809	,2053
Q1EX2	1,00	23	2,57	1,161	,242
	2,00	11	2,82	,902	,272
Q1EX3	1,00	23	3,565	1,0259	,2139
	2,00	11	3,682	,9020	,2720
Q1EX4	1,00	23	1,52	,790	,165
	2,00	11	1,36	,674	,203
Q1EX5	1,00	23	1,96	,976	,204
	2,00	11	2,00	,775	,234
Q1EX6	1,00	23	3,15	1,081	,225
	2,00	11	3,27	1,191	,359

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes					Intervalle de confiance 95% de la différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieure
Q1EX1	Hypothèse de variances égales	,100	,753	-476	32	,637	-,117	,2450	-,6156	,3824
	Hypothèse de variances inégales			-471	19,303	,643	-,117	,2474	-,6339	,4007
Q1EX2	Hypothèse de variances égales	2,495	,124	-635	32	,530	-,25	,398	-1,064	,558
	Hypothèse de variances inégales			-,695	24,992	,494	-,25	,364	-1,003	,497
Q1EX3	Hypothèse de variances égales	,345	,561	-322	32	,750	-,117	,3625	-,8550	,6218
	Hypothèse de variances inégales			-,337	22,317	,739	-,117	,3460	-,8336	,6004
Q1EX4	Hypothèse de variances égales	,453	,506	,571	32	,572	,16	,277	-,406	,723
	Hypothèse de variances inégales			,604	22,954	,552	,16	,262	-,383	,699
Q1EX5	Hypothèse de variances égales	,910	,347	-,129	32	,898	-,04	,336	-,729	,642
	Hypothèse de variances inégales			-,140	24,524	,890	-,04	,310	-,682	,595
Q1EX6	Hypothèse de variances égales	,027	,871	-,295	32	,770	-,12	,409	-,954	,713
	Hypothèse de variances inégales			-,284	18,156	,779	-,12	,424	-1,011	,770

Analyse de variance et droite de régression

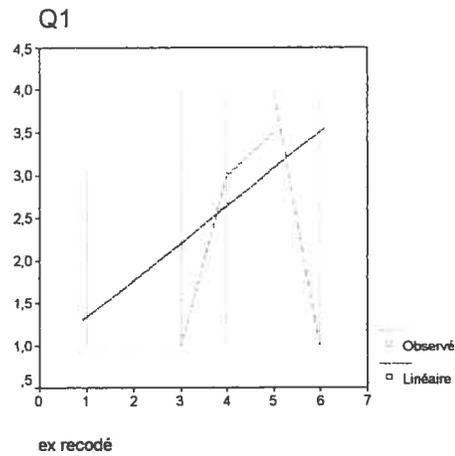
Analysis of Variance:

	DF	Sum of Squares	Mean Square
Regression	1	114,05084	114,05084
Residuals	202	191,34622	,94726

F = 120,40097 Signif F = ,0000

----- Variables in the Equation -----

Variable	B	SE B	Beta	T	Sig T
EX_RECOD	,437815	,039900	,611106	10,973	,0000
(Constant)	,894118	,155389		5,754	,0000



Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

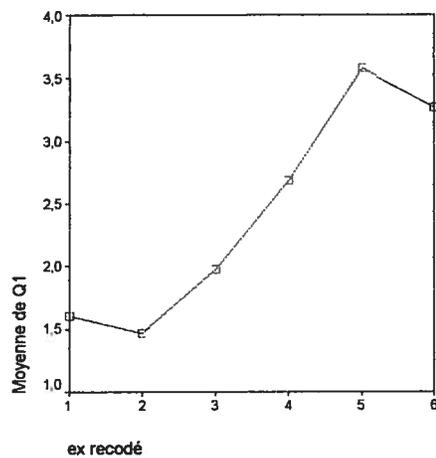
A 1 facteur

ANOVA

Q1

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	131,941	5	26,388	30,122	,000
Intra-groupes	173,456	198	,876		
Total	305,397	203			

Diagrammes des moyennes



Question 2

Échelle d'intimité

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

	RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q2AEX1	1	14	1,14	,306	,082
	2	20	1,12	,220	,049
Q2AEX2	1	14	1,17	,364	,097
	2	20	1,18	,373	,083
Q2AEX3	1	14	1,089	,2705	,0723
	2	20	1,025	,1118	,0250
Q2AEX4	1	14	1,575	,4395	,1175
	2	20	1,469	,4510	,1008
Q2AEX5	1	14	1,14	,363	,097
	2	20	1,13	,319	,071
Q2AEX6	1	14	1,42	,393	,105
	2	20	1,35	,431	,096

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes					Intervalle de confiance 95% de la différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieure
Q2AEX1	Hypothèse de variances égales	,687	,413	,260	32	,797	,02	,090	-,160	,207
	Hypothèse de variances inégales			,245	22,141	,809	,02	,095	-,174	,221
Q2AEX2	Hypothèse de variances égales	,049	,826	-,067	32	,947	-,01	,129	-,271	,253
	Hypothèse de variances inégales			-,067	28,559	,947	-,01	,128	-,271	,254
Q2AEX3	Hypothèse de variances égales	3,602	,067	,957	32	,346	,064	,0672	-,0725	,2011
	Hypothèse de variances inégales			,841	16,138	,413	,064	,0765	-,0977	,2263
Q2AEX4	Hypothèse de variances égales	,140	,711	,685	32	,498	,107	,1555	-,2103	,4233
	Hypothèse de variances inégales			,688	28,594	,497	,107	,1548	-,2103	,4233
Q2AEX5	Hypothèse de variances égales	,145	,706	,152	32	,880	,02	,118	-,222	,258
	Hypothèse de variances inégales			,148	25,726	,883	,02	,120	-,230	,266
Q2AEX6	Hypothèse de variances égales	,645	,428	,532	32	,598	,08	,145	-,218	,372
	Hypothèse de variances inégales			,542	29,718	,592	,08	,142	-,214	,368

Test T de la variable Lieu de naissance

Statistiques de groupe

	NÉ À	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q2AEX1	1	5	1,20	,274	,122
	2	29	1,12	,254	,047
Q2AEX2	1	5	1,17	,235	,105
	2	29	1,17	,384	,071
Q2AEX3	1	5	1,050	,1118	,0500
	2	29	1,052	,2046	,0380
Q2AEX4	1	5	1,594	,2870	,1284
	2	29	1,498	,4668	,0867
Q2AEX5	1	5	1,00	,000	,000
	2	29	1,16	,356	,066
Q2AEX6	1	5	1,43	,110	,049
	2	29	1,37	,444	,082

Test d'échantillons indépendants

	Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes									
	F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence				
								Inférieure	Supérieure			
Q2AEX1			Hypothèse de variances égales	,494	,487	,669	32	,509	,08	,124	-,170	,336
			Hypothèse de variances inégales			,633	5,259	,553	,08	,131	-,249	,416
Q2AEX2			Hypothèse de variances égales	,563	,458	-,036	32	,972	-,01	,179	-,370	,358
			Hypothèse de variances inégales			-,050	8,286	,961	-,01	,127	-,298	,285
Q2AEX3			Hypothèse de variances égales	,039	,844	-,018	32	,986	-,002	,0946	-,1945	,1911
			Hypothèse de variances inégales			-,027	9,502	,979	-,002	,0628	-,1427	,1392
Q2AEX4			Hypothèse de variances égales	10,434	,003	,441	32	,662	,096	,2171	-,3464	,5379
			Hypothèse de variances inégales			,618	8,235	,553	,096	,1549	-,2597	,4511
Q2AEX5			Hypothèse de variances égales	5,493	,025	-,962	32	,343	-,16	,161	-,484	,173
			Hypothèse de variances inégales			-,2346	28,000	,026	-,16	,066	-,291	-,020
Q2AEX6			Hypothèse de variances égales	18,604	,000	,309	32	,759	,06	,202	-,349	,474
			Hypothèse de variances inégales			,651	27,370	,521	,06	,096	-,134	,259

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q2AEX1 1	15	1,19	,310	,080	1,02	1,37	1	2
2	8	1,00	,000	,000	1,00	1,00	1	1
3	11	1,14	,243	,073	,97	1,30	1	2
Total	34	1,13	,255	,044	1,04	1,22	1	2
Q2AEX2 1	15	1,13	,352	,091	,94	1,33	1	2
2	8	1,31	,458	,162	,93	1,70	1	2
3	11	1,12	,308	,093	,91	1,33	1	2
Total	34	1,17	,363	,062	1,04	1,30	1	2
Q2AEX3 1	15	1,017	,0645	,0167	,981	1,052	1,0	1,3
2	8	1,125	,3536	,1250	,829	1,421	1,0	2,0
3	11	1,045	,1508	,0455	,944	1,147	1,0	1,5
Total	34	1,051	,1925	,0330	,984	1,119	1,0	2,0
Q2AEX4 1	15	1,430	,4248	,1097	1,195	1,665	1,0	2,0
2	8	1,531	,5078	,1795	1,107	1,956	1,0	2,0
3	11	1,611	,4388	,1323	1,316	1,906	1,0	2,0
Total	34	1,512	,4427	,0759	1,358	1,667	1,0	2,0
Q2AEX5 1	15	1,17	,362	,093	,97	1,37	1	2
2	8	1,13	,354	,125	,83	1,42	1	2
3	11	1,09	,302	,091	,89	1,29	1	2
Total	34	1,13	,333	,057	1,02	1,25	1	2
Q2AEX6 1	15	1,39	,394	,102	1,18	1,61	1	2
2	8	1,36	,441	,156	,99	1,73	1	2
3	11	1,36	,452	,136	1,06	1,67	1	2
Total	34	1,38	,411	,071	1,23	1,52	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q2AEX1 Inter-groupes	,196	2	,098	1,562	,226
Intra-groupes	1,942	31	,063		
Total	2,138	33			
Q2AEX2 Inter-groupes	,209	2	,105	,781	,467
Intra-groupes	4,150	31	,134		
Total	4,359	33			
Q2AEX3 Inter-groupes	,062	2	,031	,826	,447
Intra-groupes	1,161	31	,037		
Total	1,222	33			
Q2AEX4 Inter-groupes	,211	2	,106	,524	,597
Intra-groupes	6,257	31	,202		
Total	6,469	33			
Q2AEX5 Inter-groupes	,037	2	,018	,158	,854
Intra-groupes	3,617	31	,117		
Total	3,654	33			
Q2AEX6 Inter-groupes	,008	2	,004	,022	,978
Intra-groupes	5,574	31	,180		
Total	5,582	33			

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q2AEX1 1,00	23	1,13	,265	,055	1,01	1,24	1	2
2,00	11	1,14	,243	,073	,97	1,30	1	2
Total	34	1,13	,255	,044	1,04	1,22	1	2
Q2AEX2 1,00	23	1,20	,391	,082	1,03	1,36	1	2
2,00	11	1,12	,308	,093	,91	1,33	1	2
Total	34	1,17	,363	,062	1,04	1,30	1	2
Q2AEX3 1,00	23	1,054	,2126	,0443	,962	1,146	1,0	2,0
2,00	11	1,045	,1508	,0455	,944	1,147	1,0	1,5
Total	34	1,051	,1925	,0330	,984	1,119	1,0	2,0
Q2AEX4 1,00	23	1,465	,4464	,0931	1,272	1,658	1,0	2,0
2,00	11	1,611	,4388	,1323	1,316	1,906	1,0	2,0
Total	34	1,512	,4427	,0759	1,358	1,667	1,0	2,0
Q2AEX5 1,00	23	1,15	,351	,073	1,00	1,30	1	2
2,00	11	1,09	,302	,091	,89	1,29	1	2
Total	34	1,13	,333	,057	1,02	1,25	1	2
Q2AEX6 1,00	23	1,38	,401	,084	1,21	1,56	1	2
2,00	11	1,36	,452	,136	1,06	1,67	1	2
Total	34	1,38	,411	,071	1,23	1,52	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q2AEX1 Inter-groupes	,001	1	,001	,010	,922
Intra-groupes	2,137	32	,067		
Total	2,138	33			
Q2AEX2 Inter-groupes	,042	1	,042	,308	,583
Intra-groupes	4,318	32	,135		
Total	4,359	33			
Q2AEX3 Inter-groupes	,001	1	,001	,015	,902
Intra-groupes	1,222	32	,038		
Total	1,222	33			
Q2AEX4 Inter-groupes	,158	1	,158	,801	,378
Intra-groupes	6,311	32	,197		
Total	6,469	33			
Q2AEX5 Inter-groupes	,028	1	,028	,246	,623
Intra-groupes	3,626	32	,113		
Total	3,654	33			
Q2AEX6 Inter-groupes	,003	1	,003	,016	,900
Intra-groupes	5,579	32	,174		
Total	5,582	33			

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien non-recodée

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q2AEX1 Inter-groupes	,003	2	,002	,025	,975
Intra-groupes	2,134	31	,069		
Total	2,138	33			
Q2AEX2 Inter-groupes	,192	2	,096	,716	,497
Intra-groupes	4,167	31	,134		
Total	4,359	33			
Q2AEX3 Inter-groupes	,293	2	,146	4,881	,014
Intra-groupes	,930	31	,030		
Total	1,222	33			
Q2AEX4 Inter-groupes	,181	2	,091	,447	,644
Intra-groupes	6,287	31	,203		
Total	6,469	33			
Q2AEX5 Inter-groupes	,184	2	,092	,820	,450
Intra-groupes	3,471	31	,112		
Total	3,654	33			
Q2AEX6 Inter-groupes	,049	2	,025	,138	,871
Intra-groupes	5,532	31	,178		
Total	5,582	33			

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q2AEX1 1	8	1,13	,231	,082	,93	1,32	1	2
2	6	1,11	,269	,110	,83	1,39	1	2
3	20	1,14	,271	,061	1,01	1,26	1	2
Total	34	1,13	,255	,044	1,04	1,22	1	2
Q2AEX2 1	8	1,13	,354	,125	,83	1,42	1	2
2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
3	20	1,14	,321	,072	,99	1,29	1	2
Total	34	1,17	,363	,062	1,04	1,30	1	2
Q2AEX3 1	8	1,031	,0884	,0313	,957	1,105	1,0	1,3
2	6	1,250	,4183	,1708	,811	1,689	1,0	2,0
3	20	1,000	,0000	,0000	1,000	1,000	1,0	1,0
Total	34	1,051	,1925	,0330	,984	1,119	1,0	2,0
Q2AEX4 1	8	1,381	,3736	,1321	1,069	1,694	1,0	2,0
2	6	1,567	,4967	,2028	1,045	2,088	1,0	2,0
3	20	1,549	,4632	,1036	1,332	1,765	1,0	2,0
Total	34	1,512	,4427	,0759	1,358	1,667	1,0	2,0
Q2AEX5 1	8	1,00	,000	,000	1,00	1,00	1	1
2	6	1,17	,408	,167	,74	1,60	1	2
3	20	1,18	,373	,083	1,00	1,35	1	2
Total	34	1,13	,333	,057	1,02	1,25	1	2
Q2AEX6 1	8	1,43	,337	,119	1,14	1,71	1	2
2	6	1,42	,492	,201	,90	1,93	1	2
3	20	1,35	,431	,096	1,14	1,55	1	2
Total	34	1,38	,411	,071	1,23	1,52	1	2

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q2AEX1 1,00	14	1,12	,238	,064	,98	1,26	1	2
2,00	20	1,14	,271	,061	1,01	1,26	1	2
Total	34	1,13	,255	,044	1,04	1,22	1	2
Q2AEX2 1,00	14	1,21	,426	,114	,97	1,46	1	2
2,00	20	1,14	,321	,072	,99	1,29	1	2
Total	34	1,17	,363	,062	1,04	1,30	1	2
Q2AEX3 1,00	14	1,125	,2901	,0775	,958	1,292	1,0	2,0
2,00	20	1,000	,0000	,0000	1,000	1,000	1,0	1,0
Total	34	1,051	,1925	,0330	,984	1,119	1,0	2,0
Q2AEX4 1,00	14	1,461	,4232	,1131	1,216	1,705	1,0	2,0
2,00	20	1,549	,4632	,1036	1,332	1,765	1,0	2,0
Total	34	1,512	,4427	,0759	1,358	1,667	1,0	2,0
Q2AEX5 1,00	14	1,07	,267	,071	,92	1,23	1	2
2,00	20	1,18	,373	,083	1,00	1,35	1	2
Total	34	1,13	,333	,057	1,02	1,25	1	2
Q2AEX6 1,00	14	1,42	,393	,105	1,20	1,65	1	2
2,00	20	1,35	,431	,096	1,14	1,55	1	2
Total	34	1,38	,411	,071	1,23	1,52	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q2AEX1 Inter-groupes	,003	1	,003	,040	,843
Intra-groupes	2,135	32	,067		
Total	2,138	33			
Q2AEX2 Inter-groupes	,044	1	,044	,324	,573
Intra-groupes	4,316	32	,135		
Total	4,359	33			
Q2AEX3 Inter-groupes	,129	1	,129	3,765	,061
Intra-groupes	1,094	32	,034		
Total	1,222	33			
Q2AEX4 Inter-groupes	,063	1	,063	,317	,577
Intra-groupes	6,405	32	,200		
Total	6,469	33			
Q2AEX5 Inter-groupes	,088	1	,088	,793	,380
Intra-groupes	3,566	32	,111		
Total	3,654	33			
Q2AEX6 Inter-groupes	,049	1	,049	,283	,598
Intra-groupes	5,533	32	,173		
Total	5,582	33			

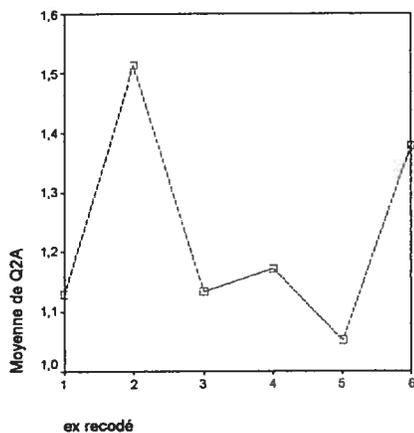
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

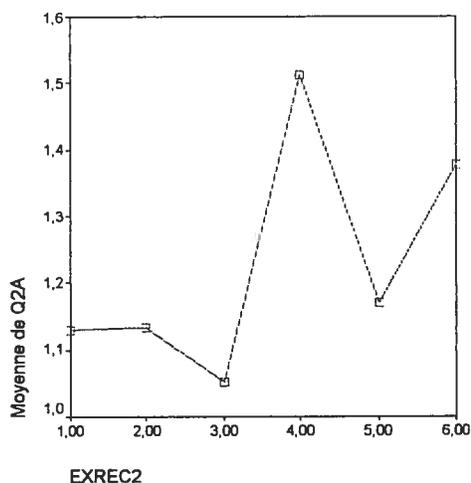
Q2A

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	5,313	5	1,063	8,982	,000
Intra-groupes	23,424	198	,118		
Total	28,737	203			

Diagrammes des moyennes



Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon le locuteur



Échelle générationnelle

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q2BEX1 1	8	1,13	,231	,082	,93	1,32	1	2
2	6	1,11	,269	,110	,83	1,39	1	2
3	20	1,26	,377	,084	1,09	1,44	1	2
Total	34	1,20	,331	,057	1,09	1,32	1	2
Q2BEX2 1	8	1,25	,463	,164	,86	1,64	1	2
2	6	1,50	,548	,224	,93	2,07	1	2
3	20	1,30	,418	,094	1,11	1,50	1	2
Total	34	1,33	,446	,076	1,17	1,48	1	2
Q2BEX3 1	8	1,063	,1768	,0625	,915	1,210	1,0	1,5
2	6	1,250	,4183	,1708	,811	1,689	1,0	2,0
3	20	1,100	,2437	,0545	,985	1,214	1,0	2,0
Total	34	1,117	,2673	,0458	1,024	1,211	1,0	2,0
Q2BEX4 1	8	1,574	,4261	,1507	1,218	1,930	1,0	2,0
2	6	1,683	,4021	,1641	1,261	2,105	1,0	2,0
3	20	1,693	,4187	,0936	1,497	1,888	1,0	2,0
Total	34	1,663	,4080	,0700	1,521	1,805	1,0	2,0
Q2BEX5 1	8	1,00	,000	,000	1,00	1,00	1	1
2	6	1,22	,404	,165	,80	1,65	1	2
3	20	1,22	,368	,082	1,05	1,40	1	2
Total	34	1,17	,334	,057	1,05	1,29	1	2
Q2BEX6 1	8	1,61	,461	,163	1,23	2,00	1	2
2	6	1,46	,510	,208	,92	1,99	1	2
3	20	1,44	,429	,096	1,24	1,64	1	2
Total	34	1,48	,442	,076	1,33	1,64	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q2BEX1 Inter-groupes	,173	2	,086	,779	,488
Intra-groupes	3,432	31	,111		
Total	3,605	33			
Q2BEX2 Inter-groupes	,238	2	,119	,582	,565
Intra-groupes	6,323	31	,204		
Total	6,561	33			
Q2BEX3 Inter-groupes	,136	2	,068	,949	,398
Intra-groupes	2,222	31	,072		
Total	2,358	33			
Q2BEX4 Inter-groupes	,084	2	,042	,240	,788
Intra-groupes	5,411	31	,175		
Total	5,494	33			
Q2BEX5 Inter-groupes	,307	2	,153	1,405	,261
Intra-groupes	3,383	31	,109		
Total	3,689	33			
Q2BEX6 Inter-groupes	,181	2	,090	,447	,644
Intra-groupes	6,278	31	,203		
Total	6,459	33			

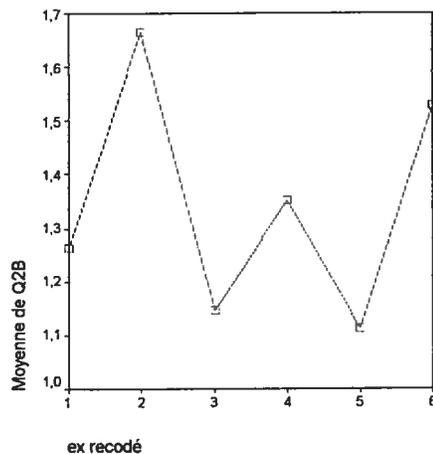
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

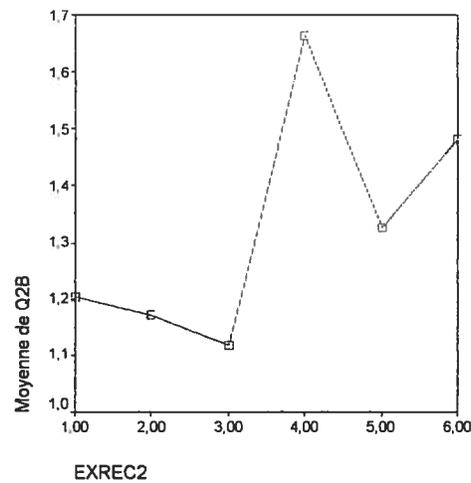
Q2B

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	7,988	5	1,598	9,059	,000
Intra-groupes	34,918	198	,176		
Total	42,906	203			

Diagrammes des moyennes



Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon le locuteur



Question 3

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q3EX1 1	15	1,40	,828	,214	,94	1,86	1	3
2	8	1,50	,926	,327	,73	2,27	1	3
3	11	1,00	,000	,000	1,00	1,00	1	1
Total	34	1,29	,719	,123	1,04	1,54	1	3
Q3EX2 1	15	2,33	,976	,252	1,79	2,87	1	3
2	8	2,50	,756	,267	1,87	3,13	1	3
3	11	2,36	,924	,279	1,74	2,98	1	3
Total	34	2,38	,888	,152	2,07	2,69	1	3
Q3EX3 1	15	2,73	,458	,118	2,48	2,99	2	3
2	8	2,88	,354	,125	2,58	3,17	2	3
3	11	3,00	,000	,000	3,00	3,00	3	3
Total	34	2,85	,359	,062	2,73	2,98	2	3
Q3EX4 1	15	1,13	,516	,133	,85	1,42	1	3
2	8	1,25	,707	,250	,66	1,84	1	3
3	11	1,00	,000	,000	1,00	1,00	1	1
Total	34	1,12	,478	,082	,95	1,28	1	3
Q3EX5 1	15	1,60	,910	,235	1,10	2,10	1	3
2	8	2,00	1,069	,378	1,11	2,89	1	3
3	11	1,55	,934	,282	,92	2,17	1	3
Total	34	1,68	,945	,162	1,35	2,01	1	3
Q3EX6 1	15	2,60	,737	,190	2,19	3,01	1	3
2	8	2,38	,916	,324	1,61	3,14	1	3
3	11	2,82	,603	,182	2,41	3,22	1	3
Total	34	2,62	,739	,127	2,36	2,88	1	3

ANOVA

		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q3EX1	Inter-groupes	1,459	2	,729	1,449	,250
	Intra-groupes	15,600	31	,503		
	Total	17,059	33			
Q3EX2	Inter-groupes	,151	2	,075	,090	,914
	Intra-groupes	25,879	31	,835		
	Total	26,029	33			
Q3EX3	Inter-groupes	,456	2	,228	1,857	,173
	Intra-groupes	3,808	31	,123		
	Total	4,265	33			
Q3EX4	Inter-groupes	,296	2	,148	,634	,537
	Intra-groupes	7,233	31	,233		
	Total	7,529	33			
Q3EX5	Inter-groupes	1,114	2	,557	,610	,550
	Intra-groupes	28,327	31	,914		
	Total	29,441	33			
Q3EX6	Inter-groupes	,918	2	,459	,832	,445
	Intra-groupes	17,111	31	,552		
	Total	18,029	33			

Analyse de variance et droite de régression

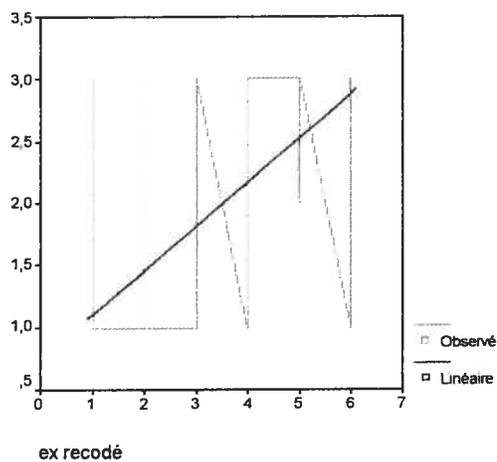
Analysis of Variance:

	DF	Sum of Squares	Mean Square
Regression	1	76,25042	76,250420
Residuals	202	115,72997	,572921
F =	133,09072	Signif F =	,0000

----- Variables in the Equation -----

Variable	B	SE B	Beta	T	Sig T
EX_RECOD	,357983	,031030	,630221	11,536	,0000
(Constant)	,737255	,120846		6,101	,0000

Q3



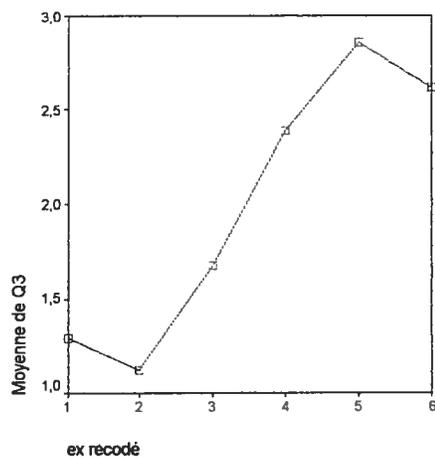
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

Q3

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	89,627	5	17,925	34,677	,000
Intra-groupes	102,353	198	,517		
Total	191,980	203			

Diagrammes des moyennes



Question 4

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

	RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q4EX1	1	14	2,14	,770	,206
	2	20	2,25	,550	,123
Q4EX2	1	14	2,07	,616	,165
	2	20	1,95	,759	,170
Q4EX3	1	14	2,21	,802	,214
	2	20	2,65	,587	,131
Q4EX4	1	14	1,29	,469	,125
	2	20	1,40	,681	,152
Q4EX5	1	14	2,14	,864	,231
	2	20	2,05	,759	,170
Q4EX6	1	14	1,57	,646	,173
	2	20	1,60	,754	,169

Test d'échantillons indépendants

	Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
	F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
								Inférieure	Supérieure
Q4EX1	1,665	,206	- ,474	32	,639	- ,11	,226	- ,568	,353
			- ,447	22,019	,659	- ,11	,240	- ,604	,390
Q4EX2	1,089	,305	,495	32	,624	,12	,245	- ,379	,621
			,514	31,208	,611	,12	,236	- ,361	,603
Q4EX3	2,362	,134	- 1,832	32	,076	- ,44	,238	- ,920	,049
			- 1,734	22,429	,097	- ,44	,251	- ,956	,085
Q4EX4	1,990	,168	- ,543	32	,591	- ,11	,210	- ,543	,314
			- ,580	31,999	,566	- ,11	,197	- ,516	,287
Q4EX5	1,081	,306	,332	32	,742	,09	,280	- ,478	,663
			,324	25,700	,749	,09	,287	- ,497	,682
Q4EX6	,702	,408	- ,115	32	,909	- ,03	,248	- ,534	,477
			- ,118	30,580	,907	- ,03	,241	- ,521	,464

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum	
					Borne inférieure	Borne supérieure			
Q4EX1	1	8	2,50	,535	,189	2,05	2,95	2	3
	2	6	1,83	,753	,307	1,04	2,62	1	3
	3	20	2,20	,616	,138	1,91	2,49	1	3
	Total	34	2,21	,641	,110	1,98	2,43	1	3
Q4EX2	1	8	2,00	,756	,267	1,37	2,63	1	3
	2	6	2,00	,894	,365	1,06	2,94	1	3
	3	20	2,00	,649	,145	1,70	2,30	1	3
	Total	34	2,00	,696	,119	1,76	2,24	1	3
Q4EX3	1	8	2,13	,835	,295	1,43	2,82	1	3
	2	6	2,50	,837	,342	1,62	3,38	1	3
	3	20	2,60	,598	,134	2,32	2,88	1	3
	Total	34	2,47	,706	,121	2,22	2,72	1	3
Q4EX4	1	8	1,50	,756	,267	,87	2,13	1	3
	2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
	3	20	1,30	,571	,128	1,03	1,57	1	3
	Total	34	1,35	,597	,102	1,14	1,56	1	3
Q4EX5	1	8	2,50	,756	,267	1,87	3,13	1	3
	2	6	1,67	,816	,333	,81	2,52	1	3
	3	20	2,05	,759	,170	1,69	2,41	1	3
	Total	34	2,09	,793	,136	1,81	2,36	1	3
Q4EX6	1	8	1,50	,535	,189	1,05	1,95	1	2
	2	6	1,67	,816	,333	,81	2,52	1	3
	3	20	1,60	,754	,169	1,25	1,95	1	3
	Total	34	1,59	,701	,120	1,34	1,83	1	3

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q4EX1 Inter-groupes	1,525	2	,763	1,965	,157
Intra-groupes	12,033	31	,388		
Total	13,559	33			
Q4EX2 Inter-groupes	,000	2	,000	,000	1,000
Intra-groupes	16,000	31	,516		
Total	16,000	33			
Q4EX3 Inter-groupes	1,296	2	,648	1,323	,281
Intra-groupes	15,175	31	,490		
Total	16,471	33			
Q4EX4 Inter-groupes	,231	2	,116	,311	,735
Intra-groupes	11,533	31	,372		
Total	11,765	33			
Q4EX5 Inter-groupes	2,452	2	1,226	2,079	,142
Intra-groupes	18,283	31	,590		
Total	20,735	33			
Q4EX6 Inter-groupes	,102	2	,051	,098	,907
Intra-groupes	16,133	31	,520		
Total	16,235	33			

Test T de la variable Langues parlées au quotidien recodée

Statistiques de groupe

	LGQUOREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q4EX1	1,00	14	2,21	,699	,187
	2,00	20	2,20	,616	,138
Q4EX2	1,00	14	2,00	,784	,210
	2,00	20	2,00	,649	,145
Q4EX3	1,00	14	2,29	,825	,221
	2,00	20	2,60	,598	,134
Q4EX4	1,00	14	1,43	,646	,173
	2,00	20	1,30	,571	,128
Q4EX5	1,00	14	2,14	,864	,231
	2,00	20	2,05	,759	,170
Q4EX6	1,00	14	1,57	,646	,173
	2,00	20	1,60	,754	,169

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q4EX1	Hypothèse de variances égales	,383	,540	,063	32	,950	,01	,227	-,448	,476
	Hypothèse de variances inégales			,062	25,746	,951	,01	,232	-,463	,492
Q4EX2	Hypothèse de variances égales	,941	,339	,000	32	1,000	,00	,246	-,502	,502
	Hypothèse de variances inégales			,000	24,577	1,000	,00	,255	-,526	,526
Q4EX3	Hypothèse de variances égales	3,202	,083	-1,289	32	,207	-,31	,244	-,811	,182
	Hypothèse de variances inégales			-1,218	22,259	,236	-,31	,258	-,849	,220
Q4EX4	Hypothèse de variances égales	,808	,375	,612	32	,545	,13	,210	-,299	,556
	Hypothèse de variances inégales			,599	25,825	,555	,13	,215	-,313	,570
Q4EX5	Hypothèse de variances égales	1,081	,306	,332	32	,742	,09	,280	-,478	,663
	Hypothèse de variances inégales			,324	25,700	,749	,09	,287	-,497	,682
Q4EX6	Hypothèse de variances égales	,702	,408	-,115	32	,909	-,03	,248	-,534	,477
	Hypothèse de variances inégales			-,118	30,580	,907	-,03	,241	-,521	,464

Test T de la variable Sexe

Statistiques de groupe

	SEXE	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q4EX1	1	23	2,04	,638	,133
	2	11	2,55	,522	,157
Q4EX2	1	23	1,78	,600	,125
	2	11	2,45	,688	,207
Q4EX3	1	23	2,52	,730	,152
	2	11	2,36	,674	,203
Q4EX4	1	23	1,35	,573	,119
	2	11	1,36	,674	,203
Q4EX5	1	23	2,09	,848	,177
	2	11	2,09	,701	,211
Q4EX6	1	23	1,52	,665	,139
	2	11	1,73	,786	,237

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q4EX1	Hypothèse de variances égales	,305	,585	-2,266	32	,030	-,50	,222	-,953	-,051
	Hypothèse de variances inégales			-2,435	23,850	,023	-,50	,206	-,928	-,076
Q4EX2	Hypothèse de variances égales	,951	,337	-2,916	32	,006	-,67	,230	-1,141	-,203
	Hypothèse de variances inégales			-2,775	17,546	,013	-,67	,242	-1,182	-,162
Q4EX3	Hypothèse de variances égales	,134	,717	,605	32	,550	,16	,262	-,375	,691
	Hypothèse de variances inégales			,622	21,325	,540	,16	,254	-,370	,686
Q4EX4	Hypothèse de variances égales	,146	,705	-,071	32	,944	-,02	,222	-,469	,437
	Hypothèse de variances inégales			-,067	17,165	,947	-,02	,236	-,513	,481
Q4EX5	Hypothèse de variances égales	1,811	,188	-,013	32	,989	,00	,295	-,605	,597
	Hypothèse de variances inégales			-,014	23,649	,989	,00	,276	-,573	,565
Q4EX6	Hypothèse de variances égales	,390	,537	-,795	32	,433	-,21	,259	-,732	,321
	Hypothèse de variances inégales			-,748	17,110	,464	-,21	,275	-,785	,374

Test T de la variable Se considère recodée

Statistiques de groupe

	SECONREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q4EX1	1,00	5	2,60	,548	,245
	2,00	29	2,14	,639	,119
Q4EX2	1,00	5	2,40	,548	,245
	2,00	29	1,93	,704	,131
Q4EX3	1,00	5	2,00	1,000	,447
	2,00	29	2,55	,632	,117
Q4EX4	1,00	5	1,60	,894	,400
	2,00	29	1,31	,541	,101
Q4EX5	1,00	5	2,60	,548	,245
	2,00	29	2,00	,802	,149
Q4EX6	1,00	5	1,80	,837	,374
	2,00	29	1,55	,686	,127

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q4EX1	Hypothèse de variances égales	,001	,982	1,518	32	,139	,46	,304	-,158	1,082
	Hypothèse de variances inégales			1,697	6,053	,140	,46	,272	-,203	1,127
Q4EX2	Hypothèse de variances égales	,025	,876	1,412	32	,168	,47	,332	-,208	1,146
	Hypothèse de variances inégales			1,689	6,525	,138	,47	,278	-,197	1,135
Q4EX3	Hypothèse de variances égales	2,705	,110	-1,655	32	,108	-,55	,333	-1,231	,127
	Hypothèse de variances inégales			-1,193	4,566	,291	-,55	,462	-1,775	,672
Q4EX4	Hypothèse de variances égales	3,379	,075	1,002	32	,324	,29	,289	-,299	,879
	Hypothèse de variances inégales			,702	4,519	,517	,29	,412	-,805	1,385
Q4EX5	Hypothèse de variances égales	,393	,535	1,600	32	,120	,60	,375	-,164	1,384
	Hypothèse de variances inégales			2,093	7,358	,073	,60	,287	-,071	1,271
Q4EX6	Hypothèse de variances égales	,042	,839	,726	32	,473	,25	,342	-,449	,945
	Hypothèse de variances inégales			,628	4,971	,558	,25	,395	-,770	1,266

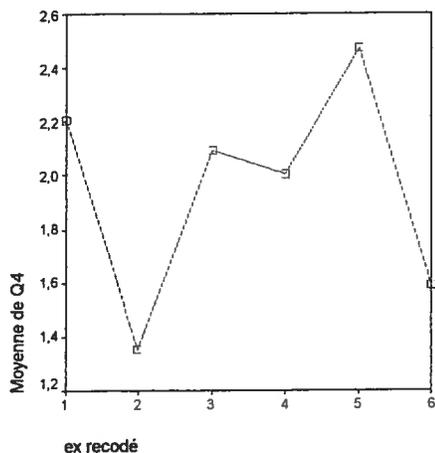
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

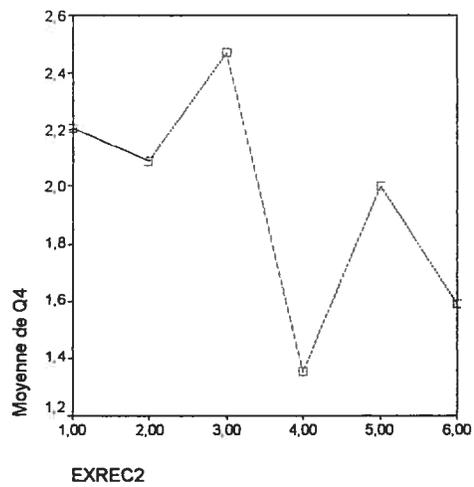
Q4

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	28,745	5	5,749	12,012	,000
Intra-groupes	94,765	198	,479		
Total	123,510	203			

Diagrammes des moyennes



Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon le locuteur



Question 5

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

	RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q5EX1	1	14	3,77	2,221	,594
	2	20	3,13	1,905	,428
Q5EX2	1	14	3,47	2,015	,538
	2	20	3,01	2,325	,520
Q5EX3	1	14	2,99	2,120	,567
	2	20	4,28	2,003	,448
Q5EX4	1	14	2,66	1,701	,455
	2	20	1,58	1,079	,241
Q5EX5	1	14	3,18	2,090	,559
	2	20	2,79	2,201	,492
Q5EX6	1	14	2,61	1,866	,499
	2	20	2,89	2,144	,479

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q5EX1	Hypothèse de variances égales	1,049	,313	,906	32	,372	,64	,711	-,803	2,091
	Hypothèse de variances inégales			,881						
Q5EX2	Hypothèse de variances égales	3,954	,055	,594	32	,557	,46	,788	-1,108	2,021
	Hypothèse de variances inégales			,610						
Q5EX3	Hypothèse de variances égales	1,236	,274	-1,804	32	,081	-1,29	,715	-2,745	,167
	Hypothèse de variances inégales			-1,785						
Q5EX4	Hypothèse de variances égales	6,019	,020	2,288	32	,029	1,09	,476	,119	2,059
	Hypothèse de variances inégales			2,116						
Q5EX5	Hypothèse de variances égales	,428	,518	,517	32	,809	,39	,752	-1,142	1,919
	Hypothèse de variances inégales			,522						
Q5EX6	Hypothèse de variances égales	1,276	,267	-,395	32	,695	-,28	,709	-1,725	1,164
	Hypothèse de variances inégales			-,405						

Test T de la variable Lieu de naissance

Statistiques de groupe

	NÉ À	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q5EX1	1	5	3,95	1,718	,768
	2	29	3,30	2,094	,389
Q5EX2	1	5	3,26	2,113	,945
	2	29	3,19	2,230	,414
Q5EX3	1	5	3,10	1,917	,857
	2	29	3,86	2,165	,402
Q5EX4	1	5	2,20	1,255	,561
	2	29	1,99	1,500	,279
Q5EX5	1	5	3,30	2,139	,957
	2	29	2,89	2,164	,402
Q5EX6	1	5	2,46	2,014	,901
	2	29	2,83	2,039	,379

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q5EX1	Hypothèse de variances égales	3,826	,059	,658	32	,515	,65	,993	-1,370	2,677
	Hypothèse de variances inégales			,759	6,255	,475	,65	,861	-1,433	2,739
Q5EX2	Hypothèse de variances égales	1,213	,279	,062	32	,951	,07	1,073	-2,119	2,253
	Hypothèse de variances inégales			,065	5,655	,951	,07	1,032	-2,495	2,629
Q5EX3	Hypothèse de variances égales	,589	,449	-,730	32	,471	-,76	1,034	-2,862	1,351
	Hypothèse de variances inégales			-,798	5,912	,456	-,76	,947	-3,081	1,570
Q5EX4	Hypothèse de variances égales	,084	,774	,290	32	,773	,21	,713	-1,245	1,659
	Hypothèse de variances inégales			,330	6,161	,752	,21	,627	-1,317	1,730
Q5EX5	Hypothèse de variances égales	,291	,584	,392	32	,698	,41	1,046	-1,721	2,541
	Hypothèse de variances inégales			,396	5,511	,707	,41	1,038	-2,184	3,005
Q5EX6	Hypothèse de variances égales	,105	,747	-,371	32	,713	-,37	,986	-2,374	1,642
	Hypothèse de variances inégales			-,374	5,514	,722	-,37	,977	-2,809	2,077

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison non-recodée

Descriptives

		N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
						Borne inférieure	Borne supérieure		
Q5EX1	1	15	3,70	2,170	,560	2,50	4,90	1	6
	2	8	3,79	1,819	,643	2,27	5,31	1	6
	3	11	2,68	1,978	,596	1,35	4,01	1	6
	Total	34	3,39	2,033	,349	2,68	4,10	1	6
Q5EX2	1	15	2,82	2,099	,542	1,66	3,98	1	6
	2	8	3,04	2,226	,787	1,18	4,90	1	6
	3	11	3,85	2,320	,700	2,29	5,40	1	6
	Total	34	3,20	2,182	,374	2,44	3,96	1	6
Q5EX3	1	15	3,22	2,211	,571	2,00	4,44	1	6
	2	8	3,19	2,390	,845	1,19	5,19	1	6
	3	11	4,86	1,398	,422	3,92	5,80	1	6
	Total	34	3,74	2,120	,364	3,00	4,48	1	6
Q5EX4	1	15	2,17	1,520	,392	1,33	3,01	1	6
	2	8	2,04	1,377	,487	,89	3,19	1	4
	3	11	1,82	1,521	,459	,80	2,84	1	6
	Total	34	2,02	1,451	,249	1,52	2,53	1	6
Q5EX5	1	15	2,33	2,067	,534	1,19	3,48	1	6
	2	8	3,13	2,341	,828	1,17	5,08	1	6
	3	11	3,66	2,009	,606	2,31	5,01	1	6
	Total	34	2,95	2,133	,366	2,21	3,69	1	6
Q5EX6	1	15	2,22	1,843	,476	1,20	3,24	1	6
	2	8	2,49	1,925	,681	,88	4,10	1	6
	3	11	3,73	2,106	,635	2,32	5,15	1	6
	Total	34	2,77	2,009	,345	2,07	3,47	1	6

ANOVA

		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q5EX1	Inter-groupes	8,262	2	4,131	,999	,380
	Intra-groupes	128,189	31	4,135		
	Total	136,451	33			
Q5EX2	Inter-groupes	6,960	2	3,480	,718	,496
	Intra-groupes	150,210	31	4,845		
	Total	157,170	33			
Q5EX3	Inter-groupes	20,386	2	10,193	2,469	,101
	Intra-groupes	127,978	31	4,128		
	Total	148,364	33			
Q5EX4	Inter-groupes	,773	2	,386	,174	,841
	Intra-groupes	68,748	31	2,218		
	Total	69,521	33			
Q5EX5	Inter-groupes	11,551	2	5,776	1,292	,289
	Intra-groupes	138,554	31	4,469		
	Total	150,105	33			
Q5EX6	Inter-groupes	15,352	2	7,676	2,019	,150
	Intra-groupes	117,874	31	3,802		
	Total	133,226	33			

Test T de la variable Langues parlées à la maison recodée

Statistiques de groupe

	LGMAIREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q5EX1	1,00	23	3,73	2,012	,420
	2,00	11	2,68	1,978	,596
Q5EX2	1,00	23	2,90	2,096	,437
	2,00	11	3,85	2,320	,700
Q5EX3	1,00	23	3,21	2,220	,463
	2,00	11	4,86	1,398	,422
Q5EX4	1,00	23	2,12	1,441	,301
	2,00	11	1,82	1,521	,459
Q5EX5	1,00	23	2,61	2,148	,448
	2,00	11	3,66	2,009	,606
Q5EX6	1,00	23	2,31	1,833	,382
	2,00	11	3,73	2,106	,635

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q5EX1	Hypothèse de variances égales	,126	,725	1,432	32	,162	1,05	,734	-,444	2,546
	Hypothèse de variances inégales			1,441	20,109	,165	1,05	,729	-,470	2,572
Q5EX2	Hypothèse de variances égales	,149	,702	-1,195	32	,241	-,95	,795	-2,569	,669
	Hypothèse de variances inégales			-1,152	18,077	,265	-,95	,825	-2,682	,783
Q5EX3	Hypothèse de variances égales	22,018	,000	-2,257	32	,031	-1,65	,733	-3,148	-,162
	Hypothèse de variances inégales			-2,643	29,297	,013	-1,65	,626	-2,935	-,375
Q5EX4	Hypothèse de variances égales	,061	,806	,565	32	,576	,30	,538	-,792	1,399
	Hypothèse de variances inégales			,554	18,852	,586	,30	,548	-,845	1,452
Q5EX5	Hypothèse de variances égales	,498	,486	-1,367	32	,181	-1,05	,772	-2,627	,517
	Hypothèse de variances inégales			-1,401	21,063	,176	-1,05	,753	-2,621	,511
Q5EX6	Hypothèse de variances égales	,523	,475	-2,013	32	,053	-1,42	,705	-2,854	,017
	Hypothèse de variances inégales			-1,914	17,509	,072	-1,42	,741	-2,979	,141

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien non-recodée

Descriptives

		N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
						Borne inférieure	Borne supérieure		
Q5EX1	1	8	3,69	2,298	,812	1,77	5,61	1	6
	2	6	3,80	2,241	,915	1,45	6,15	1	6
	3	20	3,15	1,940	,434	2,24	4,06	1	6
	Total	34	3,39	2,033	,349	2,68	4,10	1	6
Q5EX2	1	8	2,79	1,958	,692	1,15	4,42	1	6
	2	6	4,27	1,718	,701	2,46	6,07	1	6
	3	20	3,05	2,373	,531	1,94	4,16	1	6
	Total	34	3,20	2,182	,374	2,44	3,96	1	6
Q5EX3	1	8	3,00	2,188	,773	1,17	4,83	1	6
	2	6	4,00	2,366	,966	1,52	6,48	1	6
	3	20	3,97	2,066	,462	3,00	4,93	1	6
	Total	34	3,74	2,120	,364	3,00	4,48	1	6
Q5EX4	1	8	1,69	1,100	,389	,77	2,61	1	4
	2	6	2,22	1,550	,633	,59	3,84	1	4
	3	20	2,10	1,586	,355	1,36	2,84	1	6
	Total	34	2,02	1,451	,249	1,52	2,53	1	6
Q5EX5	1	8	2,00	1,871	,661	,44	3,56	1	6
	2	6	4,38	1,828	,746	2,46	6,30	1	6
	3	20	2,90	2,168	,485	1,89	3,91	1	6
	Total	34	2,95	2,133	,366	2,21	3,69	1	6
Q5EX6	1	8	2,41	1,961	,693	,77	4,05	1	5
	2	6	2,98	2,002	,817	,88	5,08	1	6
	3	20	2,85	2,113	,472	1,86	3,84	1	6
	Total	34	2,77	2,009	,345	2,07	3,47	1	6

ANOVA

		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q5EX1	Inter-groupes	2,845	2	1,422	,330	,721
	Intra-groupes	133,606	31	4,310		
	Total	136,451	33			
Q5EX2	Inter-groupes	8,638	2	4,319	,901	,416
	Intra-groupes	148,532	31	4,791		
	Total	157,170	33			
Q5EX3	Inter-groupes	5,788	2	2,899	,630	,539
	Intra-groupes	142,566	31	4,599		
	Total	148,364	33			
Q5EX4	Inter-groupes	1,244	2	,622	,282	,756
	Intra-groupes	68,277	31	2,202		
	Total	69,521	33			
Q5EX5	Inter-groupes	19,597	2	9,798	2,327	,114
	Intra-groupes	130,508	31	4,210		
	Total	150,105	33			
Q5EX6	Inter-groupes	1,431	2	,716	,168	,846
	Intra-groupes	131,794	31	4,251		
	Total	133,226	33			

Test T de la variable Langues parlées au quotidien recodée

Statistiques de groupe

	LGQUOREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q5EX1	1,00	14	3,74	2,186	,584
	2,00	20	3,15	1,940	,434
Q5EX2	1,00	14	3,42	1,943	,519
	2,00	20	3,05	2,373	,531
Q5EX3	1,00	14	3,43	2,235	,597
	2,00	20	3,97	2,066	,462
Q5EX4	1,00	14	1,91	1,284	,343
	2,00	20	2,10	1,586	,355
Q5EX5	1,00	14	3,02	2,161	,577
	2,00	20	2,90	2,168	,485
Q5EX6	1,00	14	2,66	1,923	,514
	2,00	20	2,85	2,113	,472

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q5EX1	Hypothèse de variances égales	,695	,411	,819	32	,419	,58	,712	-,867	2,034
	Hypothèse de variances inégales			,801	25,905	,430	,58	,728	-,913	2,079
Q5EX2	Hypothèse de variances égales	5,842	,022	,483	32	,633	,37	,769	-1,196	1,939
	Hypothèse de variances inégales			,500	31,110	,620	,37	,742	-1,142	1,885
Q5EX3	Hypothèse de variances égales	1,095	,303	-,721	32	,476	-,54	,744	-2,053	,980
	Hypothèse de variances inégales			-,710	26,671	,484	-,54	,755	-2,087	1,014
Q5EX4	Hypothèse de variances égales	,085	,772	-,362	32	,719	-,19	,513	-1,230	,858
	Hypothèse de variances inégales			-,376	31,226	,709	-,19	,494	-1,192	,821
Q5EX5	Hypothèse de variances égales	,019	,891	,161	32	,873	,12	,754	-1,415	1,658
	Hypothèse de variances inégales			,161	28,199	,873	,12	,754	-1,422	1,665
Q5EX6	Hypothèse de variances égales	,486	,491	-,275	32	,785	-,20	,710	-1,642	1,251
	Hypothèse de variances inégales			-,280	29,725	,782	-,20	,698	-1,622	1,231

Test T de la variable Se considère recodée

Statistiques de groupe

	SECONREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q5EX1	1,00	5	3,30	2,387	1,068
	2,00	29	3,41	2,014	,374
Q5EX2	1,00	5	1,90	2,012	,900
	2,00	29	3,43	2,163	,402
Q5EX3	1,00	5	2,70	2,387	1,068
	2,00	29	3,92	2,063	,383
Q5EX4	1,00	5	1,60	,822	,367
	2,00	29	2,10	1,533	,285
Q5EX5	1,00	5	2,60	2,219	,992
	2,00	29	3,01	2,152	,400
Q5EX6	1,00	5	2,66	2,351	1,051
	2,00	29	2,79	1,991	,370

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q5EX1	Hypothèse de variances égales	,093	,762	-1,109	32	,914	-,11	1,000	-2,145	1,928
	Hypothèse de variances inégales			-0,096	5,031	,927	-,11	1,131	-3,011	2,794
Q5EX2	Hypothèse de variances égales	2,232	,145	-1,471	32	,151	-1,53	1,039	-3,643	,588
	Hypothèse de variances inégales			-1,550	5,720	,175	-1,53	,986	-3,968	,913
Q5EX3	Hypothèse de variances égales	,270	,607	-1,200	32	,239	-1,22	1,020	-3,302	,853
	Hypothèse de variances inégales			-1,079	5,084	,329	-1,22	1,134	-4,126	1,677
Q5EX4	Hypothèse de variances égales	1,088	,305	-,701	32	,488	-,50	,708	-1,939	,946
	Hypothèse de variances inégales			-1,068	9,739	,311	-,50	,465	-1,536	,543
Q5EX5	Hypothèse de variances égales	,084	,774	-,392	32	,698	-,41	1,046	-2,541	1,721
	Hypothèse de variances inégales			-,384	5,382	,716	-,41	1,070	-3,103	2,282
Q5EX6	Hypothèse de variances égales	,228	,636	-,133	32	,895	-,13	,988	-2,143	1,881
	Hypothèse de variances inégales			-,118	5,040	,911	-,13	1,115	-2,990	2,727

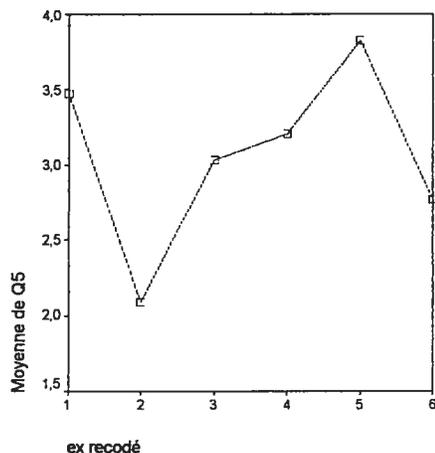
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

Q5

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	61,377	5	12,275	2,940	,014
Intra-groupes	826,794	198	4,176		
Total	888,172	203			

Diagrammes des moyennes



Question 6

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

	RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1	1	14	1,61	,487	,130
	2	20	1,43	,494	,110
Q6EX2	1	14	1,21	,426	,114
	2	20	1,25	,444	,099
Q6EX3	1	14	1,71	,469	,125
	2	20	1,68	,467	,104
Q6EX4	1	14	1,21	,426	,114
	2	20	1,25	,444	,099
Q6EX5	1	14	1,46	,499	,133
	2	20	1,50	,513	,115
Q6EX6	1	14	1,36	,497	,133
	2	20	1,25	,444	,099

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									inférieure	supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	,169	,683	1,064	32	,295	,18	,171	-,167	,531
	Hypothèse de variances inégales			1,066	28,377	,295	,18	,171	-,168	,532
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	,226	,638	-,235	32	,816	-,04	,152	-,346	,274
	Hypothèse de variances inégales			-,236	28,884	,815	-,04	,151	-,345	,273
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	,050	,825	,241	32	,811	,04	,163	-,293	,371
	Hypothèse de variances inégales			,241	28,053	,811	,04	,163	-,295	,373
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	,226	,638	-,235	32	,816	-,04	,152	-,346	,274
	Hypothèse de variances inégales			-,236	28,884	,815	-,04	,151	-,345	,273
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	1,569	,219	-,202	32	,841	-,04	,177	-,396	,324
	Hypothèse de variances inégales			-,203	28,642	,840	-,04	,176	-,396	,324
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	1,556	,221	,659	32	,515	,11	,163	-,224	,438
	Hypothèse de variances inégales			,646	26,027	,524	,11	,166	-,234	,448

Test T de la variable Lieu de naissance

Statistiques de groupe

	NÉ À	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1	1	5	1,80	,447	,200
	2	29	1,45	,488	,091
Q6EX2	1	5	1,20	,447	,200
	2	29	1,24	,435	,081
Q6EX3	1	5	2,00	,000	,000
	2	29	1,64	,480	,089
Q6EX4	1	5	1,40	,548	,245
	2	29	1,21	,412	,077
Q6EX5	1	5	1,80	,447	,200
	2	29	1,43	,495	,092
Q6EX6	1	5	1,60	,548	,245
	2	29	1,24	,435	,081

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	3,894	,057	1,503	32	,143	,35	,234	-,125	,828
	Hypothèse de variances inégales			1,802	5,777	,162	,35	,220	-,191	,894
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	,171	,682	-,196	32	,846	-,04	,212	-,472	,390
	Hypothèse de variances inégales			-,192	5,394	,855	-,04	,216	-,584	,501
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	46,749	,000	1,666	32	,106	,36	,217	-,081	,805
	Hypothèse de variances inégales			4,063	28,000	,000	,36	,089	,180	,545
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	1,869	,181	,924	32	,362	,19	,209	-,233	,619
	Hypothèse de variances inégales			,752	4,813	,487	,19	,257	-,474	,861
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	5,605	,024	1,557	32	,129	,37	,237	-,114	,852
	Hypothèse de variances inégales			1,676	5,832	,146	,37	,220	-,173	,911
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	1,203	,281	1,642	32	,110	,36	,218	-,086	,804
	Hypothèse de variances inégales			1,390	4,911	,224	,36	,258	-,308	1,025

Test d'Anova de la variable Langues parlées à la maison non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q6EX1 1	15	1,60	,471	,121	1,34	1,86	1	2
2	8	1,50	,535	,189	1,05	1,95	1	2
3	11	1,36	,505	,152	1,02	1,70	1	2
Total	34	1,50	,492	,084	1,33	1,67	1	2
Q6EX2 1	15	1,20	,414	,107	,97	1,43	1	2
2	8	1,38	,518	,183	,94	1,81	1	2
3	11	1,18	,405	,122	,91	1,45	1	2
Total	34	1,24	,431	,074	1,09	1,39	1	2
Q6EX3 1	15	1,83	,362	,093	1,63	2,03	1	2
2	8	1,50	,535	,189	1,05	1,95	1	2
3	11	1,64	,505	,152	1,30	1,98	1	2
Total	34	1,69	,461	,079	1,53	1,85	1	2
Q6EX4 1	15	1,13	,352	,091	,94	1,33	1	2
2	8	1,50	,535	,189	1,05	1,95	1	2
3	11	1,18	,405	,122	,91	1,45	1	2
Total	34	1,24	,431	,074	1,09	1,39	1	2
Q6EX5 1	15	1,57	,495	,128	1,29	1,84	1	2
2	8	1,50	,535	,189	1,05	1,95	1	2
3	11	1,36	,505	,152	1,02	1,70	1	2
Total	34	1,49	,500	,086	1,31	1,66	1	2
Q6EX6 1	15	1,27	,458	,118	1,01	1,52	1	2
2	8	1,25	,463	,164	,86	1,64	1	2
3	11	1,36	,505	,152	1,02	1,70	1	2
Total	34	1,29	,462	,079	1,13	1,46	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q6EX1 Inter-groupes	,355	2	,177	,719	,495
Intra-groupes	7,645	31	,247		
Total	8,000	33			
Q6EX2 Inter-groupes	,206	2	,103	,541	,588
Intra-groupes	5,911	31	,191		
Total	6,118	33			
Q6EX3 Inter-groupes	,629	2	,314	1,527	,233
Intra-groupes	6,379	31	,206		
Total	7,007	33			
Q6EX4 Inter-groupes	,748	2	,374	2,159	,132
Intra-groupes	5,370	31	,173		
Total	6,118	33			
Q6EX5 Inter-groupes	,264	2	,132	,513	,604
Intra-groupes	7,979	31	,257		
Total	8,243	33			
Q6EX6 Inter-groupes	,080	2	,040	,178	,838
Intra-groupes	6,979	31	,225		
Total	7,059	33			

Test T de la variable Langues parlées à la maison recodée

Statistiques de groupe

	LGMAIREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1	1,00	23	1,57	,484	,101
	2,00	11	1,36	,505	,152
Q6EX2	1,00	23	1,26	,449	,094
	2,00	11	1,18	,405	,122
Q6EX3	1,00	23	1,72	,448	,093
	2,00	11	1,64	,505	,152
Q6EX4	1,00	23	1,26	,449	,094
	2,00	11	1,18	,405	,122
Q6EX5	1,00	23	1,54	,498	,104
	2,00	11	1,36	,505	,152
Q6EX6	1,00	23	1,26	,449	,094
	2,00	11	1,36	,505	,152

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	,033	,858	1,121	32	,271	,20	,180	-,165	,568
	Hypothèse de variances inégales			1,104	19,059	,283	,20	,183	-,180	,584
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	1,102	,302	,495	32	,624	,08	,160	-,246	,404
	Hypothèse de variances inégales			,514	21,813	,612	,08	,154	-,240	,398
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	1,103	,302	,474	32	,639	,08	,171	-,267	,429
	Hypothèse de variances inégales			,454	17,808	,655	,08	,178	-,294	,456
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	1,102	,302	,495	32	,624	,08	,160	-,246	,404
	Hypothèse de variances inégales			,514	21,813	,612	,08	,154	-,240	,398
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	,103	,751	,981	32	,334	,18	,183	-,194	,553
	Hypothèse de variances inégales			,976	19,561	,341	,18	,184	-,205	,565
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	1,178	,286	-,600	32	,553	-,10	,171	-,452	,246
	Hypothèse de variances inégales			-,575	17,846	,572	-,10	,179	-,478	,273

Test d'Anova de la variable Langues parlées au quotidien non-recodée

Descriptives

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Q6EX1 1	8	1,63	,443	,157	1,25	2,00	1	2
2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
3	20	1,50	,513	,115	1,26	1,74	1	2
Total	34	1,50	,492	,084	1,33	1,67	1	2
Q6EX2 1	8	1,25	,463	,164	,86	1,64	1	2
2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
3	20	1,20	,410	,092	1,01	1,39	1	2
Total	34	1,24	,431	,074	1,09	1,39	1	2
Q6EX3 1	8	1,88	,354	,125	1,58	2,17	1	2
2	6	1,50	,548	,224	,93	2,07	1	2
3	20	1,68	,467	,104	1,46	1,89	1	2
Total	34	1,69	,461	,079	1,53	1,85	1	2
Q6EX4 1	8	1,25	,463	,164	,86	1,64	1	2
2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
3	20	1,20	,410	,092	1,01	1,39	1	2
Total	34	1,24	,431	,074	1,09	1,39	1	2
Q6EX5 1	8	1,69	,458	,162	1,30	2,07	1	2
2	6	1,33	,516	,211	,79	1,88	1	2
3	20	1,45	,510	,114	1,21	1,69	1	2
Total	34	1,49	,500	,086	1,31	1,66	1	2
Q6EX6 1	8	1,25	,463	,164	,86	1,64	1	2
2	6	1,17	,408	,167	,74	1,60	1	2
3	20	1,35	,489	,109	1,12	1,58	1	2
Total	34	1,29	,462	,079	1,13	1,46	1	2

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Q6EX1 Inter-groupes	,292	2	,146	,586	,562
Intra-groupes	7,708	31	,249		
Total	8,000	33			
Q6EX2 Inter-groupes	,084	2	,042	,217	,806
Intra-groupes	6,033	31	,195		
Total	6,118	33			
Q6EX3 Inter-groupes	,495	2	,247	1,178	,321
Intra-groupes	6,513	31	,210		
Total	7,007	33			
Q6EX4 Inter-groupes	,084	2	,042	,217	,806
Intra-groupes	6,033	31	,195		
Total	6,118	33			
Q6EX5 Inter-groupes	,491	2	,245	,981	,386
Intra-groupes	7,752	31	,250		
Total	8,243	33			
Q6EX6 Inter-groupes	,175	2	,088	,395	,677
Intra-groupes	6,883	31	,222		
Total	7,059	33			

Test T de la variable Langues parlées au quotidien recodée

Statistiques de groupe

LGQUOREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1	1,00	1,50	,480	,128
	2,00	1,50	,513	,115
Q6EX2	1,00	1,29	,469	,125
	2,00	1,20	,410	,092
Q6EX3	1,00	1,71	,469	,125
	2,00	1,68	,467	,104
Q6EX4	1,00	1,29	,469	,125
	2,00	1,20	,410	,092
Q6EX5	1,00	1,54	,499	,133
	2,00	1,45	,510	,114
Q6EX6	1,00	1,21	,426	,114
	2,00	1,35	,489	,109

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	3,137	,086	,000	32	1,000	,00	,174	-,355	,355
	Hypothèse de variances inégales			,000	29,275	1,000	,00	,172	-,352	,352
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	1,222	,277	,565	32	,576	,09	,152	-,223	,395
	Hypothèse de variances inégales			,552	25,640	,586	,09	,155	-,234	,405
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	,050	,825	,241	32	,811	,04	,163	-,293	,371
	Hypothèse de variances inégales			,241	28,053	,811	,04	,163	-,295	,373
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	1,222	,277	,565	32	,576	,09	,152	-,223	,395
	Hypothèse de variances inégales			,552	25,640	,586	,09	,155	-,234	,405
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	,942	,339	,486	32	,630	,09	,176	-,273	,445
	Hypothèse de variances inégales			,489	28,554	,629	,09	,175	-,273	,445
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	3,126	,087	-,838	32	,408	-,14	,162	-,465	,194
	Hypothèse de variances inégales			-,860	30,381	,397	-,14	,158	-,458	,187

Test T de la variable Se considère recodée

Statistiques de groupe

SECONREC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1 1,00	5	1,70	,447	,200
2,00	29	1,47	,499	,093
Q6EX2 1,00	5	1,60	,548	,245
2,00	29	1,17	,384	,071
Q6EX3 1,00	5	1,80	,447	,200
2,00	29	1,67	,468	,087
Q6EX4 1,00	5	1,40	,548	,245
2,00	29	1,21	,412	,077
Q6EX5 1,00	5	1,70	,447	,200
2,00	29	1,45	,506	,094
Q6EX6 1,00	5	1,60	,548	,245
2,00	29	1,24	,435	,081

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	5,143	,030	,983	32	,333	,23	,239	-,251	,720
	Hypothèse de variances inégales			1,064	5,861	,329	,23	,220	-,308	,777
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	2,834	,102	2,162	32	,038	,43	,198	,025	,830
	Hypothèse de variances inégales			1,676	4,703	,158	,43	,255	-,241	1,096
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	1,505	,229	,566	32	,575	,13	,225	-,332	,587
	Hypothèse de variances inégales			,585	5,626	,581	,13	,218	-,415	,670
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	1,869	,181	,924	32	,362	,19	,209	-,233	,619
	Hypothèse de variances inégales			,752	4,813	,487	,19	,257	-,474	,861
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	10,816	,002	1,041	32	,305	,25	,242	-,241	,744
	Hypothèse de variances inégales			1,139	5,920	,299	,25	,221	-,291	,794
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	1,203	,281	1,642	32	,110	,36	,218	-,086	,804
	Hypothèse de variances inégales			1,390	4,911	,224	,36	,258	-,308	1,025

Test T de la variable Sexe

Statistiques de groupe

	SEXE	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q6EX1	1	23	1,46	,498	,104
	2	11	1,59	,491	,148
Q6EX2	1	23	1,09	,288	,060
	2	11	1,55	,522	,157
Q6EX3	1	23	1,65	,487	,102
	2	11	1,77	,410	,124
Q6EX4	1	23	1,13	,344	,072
	2	11	1,45	,522	,157
Q6EX5	1	23	1,48	,511	,106
	2	11	1,50	,500	,151
Q6EX6	1	23	1,26	,449	,094
	2	11	1,36	,505	,152

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Q6EX1	Hypothèse de variances égales	,473	,496	- ,739	32	,465	-,13	,182	-,505	,236
	Hypothèse de variances inégales			- ,743	20,081					
Q6EX2	Hypothèse de variances égales	21,325	,000	-3,316	32	,002	-,46	,138	-,740	-,177
	Hypothèse de variances inégales			-2,721	12,998					
Q6EX3	Hypothèse de variances égales	3,747	,062	- ,708	32	,484	-,12	,170	-,467	,226
	Hypothèse de variances inégales			- ,753	23,233					
Q6EX4	Hypothèse de variances égales	11,904	,002	-2,165	32	,038	-,32	,150	-,629	-,019
	Hypothèse de variances inégales			-1,873	14,310					
Q6EX5	Hypothèse de variances égales	1,981	,169	- ,117	32	,908	-,02	,186	-,401	,357
	Hypothèse de variances inégales			- ,118	20,186					
Q6EX6	Hypothèse de variances égales	1,178	,286	- ,600	32	,553	-,10	,171	-,452	,246
	Hypothèse de variances inégales			- ,575	17,846					

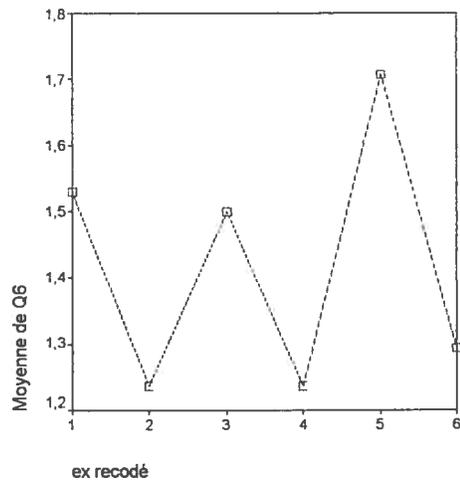
Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon la variété linguistique

ANOVA

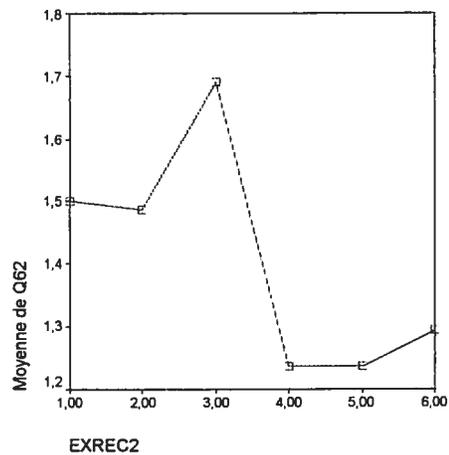
Q6

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	6,260	5	1,252	5,722	,000
Intra-groupes	43,324	198	,219		
Total	49,583	203			

Diagrammes des moyennes



Test de la différence entre les moyennes des extraits codés selon le locuteur



Question 8

Test T de la variable Résidence

Statistiques de groupe

	RÉSIDENC	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Q8EX2	1	14	2,29	,611	,163
	2	20	2,20	,696	,156
Q8EX3	1	14	2,43	,514	,137
	2	20	2,55	,686	,153
Q8EX5	1	14	2,29	,825	,221
	2	20	2,23	,734	,164
Q8EX6	1	14	1,79	,699	,187
	2	20	1,75	,786	,176

